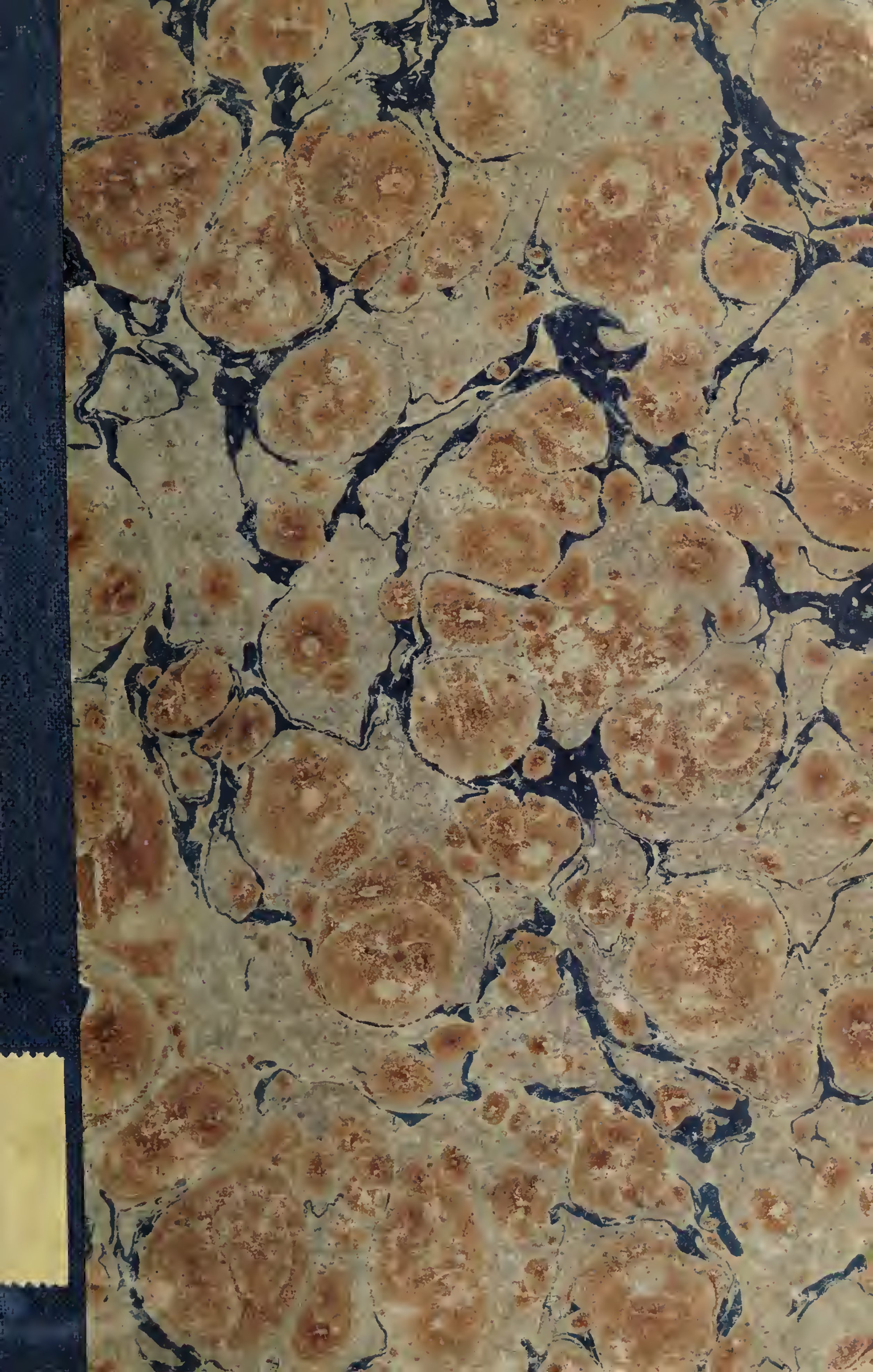
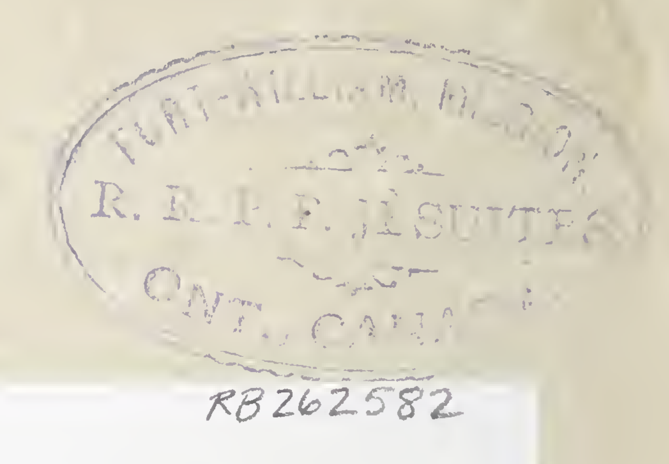





VELUT
ARBOR
ÆVO

Precious, rare, and curious



L'ABBÉ CHINIQUI

Apôtre de la Tempérance en Canada

MANUEL

DES

SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE

DÉDIÉ

A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINIQUY, PRETRE.

> Quelles clameurs s'élèveraient contre la Providence divine, si les hommes souffraient la moitié autant par le fait de la piété et de la vertu, qu'ils souffrent au service de l'Intempérance.
>
> ORSINI.

TROISIÈME ÉDITION.

SOIGNEUSEMENT CORRIGÉE SUR LA SECONDE ÉDITION,

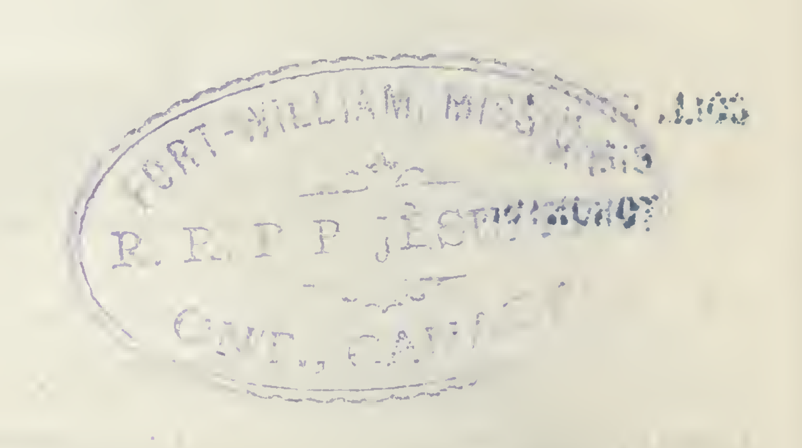
APPROUVÉE PAR

NN. SS. LES ÉVÊQUES

DE MONTREAL, KINGSTON, MARTYROPOLIS ET WALLA-WALLA.



MONTREAL,
PUBLIÉ PAR J. Bte. ROLLAND, LIBRAIRE.
1849.


FORT-WILLIAM
R. R. P P.

APPROBATIONS

De Monseigneur IGNACE BOURGET, Eveque de Montréal, etc., etc., etc.

Nous avons vu et approuvé un excellent ouvrage intitulé : *Manuel de la Société de Temperance*. Nous en recommandons la lecture à tous les fidèles de notre Diocèse, qui y trouveront de puissans motifs de se préserver du vice si détestable de l'ivrognerie.

C'est la dernière recommandation que nous leur faisons en partant pour la Ville-Sainte, et le dernier acte que nous signons, comme un témoignage de l'ardent désir qui nous anime de voir régner, en tous lieux, la belle et sainte vertu de sobriété.

Donné à Montréal, le 26 Septembre, 1846.

✠ IG., Ev. de Montréal.

De Monseigneur REMI GAULIN, Eveque de Kingston. etc., etc., etc.

Nous avons lu, avec plaisir, le *Manuel de Tempérance* du Rév. Pere C. Chiniquy, O. M. I. Cet excellent petit ouvrage est bien propre à faire connaître à nos peuples les maux que la boisson leur fait. Nous souhaitons qu'il soit lu partout, et nous en recommandons plus particulièrement la lecture aux fidèles de notre Diocèse de Kingston.

✠ R., Ev. de Kingston.

L'Assomption, 26 Novembre, 1846.

De Monseigneur J. C. PRINCE, Eveque de Martyropolis, etc., etc., etc.

Mon Cher Monsieur,

La cause de la Tempérance est d'un intérêt si majeur pour le bien moral et temporel de notre cher pays, que je ne puis qu'applaudir aux efforts de tous ceux qui l'appuient de leur exemple et de leurs vœux. A combien plus forte raison dois-je féliciter ceux qui, comme vous, y coopèrent d'une manière toute providentielle. C'est donc avec un redoublement de consolation, mon cher Monsieur, que je vous vois occupé à reproduire et à augmenter le *Manuel* déjà si intéressant dont vous aviez doté l'Association de la Tempérance.

Dieu bénira sans doute abondamment ce nouveau travail. Et les faits nombreux que vous ajoutez dans cette seconde édition, ainsi que les améliorations typographiques dont vous l'accompagnez, tout concourra à en assurer l'utile circulation, et à la faire suivre des plus heureux résultats.

Daigne le Seigneur bénir et récompenser de plus en plus et votre travail et votre personne.

✠ J. C., Ev. de Martyropolis.

Montréal, 29 Novembre, 1846.

De Monseigneur A. M. BLANCHET, Eveque de Walla-Walla, etc., etc., etc.

MON REVD. PERE,

Quoiqu'il n'y ait qu'une voix parmi nos compatriotes pour faire l'éloge de la Société de Tempérance, et de ceux qui travaillent à en propager partout les salutaires doctrines : plusieurs peut-être ne connaissent pas assez tout le mal que fait *l'usage prétendu modéré* des boissons fortes, dans le Canada. Qu'ils lisent votre *Manuel de la Société de Tempérance*, et ils seront éclairés ; et bientôt ils vous aideront par leurs conseils et leurs exemples.

En mettant au jour une seconde édition de cet ouvrage, vous rendez un service important à notre pays. Je m'en réjouis avec tous les Canadiens, et vous souhaite tout le succès que mérite la cause que vous défendez.

Je suis bien cordialement,
Mon Révd. Père,
Votre très humble serviteur,

✠ A. M., EV. DE WALLA-WALLA.

Montréal, 27 Novembre, 1846.

De Messieurs les Médecins de Québec.

NOUS, les Soussignés Médecins, avons lu, avec beaucoup de plaisir, un livre écrit par Monsieur l'Abbé Chiniquy, intitulé : *Manuel de la Société de Temperance.* Ce savant Monsieur y décrit, d'une manière aussi frappante que vraie, les maux affreux que l'usage des boissons fortes fait partout. Nous ne connaissons aucun livre en ce moment plus capable de faire du bien parmi nous, et il est à désirer qu'il se répande dans toutes les familles.

FRS. J. SEGUIN.	OL. ROBITAILLE,	P. BAILLARGEON,
JN. RACEY, M. D.	JOS. PAINCHAUD,	J. BLANCHET,
T. DOUGLAS.	A. SEWELL, M. D.	A. JACKSON,
JOHN ROWLEY,	J. Z. NAULT,	ED. ROUSSEAU,
C. FREMONT,	JOS. MORRIN,	J. BLAIS.

Québec, 21 Octobre, 1846.

De Messieurs les Médecins de Montréal.

NOUS, Médecins Soussignés, avons examiné la partie du *Manuel de Temperance* du Révd. M. C. Chiniquy, qui traite du mauvais effet des boisson sur le tempéramment, et nous sommes heureux de dire que notre propre expérience nous a mille fois démontré la vérité des principes qui y sont développés. Il est à désirer que ce petit ouvrage soit répandu parmi le peuple, car il est destiné à faire du bien partout.

J. B. MEILLEUR, M. D., *Surintendant d'Education.*

P. BEAUBIEN, M. D.,	W. SUTHERLAND,	A. HALL, M. D.,
B. H. CHARLEBOIS,	F. BADGLEY, M. D.,	P. BRASSARD, M. D.,
ET. TACHE,	F. C. T. ARNOLDI,	T. L. GRENIER,
L. J. TAVERNIER,	ALEX. ROWAN, M. D.,	LS. BOYER, M. D.
J. B. LEBOURDAIS,	J. L. LEPROHON,	
W. NELSON,	H. PELTIER, M. D.,	

Montréal, 29 Déc., 1844.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

L'HISTOIRE de l'Église, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, présente à celui qui l'étudie bien des faits remarquables, bien des choses étonnantes et dignes d'admiration. Rien pourtant n'y doit faire davantage le sujet de nos remarques et l'objet de nos consolations, que la manière toute spéciale dont nous voyons Dieu veiller sur son Eglise et sur les peuples qui en suivent la doctrine. Car à chaque nouveau danger, à chaque lutte nouvelle, à chaque erreur ou impiété naissante, on voit que Dieu a suscité, au sein de son peuple, des hommes aux fortes convictions et aux profondes pensées, qui, soit par leurs écrits, soit par leurs paroles, n'ont pas craint d'affronter ces périls, de *combattre le combat* de l'Église, et de ramener courageusement dans la *voie droite* les fidèles qui s'en étaient écartés un instant.

Ce que Dieu a fait autrefois, il le renouvelle aujourd'hui. Aux sophismes et prétensions des érudits de l'ancienne Rome, à une philosophie altière et insolente, et plus tard au génie d'un moine perverti et hérésiarque, l'Eglise protégée d'en haut a pu avec confiance opposer un Paul, des Grégoire, des Chrysostome, et finalement l'immortel Bossuet. De nos jours, pour les grands maux de l'époque, il s'est trouvé encore dans l'Eglise de puissants remèdes. Des Lacor-

daire, des Ravignan, des Mathieu ont paru comme par enchantement, et devant eux et sous le coup de leurs fortes paroles l'ennemi a dû succomber ou du moins s'avouer vaincu. Il en est de même parmi nous.

Le sort des armes avait fait passer le Canada sous la domination anglaise. Les Canadiens peu nombreux pouvaient craindre dès lors pour leurs Institutions, pour leur Langue, pour leur Religion; mais on veillait là haut. Trois quarts de siècle après, ce petit peuple a grandi, il compte plus d'un demi million d'hommes; sa langue et ses mœurs ne périront pas. Mais un danger plus grand le menace: cette fois, il ne s'agit plus d'anglification; c'est le chancre de l'Intempérance qui le dévore, et qui, en lui ravissant la dignité de l'homme raisonnable, tend à lui faire perdre sa foi religieuse. Devant un si grand mal, les moyens humains semblent faibles, inutiles, impuissants. Personne ne se sent la force de l'affronter, et c'en est fait de nous si la Providence ne vient encore au secours de *son peuple*. Mais l'œil de Dieu est aussi vigilant, la miséricorde de Dieu est aussi grande, les ressources de Dieu sont aussi étendues que jamais. Pour ce chancre hideux, pour ce cancer infect, pour cette plaie dégoûtante, le ciel nous réserve un grand médecin; et.... desseins adorables!... c'est au milieu de nous qu'il le trouvera, c'est au sein même du pauvre peuple qu'il viendra le chercher. Il le nommera son Envoyé, son Représentant, son Messager de Paix; et les hommes l'appelleront le Prêtre du Seigneur, l'Apôtre de la Tempérance, le RÉVÉREND PÈRE CHINIQUY.

M. Chiniquy est né à Kamouraska, District de Québec, le 30 Juillet 1809; il a quarante ans. Il reçut au Baptême le nom de *Charles*, qui était aussi celui de son père, Notaire du même endroit. Dès l'âge de douze ans, il dut quitter les joies et les douceurs

du toit paternel, pour aller à plus de 60 lieues, à Nicolet, recevoir son éducation collégiale. Il s'y fit bientôt remarquer par sa piété et ses succès; mais la Providence lui ménageait de suite une bien rude épreuve· Personne ne saurait mieux en parler que M. Chiniquy lui-même, qui, bien des années après, ne fit que se convaincre davantage que la reconnaissance l'empêchait de céler plus longtemps cette circonstance de sa vie. Il la racontait donc comme suit, il n'y a que quelques mois, devant une nombreuse assemblée des citoyens de Longueuil ;

" Il y a 24 ans, un enfant de 14 ans disait à sa bonne et pauvre mère éplorée un adieu qui pouvait être éternel. Forcé de quitter le collége faute de ressources pour continuer ses études, il entreprenait un voyage de 300 lieues pour aller gagner sa vie, chercher les moyens d'être un jour utile à son pays. L'âme de ce pauvre enfant était navrée de douleur, et chaque pas qui l'éloignait des lieux et des personnes chers à son enfance était comme un dard qui lui perçait le cœur. Cet enfant n'avait pour toute fortune qu'un désir ardent de s'instruire. Il marchait seul dans cette route si longue de l'exil ; et, pendant que des larmes brulantes coulaient sur ses joues, il priait le Dieu des orphelins d'avoir pitié de lui et d'envoyer son Ange pour l'accompagner. Sa prière et ses larmes furent exaucées. Sur la route, il est arrêté par un jeune prêtre, qui avait été son premier maître au Collége.
" Mon enfant, lui dit ce digne ministre du Dieu de
" Charité, je sais les malheureuses circonstances de
" famille qui vous font interrompre vos études;
" mais voilà que deux de vos amis, qui ne veulent
" pas être connus, ont mis ensemble leurs petites res-
" sources pour payer votre pension ; retournez donc au
" Collége."—Vous aimerez sans doute, Messieurs, à connaître le nom de ce pauvre enfant si malheureux et si heureux tout à la fois ? Je vais vous le dire: Cet enfant, c'est moi ! Et je vous dirai qu'ivre de joie, lors-

que je repris le chemin du Collége, je formai dans mon cœur d'ardents désirs de connaître les noms de ces deux anges tutélaires qui me tendaient la main, au moment où des dragons, plus dangereux que le poisson monstrueux qui allait dévorer Tobie, pouvaient m'arrêter à chaque pas et briser mon avenir. J'ai eu enfin le bonheur d'être exaucé ; et je viens vous révéler les noms de ces généreux et modestes bienfaiteurs, afin que vous vous joigniez à moi pour les aimer et les bénir. Le premier est déjà au Ciel ; son nom est *Joseph Onésime Leprohon*, alors Directeur du Collége de Nicolet. Le second de ces anges tutélaires est M. *Louis Moïse Brassard*, aujourd'hui votre Curé !"

M. Chiniquy put ainsi reprendre son cours d'études, qu'il termina avec succès en 1829, et durant lequel il ne cessa de se signaler par sa douceur et ses excellents principes religieux. Aussi, en 1844, un journaliste traçait-il les lignes suivantes à l'occasion de la publication du *Manuel de Tempérance:* " M. Chiniquy ne " fait là que couronner son apostolat de Tempérance, " avec la sainte et ardente ambition de caractère " dont il donnait déjà de visibles preuves dans sa vie " de collége, où nous avons si longtemps été témoin " de sa piété d'enfant, quand il était le modèle de " tous ses compagnons qui l'avaient surnommé le " *Louis-Gonzague* de Nicolet." (1)

Avec une piété et des inclinations aussi remarquables, il n'est pas étonnant qu'il ait embrassé l'état ecclésiastique. C'était d'ailleurs pour lui en quelque sorte un moyen de témoigner sa reconnaissance à Dieu qui semblait avoir présidé d'une manière si spéciale à son éducation. Aussi, après ses quatre années de théologie, le voyons-nous entrer avec joie parmi les prêtres du sanctuaire, et devenir, pour nous servir de

(1) M. J. G. Barthe....en 1844.

l'expression si énergique d'un de nos prédicateurs, *comme le chien de la maison de Dieu.* Cette dénomination n'a rien que de raisonnable ; car, selon l'appellation même des saintes écritures, " le Prêtre catholique est *un de ces anges* que le Seigneur a preposés à la garde d'un royaume, d'une contrée, d'une ville, le Dieu tutélaire, la sentinelle avancée placée aux avant-postes du salut, le père spécial d'une portion de l'héritage du Christ, l'ami-né de tous les infortunés, le conducteur de tant d'aveugles, la providence visible de tout ce qui souffre, de tout ce qui gémit ici-bas."

Dès ce moment, commence pour l'abbé Chiniquy sa vie réelle de travaux et de labeurs. Il y débute par le vicariat de St. Charles, Rivière Boyer, sous la direction et les soins spéciaux du vénérable M. Perras, Curé de cette Paroisse. L'année suivante (1834), il est transféré au vicariat si laborieux et si pénible de St. Roch de Québec, où nous le voyons tour-à-tour offrir les consolations de son ministère de charité aux infortunés choleriques de la paroisse de Charlesbourg et aux nombreux malades de l'*Hopital de la Marine.* Les soins empressés qu'il portait ainsi avec ses confrères dans le sacerdoce aux pauvres malheureux, dont les plaies dégoûtantes et le mal contagieux ne pouvaient ralentir son zèle et son assiduité, étaient bien propres à rappeler à chacun l'éloge fait du clergé par un publiciste français, qui n'hésitait pas à proclamer que " le clergé est la plus imposante de nos institutions."

C'est ainsi que M. Chiniquy préludait aux travaux plus longs, plus nombreux et plus laborieux encore, que devait lui imposer sa mission d'Apôtre de la Tempérance. Ajoutons que, durant tout ce temps, le jeune Prêtre nourrissait au fond de son cœur la pensée, qui l'avait frappé dès son plus jeune âge, du moyen de retirer ses compatriotes de l'abîme de maux où les précipitait sans cesse l'Intempérance. Ce moyen il crut avec raison l'avoir trouvé au moment où, en 1838, ses

supérieurs ecclésiastiques lui confiaient l'importante Cure de Beauport. Il pensa qu'il ne pouvait mieux faire que de commencer, au milieu de son nouveau troupeau, une sainte croisade contre l'Ivrognerie, dont les affreux résultats n'étaient que trop visibles. C'était aussi dans ce but que, l'année précédente, il avait suivi à Québec un cours régulier d'anatomie qu'il compléta en 1840.

Il se mit donc énergiquement à l'œuvre, malgré les préjugés nombreux et les obstacles presque insurmontables qu'il ne rencontra que trop souvent. Ses peines ne furent pas inutiles. Dieu bénit ses travaux entrepris pour le seul bien moral et matériel de ses compatriotes. A peine en effet quelques mois s'étaient-ils écoulés, que déjà la religieuse et intelligente population de Beauport accourait en masse autour de son digne pasteur, et promettait devant Dieu et devant les hommes de s'abstenir de toute boisson forte. Ce résultat magnifique et presque incroyable, quand on considère la force d'une habitude enracinée, devait être bientôt (1841) récompensé et béni de la main même d'un pieux et saint Pontife.

L'Evêque de Nancy, ce Prélat-missionnaire dont la mémoire est si chère au cœur des Canadiens, venait d'arriver parmi nous. Dans ses longues et pénibles missions d'Amérique, il n'avait pas oublié l'ancienne colonie de la France, colonie qui, plus heureuse que sa Métropole, avait conservé paisiblement la foi de ses pères. Il voulait adresser lui-même la parole sainte à ce peuple privilégié, de l'hospitalité et de la foi duquel il parla plus tard avec tant d'éloges et de bonheur. Il arriva donc, et de suite son adhésion fut acquise à la belle cause de la Tempérance. Il entrevoyait dès ce moment le bien immense qu'était appelé à faire l'humble Curé de Beauport ; et il l'encouragea dans son œuvre, et il le seconda puissamment dans sa mission, et la Colonne de Beauport est là pour

témoigner de la sanction donnée par ce pieux Evêque à la régénération morale et matérielle du Canada.

Cette espèce de consécration de l'œuvre de la Tempérance ne contribua pas peu à sa réussite. Toute la Côte de Beaupré et bon nombre de paroisses au sud du fleuve arborèrent le même étendard que les habitants de Beauport, et appelèrent M. l'abbé Chiniquy à planter au milieu d'elles l'arbre de la Tempérance. Il n'y eût pas jusqu'au vénérable Evêque actuel de Montréal qui n'invitât spécialement l'Apôtre de la Tempérance à venir se fixer dans son Diocèse pour y prêcher sa croisade si sainte et si patriotique. Mais la Providence en décida autrement.

M. Chiniquy, après avoir administré pendant quatre ans et avec tant de succès la Cure de Beauport, fut envoyé à celle de Kamouraska, son lieu natal. Ce changement de localité ne lui fit pas perdre de vue le but de sa mission, et, dès son arrivée dans sa nouvelle Paroisse, le jeune prêtre reprit le cours de ses instructions de Tempérance, fonda une association pour le même objet, et, durant les quatre années qu'il eut la charge de cette cure, il convertit à la sobriété au delà de vingt Paroisses dont les Pasteurs l'avaient prié d'y annoncer l'heureuse nouvelle de la Tempérance. Mais des demandes semblables arrivaient si nombreuses et d'une si grande variété d'endroits que, malgré tout son zèle et son patriotisme, M. Chiniquy vit qu'il lui était impossible de s'y rendre tant qu'il desservirait Kamouraska. Il savait en effet que, comme curé, il avait entre ses mains les destinées éternelles de son troupeau, qu'il en était responsable à Dieu. Aussi, sentit-il de suite que sa mission d'Apôtre de la Tempérance exigeait qu'il se retirât de l'administration d'une Cure. Il offrit donc sa démission à son Evêque qui l'accepta, et il partit pour le noviciat des Pères Oblats à Longueuil. Il quittait ainsi la position si honorable et si consolante de curé, et, comme disait Rous-

seau, *“ ce qu’il y a de plus beau dans le monde,”* pour se vouer à la vie errante, si laborieuse et si pénible du missionnaire. Mais sa résolution était prise.

A Longueuil, il demeura quatorze mois, afin d’y retremper son âme dans la solitude, méditer davantage le sujet qui devait être l’occupation de sa vie, approfondir encore ses études religieuses, et obtenir de Dieu les forces nécessaires pour accomplir son œuvre, sur laquelle il le priait de répandre ses plus abondantes bénédictions.

Cette longue retraite terminée, le Père Chiniquy voulut faire l’essai de ses forces appuyées de la grâce si puissante d’en haut ; et comme pour témoigner sa reconnaissance à son protecteur le Rév. M. Brassard, c’est par la paroisse de Longueuil qu’il commencera son apostolat dans le Diocèse de Montréal, et ses prédications seront suivies de la conversion à la Tempérance des 2300 habitants de cette religieuse Paroisse. Varennes, Boucherville, Chambly et Laprairie l’appelleront alors à grands cris, et cédant à la conviction inspirée par ses chaleureuses improvisations, elles imiteront Longueuil, et la grande œuvre comptera 10,000 nouveaux défenseurs.

Nous ne suivrons pas M. Chiniquy dans toutes ses pérégrinations, dans toutes ses courses évangéliques, dans tous ses immenses succès. Qu’il nous suffise de dire que, dans le court espace de 18 mois, il a parcouru 120 paroisses, prononcé au moins 500 discours, converti à la Tempérance au delà de 200,000 personnes! C’est là un succès prodigieux et presque inouï. Il nous rappelle les triomphes de St. François Xavier sur l’infidélité. Ce grand saint écrivait en effet: “ J’espère, cette année, faire pour ma part jus-“ qu’à cent mille chrétiens !” Qu’on n’aille pas croire pour cela que nous voulions égaler l’Apôtre de la Tempérance à l’Apôtre des Gentils. Telle n’a ja-

mais été notre pensée, et d'ailleurs on peut être bien cher à l'Église et bien cher à son pays, et demeurer encore bien endeçà des mérites du grand saint François Xavier. Nous avons seulement voulu faire ressortir toute la miséricorde de Dieu envers nos compatriotes, afin qu'ils connûssent l'instrument dont il a voulu se servir et qu'il a comme préparé pour cette grande régénération.

Pour compléter la suite des faits, nous devons ajouter que, durant tout ce temps, après chaque retraite, après chaque mission, le Père Chiniquy n'a cessé de recevoir, de la reconnaissance des associés à la Tempérance, des adresses de félicitations et plusieurs fois des témoignages éclatants de leur estime et de leur bonheur. De son côté, l'Apôtre de la Tempérance ne croyait pas faire encore assez pour avancer son œuvre philanthropique, et dès 1844 nous le voyons publier la première édition de son *Manuel de Tempérance*, dont les 4000 exemplaires furent placés en moins de six mois. Une seconde édition devenait donc nécessaire ; M. Chiniquy l'entreprit en 1847, et, dix-huit mois après, les 6000 exemplaires avaient déjà tous trouvé des acheteurs.

Des travaux si constants et si bien couronnés de succès durent attirer l'attention spéciale des autorités constituées. Aussi vit-on juges et jurés, corporations et municipalités rivaliser de zèle pour seconder les efforts de l'Apôtre de la sobriété. jusqu'à ce qu'enfin la Législature, pressée par les requêtes d'un grand nombre de citoyens, crut devoir faire quelque chose dans le même sens. Espérons qu'à sa prochaine réunion elle complètera ses travaux sur ce point. Elle ne peut reculer devant l'opinion du pays, si bien formulée dans la manifestation des 18,000 associés de la Tempérance à Montréal, qui, le 15 Juillet dernier, se joignirent à tous ceux de la Paroisse de Longueuil et présentèrent à M.Chiniquy une médaille d'or, com-

me témoignage de leur reconnaissance et en même temps comme protêt contre l'usage des boissons enivrantes.

Si nous ne devions nous renfermer dans les bornes étroites qui nous sont prescrites, nous présenterions maintenant M. l'abbé Chiniquy, dans la chaire de vérité, aux prises avec son ennemi l'Intempérance ; ou plutôt, reproduisant quelques extraits de ses discours, nous le montrerions, lorsque, l'onction de Dieu sur les lèvres, il déroule le tableau des misères que l'homme s'impose par l'ivrognerie en sus du travail auquel il a été condamné en expiation de la première faute de ses pères. Mais l'espace nous manque. Contentons-nous de dire que M. Chiniquy ne s'applique pas tant à faire de belles phrases et de rondes périodes, qu'à faire passer au cœur de ses auditeurs la conviction ferme qui se trouve au fond du sien avec un désintéressement et une charité immense ; et il y réussit si bien que chacun de ses discours est un succès, un triomphe.

En terminant, nous devons exprimer l'espoir que l'homme providentiel, qui a pris en main dans la Tempérance la cause de l'Eglise et de l'humanité, nous soit longtemps conservé, pour jouir de son succès et affermir dans le bien ceux qu'il a ravis à l'Intempérance. Nous devons le prier en même temps de nous pardonner si nos éloges ont pu blesser sa modestie et son cœur de prêtre. Nous avons pensé que ce que nous ressentions profondément ne pouvait revêtir une forme plus humble. Notre bonne intention sera auprès de lui notre excuse ; et il ne nous refusera pas alors de terminer lui-même cette notice par un extrait d'une de ses lettres, dans laquelle il nous raconte son entrevue récente avec son illustre devancier :

“ J'ai eu le bonheur, dit-il, de rencontrer le Père Mathieu à Boston. Je ne vous dirai pas ce que j'ai

éprouvé, lorsque j'ai pu presser contre mes lèvres cette main qui a essuyé tant de larmes, consolé tant de cœurs, donné du pain à tant de malheureux ; je n'en suis pas capable... En l'abordant, je n'ai pas voulu lui décliner mon nom ; je me suis contenté de lui dire : " Père Mathieu, voici un de vos disciples du Canada, " qui vient réchauffer son cœur de Prêtre contre votre " cœur d'Apôtre ! " Je n'avais pas fini de parler qu'il se jetait entre mes bras, me nommait, et me pressait contre son cœur avec la bonté, la tendresse d'un père...... Le père Mathieu a environ 60 ans ; mais, si ce n'était sa belle chevelure qui commence à blanchir, on ne lui en donnerait pas 40, tant sa figure est fraiche et radieuse de vie. Le regard du Père Mathieu est plein de douceur et de suavité. Il a sur ses lèvres le sourire gracieux que les peintres donnent aux anges que Dieu envoie comme messagers de paix sur la terre. Il parle peu et l'on voit que la paralysie, dont il a été frappé il y a deux ans, gêne encore chez lui les organes de la voix ; mais ce qu'il dit est plein d'àpropos et de gracieuseté. En un mot, tout dans le Père Mathieu dénote le vrai gentilhomme Chrétien et le bon Prêtre. Sa mission aux Etats-Unis est appelée à faire faire un pas immense au Catholicisme...Il m'a promis de venir en Canada l'été prochain, et nul doute que son passage parmi nous ne soit accompagné des plus abondantes bénédictions."

HECTOR L. LANGEVIN.

Montréal, 1er Décembre 1849.



AVIS.

Le soussigné a acquis du Révérend Mr. Chiniquy la propriété de son Manuel de Tempérance, et il en est actuellement le seul propriétaire. Il a cru que les progrès rapides de la Tempérance en Canada exigeaient une nouvelle édition du *Manuel*, et il la présente aujourd'hui au public, avec l'espoir de recevoir de celui-ci un accueil bienveillant.

Cette troisième édition du *Manuel* a été revue par l'auteur lui-même ; et le soussigné a pensé qu'en y ajoutant le portrait et une Notice Biographique de Mr. Chiniquy, l'ouvrage n'en serait que plus complet et n'obtiendrait qu'un plus prompt débit, sur lequel il a droit de compter, cette Edition étant une *Edition à bon marché.*

J. B. ROLLAND.



DÉDICACE.*

A Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal.

MONSEIGNEUR,

La bienveillance avec laquelle Votre Grandeur a daigné accueillir le MANUEL DE TEMPERANCE, m'impose la douce obligation d'en déposer, à vos pieds, la seconde édition.

Cet humble volume, quoique dépourvu des principales qualités requises dans un livre pour opérer le bien, portera cependant, j'ose l'espérer aujourd'hui, des fruits de salut ; puisque ce sera par vos mains sacrées qu'il passera en celles de la jeunesse et du peuple Canadien pour qui il est fait. Accompagné des bénédictions de Votre Grandeur, il le sera aussi des bénédictions du ciel.

Monseigneur, aujourd'hui plus que jamais, ceux qui s'intéressent à la sainte œuvre de la Tempérance, sont pleins de confiance dans l'avenir. Car, qui pourra refuser de faire à Dieu le sacrifice demandé par cette société régénératrice, après l'exemple que VOTRE GRANDEUR a donné ?

Lorsqu'on a vu un Evêque, dont les vertus font l'admiration comme les délices des fidèles, humblement prosterné aux pieds des autels, au milieu de son peuple, dire à haute voix : " O Jésus, abreuvé de fiel amer, je renonce, pour votre amour, à l'usage des boissons enivrantes ; " on croyait entendre l'Apôtre des nations disant, lui aussi : " *Il est bon de ne pas boire de vin......... Si je savais qu'en mangeant de la viande, je serais un sujet de péché pour quelqu'un, je ne voudrais jamais y goûter.*"

Ne cherchez pas votre propre satisfaction, mais le bien des autres.

Le haut rang social de Votre Grandeur, votre faible santé, vos travaux continuels, tout semblait vous inviter à suivre le conseil de St. Paul à Timothée. On a vu alors ce que peut faire le Chrétien, quand la charité s'est une fois emparée de son cœur. Rien ne lui coute : il s'oublie lui-même, pour ne penser qu'au salut de ses frères.

Le sacrifice si humble, mais si grand et si admirable tout à la fois, que Votre Grandeur a fait, a déjà porté ses fruits. Peuple et clergé, tous se sont dit : " *Suivons notre chef ; imitons notre Père.* " Et déjà bien des larmes ont cessé de couler, bien des familles désolées ont vu luire des jours meilleurs.

---

* Cette dédicace appartient à la seconde édition.

Votre Grandeur a bien voulu exprimer que c'était la bénédiction de notre humble travail, et le désir de le voir lu et médité partout, qui occupait son cœur, au moment de partir pour la ville éternelle ! Ces paroles, Monseigneur, d'une bonté et d'une charité toutes paternelles, me permettent donc d'espérer une autre faveur non moins grande. Lorsque vous serez dans la métropole de la chrétienté, et que, prosterné aux tombeaux des Saints Apôtres, vous demanderez, au Dieu des miséricordes, de répandre ses plus abondantes bénédictions sur votre Diocèse, vous voudrez bien prier en particulier pour celui qui, quoique le dernier et le plus indigne de vos Prêtres,

A l'honneur d'être, Monseigneur,
avec le plus profond respect,
de Votre Grandeur,
le très humble et obéissant serviteur,

C. CHINIQUY, Ptre.,
O. M. I.

A LA JEUNESSE DU CANADA.

Jeunes Amis,

C'est à vous que nous dédions ce petit ouvrage, parce que c'est votre bien, votre bonheur surtout que nous avions en vue pendant les veilles que nous y avons consacrées.

Il nous est permis, plus que jamais aujourd'hui, d'espérer que la lecture vous en sera salutaire,—car il a obtenu des paroles de bénédiction de notre premier Pasteur. Et c'est de ses mains sacrées, en quelque sorte, que cette troisième édition passera dans les vôtres.

Ce livre n'a pas l'intérêt littéraire qu'une main plus habile aurait pu lui donner. Cette considération, cependant, ne nous empêchera pas de vous l'offrir de nouveau parce que, malgré de nombreux défauts, nous le pensons propre à vous découvrir, et à vous faire éviter un des plus dangereux piéges que l'*ennemi* vous tend, dans ce pays, dès les premiers pas dans la vie.

Lorsqu'un voyageur, traversant un pays inconnu, arrive, sans le voir, sur le bord d'un abîme, où des milliers d'infortunés sont péris avant lui, et qu'une voix lui annonce le danger et lui crie de changer de rou-

te il ne s'amuse pas à considérer si les sons, qui ont frappé son oreille, sont aigres ou suaves ; il détourne son chemin, en bénissant la Providence qui a protégé ses jours.

Jeunes amis, la religion et la patrie ont également à souffrir des boissons fortes ; elles versent également des larmes sur les milliers de leurs enfans que ces détestables et dévorantes liqueurs entraînent, tous les jours, dans l'abîme de tous les maux.

Regardez autour de vous : en mille endroits, vous verrez que la boisson a passé comme la foudre, a ravagé comme l'incendie. Ce n'est pas seulement sur quelques points de notre malheureux pays, c'est partout : non seulement dans l'enceinte de nos villes, mais au mili eu de nombre de nos campagnes ; non seulement dans les classes les plus humbles, mais encore dans les rangs les plus élevés de la société ; c'est enfin au sein de mille familles qu'elle porte la désolation, qu'elle engendre le déshonneur et le crime !

Il est peu de Canadiens qui puissent dire que parmi leurs parens ou leurs amis les plus chers, il ne se trouve personne que la boisson ait ruiné, flétri, dégradé !

Si ce funeste et redoutable ennemi de votre bonheur ne vous tient pas encore dans ses chaînes, s'il ne vous a pas encore frappé dans votre personne, toujours, devez-vous craindre ses coups, puisqu'il en a renversé d'aussi forts, et peut-être de plus forts que vous ; vous devez le haïr, puisqu'il vous a déjà mille fois blessés, sinon personnellement, du moins dans vos affections les plus chères : car, quel est celui, parmi vous, qui n'ait eu souvent devant les yeux le hideux et désolant spectacle d'un parent ou d'un ami ivre ?

Les efforts faits pour établir partout le règne heureux et mille fois béni de la Tempérance, ont été, dans plusieurs lieux, couronnés d'un succès bien consolant, sans doute. Mais l'ennemi est loin d'être chassé de toutes ses forteresses ; et la boisson fait encore d'affreux ravages.

C'est la boisson qui remplit nos prisons de malheureux : c'est la boisson qui peuple les colonies pénales d'infortunés exilés : c'est elle qui éteint la foi et fait oublier les devoirs les plus sacrés au milieu de notre patrie, comme elle arrête constamment les progrès de l'Evangile chez les nations lointaines. Couvertes des plaies profondes que la boisson leur fait tous les jours, la *patrie* et la *religion* tournent vers vous des mains suppliantes, et vous conjurent de faire cesser la cause de leurs larmes et de leur deuil, de panser et fermer les plaies qui les défigurent, en vous enrôlant sous les bannières de la Société de Tempérance.

Quelques personnes ont cru que la société de Tempérance avait pour but unique de convertir la génération d'ivrognes que nous avons parmi nous: elles se sont trompées. Sans doute que les apôtres de la Tempérance, dans leurs travaux, ne perdent pas de vue le salut des malheureux qui sont en ce moment déjà les esclaves des boissons fortes ; mais ils ont dans la pensée quelque chose de plus grand, de plus durable encore : c'est d'empêcher que le démon de l'intempérance ne rétablisse *jamais* à l'avenir son règne parmi nous ; et voilà pourquoi ils s'adressent plus particulièrement à la JEUNESSE dont les lèvres n'ont pas encore été souillées par la boisson, car l'Esprit Saint a dit : " L'homme marchera toute sa vie dans le chemin qu'il a pris dans sa " jeunesse."

Les enfans de l'ivrogne ne marcheront plus, comme par le passé, sur les traces de leurs pères, car la Société de Tempérance les prendra par la main au sortir du berceau, et les dirigera tout de suite dans la bonne voie.

Déjà nous voyons, avec un indicible plaisir, que la jeunesse Canadienne comprend que c'est elle surtout que la Providence appelle à recueillir les fruits de la société de Tempérance ; partout elle se presse autour de ses bannières.

Jeunes amis, puisse ce travail vous inspirer de nouveaux motifs d'embrasser les règles de la Société de Tempérance, et de persévérer dans votre bonne résolution pour le bien de notre commune patrie, pour l'amour de notre sainte religion et votre propre bonheur.

C'est le désir de votre
Tout dévoué et bien
Sincère ami,
C. CHINIQUY, Ptre.
O. M. I.

AVIS.

Pour se conformer au plan du *Manuel*, l'éditeur doit d'abord rappeler au lecteur les règles de la Société de Tempérance, dont l'importance et la nature ressortent des termes mêmes de la formule que l'on souscrit en entrant dans la Société.

Or, cette formule, pour être bien comprise et n'être pas une lettre morte, un vain son, exige une attention sérieuse dans toutes ses parties. Pour le chrétien zélé et consciencieux, chacune de ses parties a son poids et ses raisons graves, qui l'excitent au bien, ou qui l'y maintiennent. Nous diviserons donc cette formule comme suit :

1o. Pour l'amour de Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre.

2o. Avec la grâce de Dieu.

3o. Je promets.

4o. Ne jamais faire usage de boissons fortes.

5o. Excepté comme remède.

6o. Je m'engage de plus, par mes paroles et mes exemples, à porter mes amis à faire le même sacrifice.

Comme on voit, celui qui veut devenir membre de la Société de Tempérance, a six choses à considérer. La première est le motif qui doit le faire agir. La seconde, le sentiment de sa faiblesse et les raisons d'espérer que Dieu l'aidera. La troisième est la nature de l'engagement qu'il va prendre. La quatrième et la cinquième comprennent l'étendue et les bornes du sacrifice qu'il s'impose. Enfin la sixième et dernière considération lui fait connaître l'espèce d'apostolat qu'il promet d'exercer envers ses frères.

L'Intempérance en a tué plusieurs, mais l'homme sobre prolonge ses jours.– *Ecc.* 37, *v.* 34.

La Temperance dans le boire est la santé de l'âme et du corps.
Ecc. 31, *v.* 1.

POUR
L'AMOUR
DE
JESUS-CHRIST
ET
avec la grâce
DE
DIEU,
je promets
de ne jamais
faire usage
de boissons
enivrantes,
excepté
comme re-
mède. Je
m'engage de
plus, par mes
paroles et
mes exem-
ples, à porter
mes parens
et mes amis
à faire le mê-
me sacrifice.

Il vaut mieux ne point boire de vin, ... si ça peut être, pour votre frère, un sujet de chûte et de péché, ou si ça peut le rendre plus faible.– *Ep. aux Rom.* c. XIV, *v.* 21.

N'excitez pas à boire ceux qui aiment le vin.
Eccl. 19, *v.* 1.

Il ne boira pas de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, et il sera rempli du St. Esprit.
St. Luc, c. I, *v.* 15.



MANUEL

DE LA

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

CHAPITRE I.

1o. Pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre.

Motifs qui doivent déterminer à s'enrôler dans les Sociétés de Tempérance.

Quelque chose que vous fassiez, dit l'Apôtre Saint Paul, *faites-le pour l'amour de Jésus-Christ.* Si l'amour doit nous guider dans nos actions les plus indifférentes, à plus forte raison devons-nous nous munir de ce sublime motif d'amour, lorsqu'il s'agit de faire un sacrifice aussi méritoire et aussi beau que celui demandé par la Société de Tempérance.

Ce sera donc principalement pour honorer la souffrance de Jésus-Christ, abreuvé de fiel ; ce sera pour vous unir à la victime adorable, que vous renoncerez aux boissons fortes, qui ont été, sinon pour vous, du moins pour un si grand nombre de vos frères et de vos amis, un sujet de péché, et, par-là même, un renouvellement des souffrances de Jésus-Christ.

Au dernier des jours, lorsque nous serons appelés à recevoir de ce Dieu crucifié pour notre amour, alors notre souverain Juge, la récompense de nos bonnes œuvres, ou le châtiment de nos péchés, souvenons-nous

bien, qu'il n'y aura de réputées bonnes, que les actions qui auront été faites pour l'amour de Dieu par Jésus-Christ. Les autres, quelque bonnes, quelque grandes et admirables qu'elles puissent être en elles-mêmes et aux yeux des hommes, resteront au nombre des œuvres mortes, et seront sans récompenses.

S'incorporer à la Société de Tempérance et ne pas faire cette action pour l'amour du Dieu Sauveur, est une sorte de folie, puisque c'est faire un sacrifice, souvent pénible, et n'en pas vouloir recueillir le mérite ni le fruit.

Si ce motif sublime était compris des peuples comme il doit l'être, la Société de Tempérance compterait bientôt autant de membres zélés qu'il y a de catholiques qui la connaissent. Du moins, on cesserait d'entendre ces propos inconsidérés, pour ne pas dire plus, par lesquels un trop grand nombre de personnes refusent leur concours aux Sociétés de Tempérance, sous le spécieux prétexte qu'on n'y est pas obligé, *qu'on peut se sauver sans cela.*

Les bras étendus sur la Croix, votre Jésus n'a plus qu'un souffle de vie. Encore un instant, et la dernière goutte de son sang va couler, pour votre amour. Une voix s'est fait entendre: l'adorable victime va prononcer ces dernières paroles : " *J'ai soif !* " Et, dans l'excès de leur malice, ses bourreaux lui offrent du fiel et du vinaigre. Ses lèvres en sont teintes, sa langue en est abreuvée. De dégout et d'horreur, il détourne la tête ; et, jetant sur vous un dernier regard de tendresse et d'amour, il vous dit : " *Mon* fils, vois ce que " je souffre pour toi et tes frères : pour prix de ce que " j'endure, je te demande de travailler, le reste de ta " vie, à détruire l'usage des boissons enivrantes, qui " précipitent, tous les jours, dans les feux éternels, des " milliers d'âmes, qui m'ont coûté si cher!"

Que répondrez-vous à votre adorable Sauveur ? Ah ! je vous vois, je vous entends ; prosternés au pied de sa Croix, la pressant avec amour contre votre cœur, vous dites : " Oui, oui, mon Jésus, avec joie, je vous

" fais le sacrifice que vous me demandez. Je n'ai
" encore rien fait pour vous prouver mon amour. Ce
" que vous me demandez est bien peu ; que je serais
" malheureux de vous le refuser ! Pour votre amour
" donc, O Jésus abreuvé de fiel ! je renonce à l'usage
" des boissons enivrantes ; et je m'engage à porter
" mes frères à faire le même sacrifice."

Quoi ! votre frère, votre voisin, votre ami, votre enfant peut-être, auront renoncé, pour l'amour de Jésus-Christ, à l'usage des boissons fortes ; ils jouiront de la douce satisfaction d'avoir fait une action agréable à Dieu ; une voix intérieure leur dira que ce petit sacrifice ne restera pas sans récompense ; tous les jours, ils entendront bénir leur nom, et les œuvres saintes auxquelles ils auront participé ; et vous, indifférent, moqueur, vous fermeriez les yeux à de si beaux exemples ! vous vous priveriez de cette douce consolation ! Ah ! je doute que les jouissances que vous éprouverez en buvant, même modérément, vos boissons enivrantes, puissent vous dédommager de cette privation. J'aime mieux croire qu'une voix intérieure vous reprochera d'avoir fait défaut à une œuvre si agréable à Dieu ; d'avoir refusé de participer à une nouvelle source de grâces et de bienfaits de tous genres.

Mais passons à certaines objections, auxquelles on ne peut trop opposer les ressources de la raison, et les motifs sacrés de la Foi.

Vous nous dites que vous ne vous associez pas à la Tempérance, parce que, n'ayant jamais fait mauvais usage des boissons enivrantes, vous ne voyez pas de raisons de les abandonner. " Les ivrognes, dites-vous, doivent se mettre de la Société de Tempérance ; et, si j'eusse été intempérant, il y a longtems que j'aurais fait le sacrifice que vous me demandez."

Eh bien ! nous vous dirons que c'est précisément parce que vous avez toujours été sobre et tempérant, que vous devez vous mettre en tête de la Société de Tempérance. C'est précisément parce que vous êtes sobre et que vous n'avez jamais fait d'excès d'intem-

pérance, qu'il y aura un vrai mérite de faire à Dieu le sacrifice de ces boissons. L'homme faible, qui a péché par l'abus des boissons fortes, les abandonnera, parce qu'il craint de retomber toujours, comme il a fait jusqu'ici ; mais son motif, quelque bon qu'il soit, ne sera jamais aussi parfait, aussi noble, que celui de l'homme qui aura toujours su en modérer l'usage. Celui-ci seul pourra dire : " Seigneur, ce n'est point " par contrainte, ni par force que je fais ce sacrifice ; " je n'y étais nullement obligé. Je ne l'ai fait que " par amour pour vous."

Qui osera dire que ce sacrifice n'entre pas dans l'esprit le plus pur de la foi, comme dans les plus hautes dictées d'une saine raison !

Si quelqu'un est endetté envers moi, quelle obligation puis-je lui avoir, quand il n'a fait que me payer sa dette ? Mais, si cet homme ne me doit rien, et que, cependant, il cherche tous les moyens possibles de m'obliger et de me faire plaisir, quelle obligation il me fait contracter à son égard ! quelle reconnaissance ne doit pas être la mienne ! Il en est ainsi du maître que nous servons ; dans son infinie bonté, il veut bien récompenser tout ce que nous fesons pour sa gloire, même les choses qui sont d'obligation. Mais, ce qu'il récompense surtout magnifiquement, ce sont les sacrifices qui, non strictement commandés par le devoir, sont conseillés par l'amour. Et que ne pourrait-on pas dire, pour développer cette pensée, si les bornes de ce livret le permettaient ?

Toutefois, si l'on persistait à nous répéter : " suis-je *obligé* de renoncer à l'usage des boissons fortes ?" nous ne répondrions que lorsqu'on aurait répondu aux questions suivantes :

" Jésus-Christ était-il *obligé* de descendre sur la terre et de n'aître dans une étable ?

" Le fils de Dieu était-il *obligé*, au jardin des Olives, de prendre vos péchés sur lui, et d'en ressentir une telle douleur qu'il tomba dans une affreuse agonie, arrosa la terre de ses sueurs et de son sang ?

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de servir d’objet de risée et des plus basses insultes, à une populace et à une soldatesque aveugles et acharnées ?

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de se laisser lier à la colonne des criminels, et d’y endurer le cruel supplice des verges ?

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de porter, sur ses épaules meurtries, la lourde et ignominieuse croix que ses bourreaux lui avaient préparée ?

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de laisser déchirer et percer ses mains et ses pieds par les clous ?

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de terminer toutes ses souffrances dans le fiel amer qu’on lui présenta ?

“ Enfin, Jésus-Christ était-il *obligé* de mourir, de la mort la plus infâme, entre deux scélérats..?” Non, sans doute, il n’était pas *obligé* à toutes ces choses ; mais il a voulu les souffrir, parce qu’il vous aimait. Et, nous qui avons tant intérêt à aimer Dieu, qui ne pouvons rien sans lui, qui devrions n’être occupés que du soin de lui témoigner une continuelle reconnaissance, nous ne ferions rien pour sa gloire, pour son divin plaisir, à moins d’y être strictement *obligés ?* L’amour commande l’amour ; c’est une loi de la religion comme de notre nature ; et, malgré cette loi douce, pleine de raison et des plus pressans motifs, nous n’attendrions que la peine des esclaves, ou la crainte des âmes faibles, pour agir ? Quoi ! sera-t-il donc toujours besoin des prescriptions menaçantes du devoir, et des épouvantemens de l’enfer, pour nous forcer à aimer Dieu, tandis que mille objets frivoles attirent, tous les jours, nos amours de complaisance et de douce inclination ! Hélas ! quel renversement !...... Ah ! plutôt, aimons enfin ce Dieu d’amour comme il le mérite. Saisissons l’occasion de faire quelque chose qui lui sera agréable, et faisons-le sans hésiter ; qu’il ne nous vienne seulement pas à la pensée de demander si l’on y est *obligé*. Moins il y aura d’obligation à faire un sacrifice, plus nous devrons mettre de joie et de promptitude à le faire. Du moins, est-ce ainsi que

tous les vrais chrétiens en ont agi, de tout temps. Et cette loi d'amour existe: Dieu, la religion et l'humanité ne l'ont point abrogée.

Avons-nous besoin de dire ici de ne point nous prêter l'absurde idée que chaque fidèle soit *obligé* de pratiquer toutes les bonnes œuvres qui ne sont que conseillées dans l'Evangile ? Non, puisque cette doctrine a été justement condamnée par l'Eglise. Ce que nous voulons dire, c'est que notre salut tient à deux conditions indispensables : *éviter le mal, et faire le bien :* " *decline à malo et fac bonum.*" Or, est-ce s'écarter de la doctrine de l'Église, que de penser que ce bien, dont il est ici parlé, est tout ce que nous pouvons faire pour la gloire de Dieu et le salut de nos frères, sans nuire aux devoirs de notre état ? Et, si quelqu'un entretenait le moindre doute que le sacrifice des boissons fortes, pour l'amour de Jésus-Christ et l'édification du prochain, soit une *bonne œuvre*, ses doutes ne devraient-ils pas être dissipés, depuis que la voix de l'Eglise, par ses Pontifes et ses Prêtres ; depuis que la voix des peuples, qui, dans l'ordre du bien, est si justement appelée la voix de Dieu, se sont également prononcées en faveur des bienfaits spirituels et temporels des Sociétés de Témpérance ?

Insisterons-nous encore? Où en serions-nous, si nos pères dans la Foi n'avaient jamais rien fait que lorsqu'ils y étaient forcés, *obligés* par un commandement formel de Dieu ? Où en serait, par exemple, l'admirable Société de la Propagation de la Foi, si chaque fidèle n'en faisait partie qu'après avoir demandé et reçu l'assurance qu'il y est *obligé ?* Que de courageux Missionnaires auraient ainsi perdu la couronne des Apôtres ; que de Martyrs privés de leurs palmes ! que de peuples restés dans les ténèbres de l'idolâtrie ! que de trônes vides au Ciel, et que de réprouvés de plus dans l'Enfer, si les disciples de Jésus-Christ avaient eu, jusqu'à nous, pour habitude, de n'agir, de ne prêcher, mais, surtout de ne donner au monde l'exemple des plus sublimes vertus, que lorsqu'on leur aurait prouvé

qu'ils étaient strictement obligés à toutes ces choses ! Encore une fois, quand on aime, on ne prend pas ainsi le compas et la règle avec *son Bien-Aimé ;* on ne craint pas tant d'en faire trop pour son amour. Au contraire, avec tous les Saints qui nous ont précédés, on ne craint qu'une seule chose, c'est de n'en pas faire assez. On est ingénieux à trouver, tous les jours, quelques nouveaux moyens de lui prouver qu'on est tout entier à ses intérêts et à sa gloire.

Ne disons donc plus : " Je n'ai pas besoin de m'imposer cette privation ; je suis assez tempérant comme cela." Laissons aux Païens et aux Pharisiens, aux Sybarites et aux hommes tout terrestres ce langage impie : " Je suis assez vertueux comme cela ; je suis " assez sobre ; je n'ai pas besoin de croître en telle et " telle vertu ; je m'en tiens là." Non, jamais un vrai chrétien ne saura tenir un pareil langage, après qu'il lui a été demandé de prendre Jésus-Christ pour son modèle ; après qu'une voix lui crie, du ciel, d'avancer tous les jours, de croître sans cesse ; après qu'il lui a été positivement enseigné que *celui qui s'arrête, recule.* Penser et agir autrement, pour un chrétien, est ce que nous ne voudrions pas croire, si malheureusement l'expérience de tous les jours n'en donnait pas les plus tristes témoignages.

Que ceux-là donc, qui veulent, avant tout, un commandement positif et divin en faveur de la Tempérance, avant d'en faire partie, n'oublient point que les conditions de salut, dont nous avons parlé plus haut, seront rappelées un jour à leur mémoire, précisément les mêmes, au moment terrible où le Souverain Juge nous examinera, non seulement sur le mal que nous aurons fait, mais encore sur le bien que nous n'aurons pas voulu faire. Et qui nous sauvera alors d'être au nombre des serviteurs *inutiles ?* Ah ! raisonnons plus chrétiennement : aimons à nous dire et à nous répéter mille fois, s'il le faut, afin de nous porter plus vite au bien : " Quoi ! Que fais-je pour le ciel !"

Il s'agit d'arracher au démon de l'ivrognerie une

foule de malheureux, entièrement aveuglés, ou qui gémissent dans ses chaînes. Il s'agit de rendre à leurs familles, à la société, à la religion, une multitude d'infortunés, qui en ont oublié toutes les loix. Ce projet n'est-il pas beau, n'est-il pas grand, n'est-il pas du chrétien et de l'homme sage ? Dussé-je, pour réussir dans une si noble entreprise, risquer une partie de mes biens, exposer même ma vie, devrais-je donc balancer ? Non, sans doute ; qui sauve l'âme de son frère sauve la sienne, dit la sagesse éternelle ; car la charité, qui doit nous animer, fait trouver doux les sacrifices les plus pénibles, quand il s'agit de sauver des âmes immortelles,qui ont coûté si cher au Sauveur des hommes. Mais, ici, on ne vous en demande pas tant : il s'agit seulement de renoncer, pour l'amour deJ.-C.,à ces boissons malheureuses, dont l'abus est si facile et toujours si funeste. Dieu bénira votre sacrifice ; votre généreux exemple donnera de la force à ceux qui sont faibles, et vous aurez bientôt le bonheur de vous voir,vous aussi, apôtre au milieu d'une paroisse, d'une famille, d'un quartier régénérés.Votre nom béni,respecté,ira de bouche en bouche. Sans doute, le Dieu puissant que nous servons, pourra bien opérer ces prodiges sans vous ; il est assez fort pour renverser seul tous ses ennemis. Mais, puisqu'il vous appelle, par la voix de vos Evêques, de vos Curés, à prendre part au combat, à partager, pour ainsi dire, avec lui, l'honneur de la victoire, ne devez-vous pas accourir, avec joie, vous ranger sous ses drapeaux, surtout quand il doit vous en coûter si peu, et que vous êtes assurés du succès ? Faudrait-il vous voir honteux derrière les rangs, méditer si vous y êtes *obligés ?* Ah ! non ; ce mot n'est plus chrétien, qu'on nous permette de le dire, en présence des beaux succès qu'ont obtenus aujourd'hui les Sociétés de Tempérance, et ceux, encore aussi beaux, qu'il nous reste à conquérir.

Il nous semble que c'est ici le lieu de répondre à une objection, qui nous a souvent, et bien sérieusement, été faite : " Nous admirons le zèle, et les efforts des

Apôtres de la Tempérance," nous a-t-on dit souvent; " nous les imiterions et les seconderions même, de tout notre cœur, si nous avions l'espoir d'un véritable succès: mais nous sommes loin de partager l'espérance qui les anime. Au contraire, plus nous examinons ce qui se passe, depuis que les Sociétés de Tempérance sont organisées, dans ce pays et ailleurs, et plus nous sommes convaincus que les bonnes résolutions qu'on a mises au cœur des peuples, et les sacrifices qu'on leur a persuadé de faire de leurs anciennes habitudes, ne sont dûs qu'à un enthousiasme passager, qu'à un élan qui ne peut durer." A ceci nous répondrons: "Le Seigneur n'avait-il pas averti Moïse des prévarications futures de son peuple ? Ne lui avait-il pas dit positivement: ' Moïse, après ta mort, ce peuple, au cœur dur, ' retournera à l'idolâtrie; il m'abandonnera, moi qui ' suis son Seigneur et son Dieu, pour se prosterner ' aux pieds des Idoles des nations.' Après cette désolante prévision, Moïse cessa-t-il un moment d'employer toute la puissance de ses paroles, tous les efforts de son zèle ; cessa-t-il de descendre aux détails, aux précautions les plus minutieuses, pour détourner son peuple de tout ce qui pouvait le porter à l'idolâtrie ? "

" Lorsque St. Pierre et les autres Apôtres persuadaient à leurs disciples, par leurs paroles et leurs exemples, de vendre tous leurs biens et de les mettre en commun, pour qu'il n'y eut plus de pauvres parmi les fidèles, et qu'ils fussent tous plus détachés des biens de la terre ; étaient-ils arrêtés, dans leur zèle pour la sanctification et la régénération des hommes, par la certitude qu'ils avaient (puisqu'ils étaient aussi prophètes) que cette ferveur et ce détachement admirables ne seraient que de courte durée ? "

Ah ! quand Dieu, dans sa miséricorde, nous donne une bonne pensée, quand il nous offre une grâce, faisons-les donc germer dans nos cœurs ; ne les repoussons pas, sous le misérable prétexte que d'autres seront assez malheureux pour n'en pas profiter.

Lorsque notre Sauveur prêchait, souffrait et mou-

rait pour le salut de *tous* les hommes, ne savait-il pas, ne disait-il pas tout haut et partout, que ses prédications, ses souffrances et sa mort, seraient inutiles à un grand nombre ?

" *Cette bonne œuvre ne peut subsister toujours, longtems même ; ça ne peut faire pour tout le monde,*" sont des paroles qui n'ont jamais arrêté Jesus-Christ, ni ses Apôtres, ni ceux qui désirent être leurs disciples.

" Les boissons fortes vont plus que jamais nous inonder, comme un déluge," dites-vous ; —" notre peuple va aller se dégradant, plus que jamais, dans la fange de l'ivrognerie ! !" Mais, de grâce, dites-nous sur qui pensez-vous que devra tomber la responsabilité d'une pareille réaction ? Sera-ce sur ceux qui ont fait mille sacrifices, qui se sont imposé mille privations, et qui auront joint, à l'autorité des paroles, l'autorité autrement puissante de l'exemple, pour abolir l'usage de ces détestables boissons, qu'on devra s'en prendre, si elles continuent leurs ravages parmi nous ?

Vous voyez avec quelles ruses, avec quelle fureur le démon de l'ivrognerie et ses suppôts cherchent partout à empêcher les peuples de faire le sacrifice que les Apôtres de la Tempérance leur demandent pour leur salut. Vous dites que le succès n'est pas certain, que nous n'avons pas encore assez de force et de puissance pour une si grande et si belle œuvre. Ah ! vous confessez donc que nous avons besoin de plus d'intelligences, de cœurs et de bras, pour terrasser notre ennemi. Eh bien ! oui ; nous avons besoin de toutes les intelligences, de tous les cœurs vraiment Catholiques et Canadiens. Venez donc *tous* à notre aide, dans cette lutte si pénible, mais si noble, de la croix contre la sensualité. Au lieu de vous tenir en dehors des sacrifices et du danger ; au lieu de rester loin du combat, toujours prêts à chanter notre défaite, venez donc plutôt, accourez vous jeter dans la mêlée, et nous aider à remporter la victoire. Et, dussions-nous être vaincus tous ensemble, nous serons au moins sans reproche, devant Dieu et devant les hommes. Notre

conscience n'aura pas à nous dire, un jour, que, chassé de mille endroits, sur le point d'être entièrement banni, l'usage des boissons enivrantes s'est retiré dans notre maison comme dans une forteresse, d'où il a défié tous les Apôtres de la Tempérance, et d'où il s'est relancé sur les populations, pour les enlacer de nouveau, et les perdre dans ses filets perfides.

Fermant les oreilles à tant de raisons si pressantes, qui vous sont données, de joindre l'influence et l'autorité de votre exemple, pour aider ce à mouvement régénérateur des peuples, que vous ne pouvez nier ; pour répondre à certains petits reproches de la conscience, que vous ne pouvez étouffer tout-à-fait, vous dites que la victoire va bientôt échapper aux mains des Apôtres de la Tempérance : Ah ! ne savez-vous donc pas ce qu'il y a souvent de gloire, devant Dieu et devant les hommes, dans une défaite...! Le nom de Judas Machabé passa-t-il sans gloire à la postérité ? Dieu a-t-il refusé de le couronner au ciel, parcequ'il a succombé sous le nombre de ses ennemis ?

Ne vaut-il pas mieux appartenir à la poignée de braves qui tombèrent à ses côtés, en combattant vaillamment, que d'être au nombre des lâches qui l'abandonnèrent au moment du danger ?

Les Apôtres de la Tempérance succomberont peut-être, mais ce sera à la manière de cet immortel défenseur de son peuple : ils ne succomberont que parce que ceux, sur l'aide desquels ils avaient le plus de raisons de compter, vont manquer à leur mission. Mais, encore une fois, sur qui devra tomber la responsabilité d'un pareil malheur, et contre qui le sang du peuple criera-t-il un jour ?

A quiconque a ouvert les yeux sur les maux irréparables que l'usage de la boisson fait à notre cher et bon peuple Canadien; à quiconque a médité sur le bien qui en résulterait, si toutes les intelligences et les volontés étaient unies pour les faire disparaître, rien n'est plus désolant que les raisons, les excuses, les pauvretés qu'on répète, pour ne pas faire, à son Dieu et à sa patrie,

le sacrifice de ses goûts et de ses habitudes. C'est alors qu'on aime à porter sa pensée vers ces hommes si dignes du beau nom de citoyens et de chrétiens, qui n'ont pas balancé un instant non seulement à suivre, mais encore à diriger et accélérer par leur exemple le mouvement régénérateur... Eh ! que le Dieu des miséricordes en soit mille fois béni ! Le nombre de ces âmes d'élite, à la tête desquels figure si noblement Monseigneur l'Evêque de Montréal, qui, fermant courageusement l'oreille aux timides conseils d'une prudence toute humaine, foulent sans crainte, sous leurs pieds, tout respect humain, quand il s'agit de travailler à la régénération de tout un peuple, va toujours croissant... Et, avec le secours du ciel, tout annonce, dans un avenir prochain, le retour de notre peuple à des habitudes d'économie, de sagesse, de tempérance, inconnues à nos pères.

Vous pouviez autrefois douter du succès de la Société de Tempérance, et du bien qu'elle pourrait faire aux hommes. Mais aujourd'hui des milliers d'ivrognes convertis sincèrement, des paroisses, des peuples entiers régénérés par la Société de Tempérance, sont là, pour vous assurer que c'est le seigneur qui en a inspiré la pensée aux hommes ; et que l'établissement de cette Société, est une des grâces les plus signalées du ciel dans ces derniers tems. Si Dieu ne commande à personne d'en être, vous voyez, au moins, qu'il bénit, d'une manière bien admirable, les efforts de ceux qui s'en sont mis, pour l'amour de leurs frères.

Et, que ne verrait-on pas si, dans chaque localité, ce qu'on appelle *les gens respectables* renonçaient à l'usage des boissons fortes, et employaient toute leur influence à les faire disparaître de leur paroisse ? D'abord, ceux qui en font un mauvais usage et qui les aiment, auraient, tout de suite, bien moins d'occasions de tomber, puisque personne, ou presque personne, ne leur en offrirait. Les *gens comme il faut* n'en prenant plus, et tout le monde, même les intempérans, voulant être

du nombre des *gens comme il faut*, les ivrognes n'oseraient plus en offrir, ni en prendre, au moins devant le monde. La passion, qui ne serait plus alimentée, s'éteindrait tout doucement; la raison et la religion prendraient bientôt le dessus; et, avant peu de tems, vous béniriez le Dieu des miséricordes qui vous aurait donné le bonheur de contribuer, par votre agrégation à la Société de Tempérance, à des conversions aussi consolantes que solides. A l'appui de cette doctrine, nous aurions bien des faits à citer; mais nous n'en rapporterons qu'un seul, pour n'être pas trop long. Nous le rapporterons tel que nous l'a raconté M. le curé de... qui en a été le témoin.

Exemple.

" Il était dix heures du soir. Je lisais quelque chose qus m'intéressait singulièrement, lorsque, tout-à-coup, mon oreille est frappée d'un bruit inaccoutumé. Je prête attention, et voilà que des coups précipités se font entendre à la porte. On m'appelle, et on me conjure de venir au secours.— A peine ai-je ouvert la porte, que je reconnais François...... Il était hors de lui-même; ses mots mal prononcés et entrecoupés, annonçaient la plus vive émotion. Pourtant, voici ce que je pus comprendre: " Venez, Monsieur, tout de suite. Si vous ne faites diligence, il va arriver quelque malheur. Ah! que c'est horrible!"

Il n'est pas besoin de dire quelles impressions j'éprouvai à ces paroles. Je lui demande de qui il veut parler. " C'est de Louis...... me répond-il. Il est revenu ivre de chez...... Il est comme un tigre furieux. Il a cruellement frappé sa pauvre femme, qui a été, comme vous savez, très longtems malade: elle est tombée sans connaissance, sous ses coups. Il a battu son frère; et, lorsque j'ai laissé la maison, il tenait sa pauvre mère à la gorge; je n'ai pu l'arracher de ses mains: il avait un bâton et je craignais qu'il ne me fendît la tête. J'ai pris le parti de venir vous chercher: peut-être votre présence le calmera-t-elle. Mais hâtez-vous, s'il vous plaît; car chaque instant de retardement peut

coûter la vie à quelqu'un ." Ce récit, quelqu'effrayant qu'il fût, ne me surprit cependant pas. On peut attendre tout d'un ivrogne. Les crimes les plus affreux, les horreurs les plus épouvantables ne sont qu'un jeu pour l'homme abruti par la boisson.

D'ailleurs, je connaissais d'avance celui dont il s'agissait. Bien des fois, je l'avais rencontré ivre sur la route. Ses cris le devançaient toujours, et le faisaient reconnaître de loin. Il était alors prudent de passer vite ; aussi, personne n'était bien pressé de lier conversatiou avec lui dans ce moment.

Les juremens, les malédictions, les imprécations à faire trembler les démons mêmes, sortaient, comme un torrent de sa bouche. Combien de fois, dans ces tristes momens, n'avait-il pas frappé et fait couler le sang de ses meilleurs amis ! Combien de fois n'avait-il pas, alors aussi, battu son vieux père ! Il est vrai que personne ne plaignait beaucoup le pauvre homme. C'était lui qui avait instruit son enfant dans l'art de boire. C'était lui, qui lui avait mille fois montré le chemin de l'auberge. . . . Pendant que tous ces tristes souvenirs viennent se heurter, à la fois, dans ma mémoire, je pars, ou plutôt, je cours avec François...La distance n'était pas bien longue, elle fut promptement franchie. Je n'étais pas arrivé que déjà j'entendais les hurlemens, les cris, etc. Sans frapper à la porte, j'entre brusquement...... Quel spectacle, grand Dieu ! La pauvre femme, à peine revenue de son évanouissement, se tordait les mains de désespoir. Elle s'arrachait les cheveux, comme une personne qui a perdu la raison. Ses yeux, égarés et rougis, laissaient tomber des larmes brûlantes sur un jeune enfant, qu'elle tenait sur ses genoux, et dont les cris perçans déchiraient l'âme. Pauvre femme ! comme elle appelait à grands cris la mort ! Comme elle maudissait, avec d'énergiques paroles, le jour où elle s'était liée au monstre cruel qui, au lieu d'être son époux, s'était fait son impitoyable bourreau ! Plus loin, j'apercevais le frère, le visage couvert de sang ; et puis, à quel-

que distance,dans l'ombre, la mère infortunée. Ses cheveux, en désordre, pendaient autour d'elle, et attestaient qu'un des plus noirs forfaits venait de s'accomplir ; qu'un homme avait frappé celle dont il tenait la vie ; qu'un enfant avait levé la main sur sa mère ! Elle était défigurée, et à moitié morte des coups qu'elle avait reçus. Ses pleurs, ses cris, ses sanglots se mêlaient à ceux de sa bru et de son enfant......

Et lui, le monstre, où était-il donc ?

Il se promenait. à pas redoublés, au milieu des chaises et des tables brisées et renversées, pêle-mêle, sur le plancher. Quelque furieux qu'il fût, mon arrivée subite le déconcerta pourtant.

Etant prêtre et curé ; plus ce malheureux semblait perdu, plus je devais faire d'efforts pour le ramener. Aussi je ne perdis pas de temps. Dès le lendemain je me mis à l'œuvre. Je lui parlai de laisser la boisson ; mais je ne tirai de lui d'autres paroles que celles qu'il m'avait déjà données. Bien des fois, déjà, il m'avait dit que c'était impossible pour lui. Qu'il avait bien du chagrin et de la honte, de ce qui s'était passé la veille ; qu'il promettait bien de ne plus s'enivrer ; mais qu'il ne pouvait pas promettre de ne plus jamais prendre de boissons fortes. Il y avait si longtems qu'il en prenait, disait-il. Il travaillait si fort. Il allait si souvent au mauvais tems. D'ailleurs, ajoutait-il, après tout, il n'y avait pas tant de mal à prendre un petit coup, avec son ami, pourvu qu'on ne fit pas d'excès..... Enfin, il me donnait toutes les bonnes raisons que les intempérans sont si industrieux à trouver......

Bien déconcerté de ses réponses et de ses résistances aux bons conseils que je lui donnais, je ne me décourageai pourtant pas tout-à-fait. Il n'y avait pas longtemps que j'avais commencé à établir la Société de Tempérance dans ma paroisse ; et déjà je voyais fuir le démon de l'ivrognerie de bien des lieux, où, jusque là, il avait régné en maître souverain.

Le soir, j'appelle secrètement Charles...... son plus

proche voisin, son meilleur ami. C'était un brave homme, qui ne se dérangeait peut-être pas deux fois dans un an ; mais, pourtant, fort attaché à ses trois et quelquefois quatre petits coups par jour. Bon cœur envers ses amis, jamais personne n'était venu le visiter, sans qu'il les traitât...... Il avait toujours chez lui le meilleur Jamaïque de Québec ; et, ni sa famille, ni sa santé ne paraissaient souffrir des nombreuses *politesses* qu'il faisait à ses amis. Comme de raison, il n'aimait point du tout la Société de Tempérance. Dès la première fois que j'en avais parlé en public, il s'était prononcé hautement contre : cela était bon, disait-il, pour les gens qui n'étaient pas capables de se conduire eux-mêmes ; que, pour lui, il n'avait aucun besoin de cette Société, qu'il pouvait se *tempérer* tout seul, et qu'il ne s'en mettrait jamais.

Rendu chez moi, il m'exprime le chagrin qu'il a, ainsi que le voisinage, de ce qui s'était passé la veille, chez le pauvre Louis...... " Eh bien ! il ne tient qu'à vous, mon cher Charles...... de ramener et de convertir votre ami Louis...." " Ah ! Monsieur," me répond-il, si ça tenait de moi, ça serait bientôt fait ; car je donnerais la moitié de mon sang, la moitié de ce que je possède pour lui faire passer cette malheureuse ivrognerie. C'est un si honnête homme, c'est un si bon voisin ; c'est un cœur si sensible, si généreux, lorsqu'il est sobre !

" Mais, à peine a-t-il la tête chaude, qu'il devient comme un loup enragé. Je m'attends qu'il finira par tuer quelqu'un, peut-être moi le premier. Car, quand il a pris quelques coups de trop, il ne connaît plus personne ; et, je crois qu'il frapperait le Bon Dieu même, s'il pouvait le rencontrer alors. Pour le convertir, je crois qu'il faut un grand miracle. Il aime tant la boisson ! M. le curé, qui vous a précédé, a essayé bien des fois de le convertir ; et s'il n'en a pas été capable, ni vous avec vos beaux sermons, comment pouvez-vous penser que ça dépend de moi de le convertir ?"

" Et bien, oui, mon brave ami, je persiste à vous dire que la conversion de Louis......dépend de vous. En effet, jusqu'à présent, on ne savait pas trop comment s'y prendre pour ramener un ivrogne. Comme on laissait subsister les occasions autour de lui, il n'avait pas plutôt pris sa bonne résolution, qu'il l'oubliait, chez le premier ami qu'il rencontrait. Rien donc n'était plus rare que la persévérance de ces sortes de pécheurs, dans leurs bons désirs de se corriger. Mais voilà que le Dieu des miséricordes vient de nous donner, dans les Sociétés de Tempérance, un moyen aussi simple que puissant de les convertir. En agrégeant à la Société de Tempérance les amis respectables et sobres et les parents d'un ivrogne, on ôte les occasions qu'il aurait de retomber ; il pourra aller partout sans qu'on lui offre de boisson. Personne ne lui en demandera, et toutes ces circonstances, aidées de la grâce de Dieu, feront que son retour à Dieu sera aussi durable que sincère. Mettez-vous de la Société de Tempérance, ainsi que tous ceux du voisinage, avec qui vous savez que Louis...... va le plus souvent ; ça va vous fatiguer les premiers jours, à cause de la longue habitude que vous avez de prendre des boissons fortes ; mais il ne vous en arrivera aucun mal, je vous assure. Au contraire, vous vous en trouverez bien de toute manière, avant peu. Offrez cette petite privation à Dieu, pour la conversion de votre ami. Dites à Louis...... que vous détestez la boisson, de tout votre cœur, à cause des crimes qu'elle lui a fait commettre, ainsi qu'à tant d'autres. Dites-lui qu'en conséquence vous ne voulez plus jamais en prendre, ni en avoir dans votre maison, pour en donner à vos amis."—Charles......avait écouté ces paroles, avec une attention respectueuse....... " Le conseil que vous me " donnez là, M. le curé, est bon, je veux le suivre ; et " j'espère que mes voisins vont en faire autant, car, " je vous avouerai que ça nous fatigue, de voir que " vous vous donnez tant de peine pour établir une " chose qui est si visiblement pour notre bien, et que " nous résistons toujours.

" Nous ne comprenions pas, lorsque vous avez com-
" mencé à établir la Société de Tempérance dans la
" paroisse, qu'elle ferait tant de bien ; et nous ne la
" regardions pas d'un trop bon œil, mais, aujourd'hui
" que nous voyons les changemens qu'elle opère par-
" tout, nous avons changé d'idées à son égard. Et
" après tout, si nous n'avons pas le bonheur de rame-
" ner notre ami, il ne nous arrivera pas grand mal de
" quitter la boisson ; et puis, nous aurons toujours le
" mérite d'avoir fait notre possible."

Il me serre cordialement la main, et part. Il tînt parole, comme je m'y étais bien attendu.—Le même soir, il vint, avec six de ses voisins, tous grands amis de Louis...., se mettre de la société de Tempérance. Ils n'eurent rien de plus pressé, le lendemain, que d'annoncer cette nouvelle à leur infortuné ami. Il n'en voulut d'abord rien croire, mais il ne mit pas grand tems à se convaincre de la réalité.

Frappé de l'intérêt que ses amis prennent à son salut, il se résout à les imiter. Cette résolution, qu'il avait tant de fois prise, de ne jamais goûter aux boissons enivrantes, et qu'il avait autant de fois oubliée, lorsque ses amis lui en offraient, ou qu'il en voyait prendre, lui devient d'une éxécution facile, depuis qu'il n'en voit plus nulle part. Il rentre en lui-même, et voit avec effroi qu'il n'a pas approché des sacremens depuis bien des années. Il se décide à faire une confession générale......Quelques mois plus tard, il était à la Sainte Table, entre sa femme et sa mère, et recevait, avec les sentimens de la plus tendre piété, le corps de Jésus-Christ. Depuis ce tems, il est le modèle de ma paroisse."

Membres de la Société de Tempérance, ne manquons jamais à la promesse que nous avons faite à Dieu. Et que le triste exemple suivant nous en fasse prendre, plus que jamais, la résolution.

" Michel,...... habitait avec sa famille, le beau village de....... Et tout le monde l'aimait. Il était franc, honnête et laborieux, bon époux, bon père, bon ami.

C'était à qui l'aurait pour travailler dans les environs, car sa journée valait celle de deux hommes ordinaires. Mais ces bonnes qualités, il ne les possédait que lorsqu'il était sobre ; et malheureusement il aimait passionément la boisson.

“ Or, nul n'était plus insupportable, plus stupide, et plus vil que ce pauvre Michel...... lorsqu'il avait quelques coups dans la tête. Il n'avait plus alors qu'une pensée, qu'un désir ; c'était de boire : et pour se satisfaire, tout était oublié, sacrifié. Bien des fois il avait vendu jusqu'à ses hardes, son lit même, pour acheter du rum.

Il passait des quinze jours, des mois entiers, presque toujours ivre...... Les enfans seraient alors morts de faim ou de froid, si sa femme n'eut travaillé, jour et nuit, pour gagner un pain noir, qu'elle leur donnait trempé de ses larmes...... Revenu de ses fêtes, Michel, honteux et tout contrit, demandait pardon à Dieu, et mêlait ses larmes à celles de sa famille...... Il se remettait à l'ouvrage avec une ardeur incroyable ; et cette bonne nature que Dieu lui avait donnée, les saillies d'esprit dont il était plein, charmaient de nouveau tout le monde. Tout était bientôt pardonné ; car on aimait à oublier le passé d'un si brave homme, et à lui prévoir un meilleur avenir. Cependant, chacun se disait : “ l'ivrognerie date de loin dans cette malheureuse famille, et il a dû en contracter le goût en prenant le lait de sa mère.”

C'était en 1843. La Société de Tempérance avait été prêchée dans la paroisse de...... et Dieu avait daigné lui-même mettre la main à l'œuvre : aussi s'était-il opéré de véritables prodiges.

Le Seigneur était béni, loué partout. Les écoles abandonnées se relevaient et se remplissaient, tous les jours, de mille joyeux enfans. Les maisons reprenaient un nouvel air de propreté et de bonheur. Les scandales cessaient, pour faire place à des mœurs pures et douces. Les auberges étaient désertes ; il n'y avait foule qu'aux tribunaux de la Pénitence et à la Table

Sainte. Partout, dans cette heureuse paroisse, on se félicitait d'un changement si admirable et si prompt. Tout le monde en rapportait la gloire à Dieu, seul auteur de tout bien. Il n'y avait de tristes, en ces jours-là, que le démon et quelques-uns de ses petits suppôts, qui, après avoir crié bien fort que la Tempérance ne pouvait prendre racine dans cette paroisse,confus d'être faux prophètes, appelaient vainement une réaction, de toute la force de leurs poumons. Michel......, comme les autres, avait entendu la parole de Dieu. Il avait pleuré ses mauvais jours, et demandé à être reçu, lui aussi, membre de la Société de Tempérance... Cette faveur ne pouvait lui être refusée.—Les jours d'épreuves passés avec bonheur, M. le curé crut d'autant plus devoir l'admettre, que nombre des personnes les plus respectables du village avaient intercédé pour lui, et protesté de ses bonnes résolutions et de sa persévérance........

Impossible de dire la félicité, le bonheur, la joie pure, que goûta, cette année, la famille de Michel..... Par son travail journalier, joint à celui de sa femme, il satisfesait aux premiers besoins de la vie et même au-dela... Ceux qui étaient entrés dans cette pauvre maison avant cette heureuse époque, ne s'y reconnaissaient plus ; tout y respirait la propreté, la décence. Ses enfans, convenablement habillés, eurent bientôt gagné, par leurs talens et leur application, les meilleures places de l'école .....

"Il me semble que je suis comme dans un petit paradis," disait sa femme aux voisines," tant tout est changé pour " le mieux autour de moi...... Ah ! que le bon Dieu " est bon pour moi ! Il a eu pitié de ma misère et de " celle de mes chers petits enfans. Aussi, lui seul con-" naît ce que nous avons souffert ! Aidez-moi à le re-" mercier et à le bénir......" Et des larmes de joie coulaient sur ses joues........

Pauvre femme ! que tes jours de bonheur vont être cruellement payés !..........

Depuis plus d'un an Michel faisait donc la joie de

sa famille et l'admiration de ses amis, lorsque vint un jour de malheur....... M. le curé avait prêché, pour encourager ses bons paroissiens à la persévérance dans le noble sacrifice qu'ils avaient fait des boissons fortes ; il avait mis, sous leurs yeux, le tableau touchant des bénédictions que Dieu avait déjà répandues sur la paroisse, depuis que, pour son amour, ils avaient renoncé à leurs mauvaises habitudes. Il avait terminé son discours par leur citer quelques faits déplorables arrivés depuis peu, pour leur montrer que ceux qui manquaient à leur promesse, non seulement n'avaient pas à prétendre aux bénédictions du ciel, mais pouvaient s'attendre à quelques châtimens exemplaires.......

—" Je m'en vais à Québec," dit Michel à sa femme ; " on m'offre un bon prix, je ne serai que quelques " jours absent......" Si on eut percé d'un couteau le cœur de cette pauvre femme, on ne lui aurait pas fait tant de mal.

—" Ah! malheureux, lui dit-elle, je vois bien ce qui t'appelle à la ville... Tu sais que M. le curé te l'a défendu... Depuis quelques jours, il me semble que tu sens la boisson......

—" Tiens, ma femme, ne te fâches pas, je n'ai pris que quelques verres de grosse bière."

—" Mais as-tu donc oublié ce que le curé a dit dimanche, que la grosse bière est défendue, et plus dangéreuse que le rum; que le démon commençait toujours par-là, quand il voulait faire tomber un membre de la Tempérance... Est-il possible, mon cher mari, que tu veuilles me replonger dans la peine comme autrefois ?"

—" Ne crains rien, ma petite femme, l'ivrognerie m'a fait trop de mal, à moi aussi, pour que je veuille recommencer......"

Il l'embrasse et part..........

" Capitaine," dit-il, dès qu'il fut arrivé au port de Québec, " vous allez me faire débarquer, s'il vous plaît, un peu; j'ai quelque affaire en ville."

—" Mais, mon pauvre Michel, veux-tu que je te

dise, tout de suite, ton affaire... tu veux aller boire : tu ne réussiras pas, car j'ai défendu à mes gens de te débarquer. Dieu merci, il n'est pas rentré de boisson dans ma goëlette, depuis que je suis de la Tempérance ; et tant que je la commanderai, on n'y boira que de l'eau."

A dix heures du soir, une petite embarcation, partie d'une goëlette voisine, et montée par un jeune enfant, à qui Michel avait donné quelques sols, le déposait sur le quai.........

Vers onze heures, le Capitaine se promenant sur le pont, entendit tout-à-coup ce cri perçant, semblable à un cri de mort : " Ah ! mon Dieu !" Il écoute encore,......... mais il n'entend plus rien ; le silence, le calme le plus parfait règnent. Cependant, une pensée terrible a traversé son esprit comme un éclair : il court à la chambre. " Où est Michel ?......... Où donc est Michel ?....... Quoi ! il est débarqué !........ Ah ! je viens de l'entendre jeter un cri affreux. J'ai reconnu sa voix, il est mort !.. Levez-vous, mes enfans, vite jetez-vous dans la chaloupe,.. à son secours !" Mais il n'était plus tems !.......

En revenant de l'auberge, où il avait pris quelques coups de boisons et fait emplir sa bouteille, le malheureux Michel avait voulu regagner son bord ... mais, au milieu des ténèbres,... marchant sur le bord d'un quai, il était tombé d'une hauteur de vingt pieds, et s'était tué dans sa chûte. Son cadavre fut ramassé dans la boue ...."

Si nous sommes fidèles à l'engagement, que nous avons pris, pour l'amour de Dieu et de nos frères, de nous priver de l'usage des boissons fortes, il ne nous en arrivera jamais aucun mal, et le Seigneur nous bénira.

Exemple.

C'était dans l'automne de 1844. Un superbe navire, richement chargé, fesait voile de Québec pour Londres, lorsque, vers le Bic, il est assailli par une horrible

tempête. Pour surcroît de malheur, une neige épaisse vient lui dérober la vue des terres.

Egaré dans sa course, il est emporté en un moment sur les périlleux récifs de Port-Neuf. Ceux qui ont visité ces endroits redoutés et sauvages, peuvent seuls se faire une idée de la position de ce malheureux navire.

On était au milieu de la nuit, et d'affreuses ténèbres l'enveloppaient. Les vagues mugissantes, impétueuses, tourmentaient le vaisseau, en danger imminent de sombrer. Le vent, soufflant avec rage, avait déchiré les voiles, et en dispersait au loin les lambeaux. Une neige abondante, opaque, ajoutait à l'horreur de la situation et rendait la manœuvre impossible. Tout présageait donc à l'équipage un sort funeste. Trempé jusqu'au os par la mer, glacé, engourdi par un froid pénétrant, il courait le risque de se voir enlever par une de ces montagnes d'eau qu'elle élevait à une hauteur prodigieuse.

Pour alléger le bâtiment, le maître donne l'ordre de le raser ; et bientôt frappés des coups redoublés de la hache, les mâts chancèlent et roulent à la mer. On avait espéré que, délivré de ce poids énorme, le vaisseau arriverait plus sûrement au rivage ; espoir inutile ! Arrêté sur un fonds mouvant, il y ensevelit sa carène ; les vagues le soulèvent un moment, mais il retombe sur l'écueil qu'il ne peut désormais franchir. Il tourne sa proue au vent et à la mer, en sorte que la poupe offre contre eux un abri : c'est là que les matelots, au nombre de vingt, tous membres de la Société de Tempérance, s'étaient réfugiés. C'était là que tous, dans d'inexprimables angoisses, attendaient le coup de la mort. Déjà le vaisseau craquait horriblement, et allait peut-être s'entr'ouvrir......

“ Mes amis ” dit le maître du navire, s'adressant à l'équipage, “ tout est fini pour nous..., mais, en atten-
“ dant notre dernière heure, venez avec moi re-
“ prendre des forces, afin de lutter aussi longtemps que
“ possible, contre le froid qui nous paralyse et la ter-

" rible mort qui se présente... J'ai un quart d'eau-de-
" vie (*brandy*,) c'est le moment d'en faire usage......"
—" Maître nous avons promis au Dieu tout-puissant,
" en présence de son digne ministre, le révérend Père
" Mathew, de ne jamais prendre de boissons fortes:
" jusqu'à ce moment nous avons été fidèles à notre
" promesse, et nous voulons y tenir jusqu'à la mort.
" Puisse le Seigneur, en qui seul nous mettons notre
" confiance, avoir pitié de nous!"

Quatre braves irlandais avaient prononcé ces héroïques paroles, et les Anges les avaient portées au pied du trône de Celui qui commande aux tempêtes.

Les seize autres matelots ne se sentant pas le courage d'imiter ce sublime exemple, suivent le maître à sa chambre.

Les verres se remplissent... mais hélas! une mer d'une grosseur effrayable se précipite en mugissant sur le navire. La poupe brisée vole en éclats, et le maître et ses seize matelots sont lancés, le verre à la main, au fond de l'abîme!...

Le lendemain, leurs cadavres flottaient au rivage. La tempête était finie...

Quelques hommes vinrent de grand matin visiter le navire en détresse, et y trouvèrent sur le pont quatre marins agenouillés qui ne savaient comment exprimer leur joie d'avoir été si miraculeusement préservés de la mort.

Les anges les avaient protégés de leurs blanches aîles, contre le froid, la mer et la tempête.

CHAPITRE II.

2o. Avec le secours de Dieu.

Se défier de soi-même, et mettre sa confiance en Dieu.

La Foi nous apprend que, sans le secours de la grâce de Dieu, nous ne pouvons rien faire de bien, dans l'ordre du salut. Si donc vous entrez dans la Socié-

té de Tempérance, soit pour devenir plus tempérant vous-même, soit pour porter les autres à le devenir, il ne faut pas que vous comptiez uniquement sur la sincérité de votre résolution, ni sur la force de votre propre volonté. Car dès lors, vous manquerez votre but. Vous appuyant sur vous-même, qui n'êtes que faiblesse, vous succomberiez à la première tentation que vous auriez de prendre des boissons fortes. C'est donc surtout sur le *secours de la grâce de Dieu* que vous devez compter, si vous voulez procurer votre bien spirituel, ou celui de vos frères, en rentrant dans cette société. En un mot, vous ne devez en faire partie, que lorsque vous serez convaincu qu'elle est un des puissans moyens que le ciel emploie dans sa miséricorde, pour faire découler ses grâces sur les hommes.

Il est de fait qu'à venir jusqu'à ces derniers tems, rien n'était plus rare et plus difficile, que la conversion d'un ivrogne. Ces malheureux, dont le nombre allait toujours croissant, fesaient la désolation, le désespoir des plus saints prêtres, des curés les plus zélés.

Le vénérable M. BEDARD, curé de Charles-Bourg, si connu dans tout le pays, par les missions qu'il a prêchées, pendant un grand nombre d'années, à la suite de nos Evêques, parlant des ivrognes à un jeune prêtre : " Frère," lui dit-il, " vous aurez la joie de voir " bien des pécheurs se convertir, dans le cours de votre " ministère ; des ennemis oublier leurs vieilles ran- " cunes et devenir des amis sincères ; vous aurez " souvent la consolation d'être le dépositaire des res- " titutions secrètes ; des personnes de tous les âges et " de tous les sexes, livrées aux passions les plus hon- " teuses, briseront généreusement les chaînes du pé- " ché, et deviendront l'édification et l'exemple de " votre paroisse.......... Mais, les ivrognes, rien n'est " plus difficile et plus rare, que de les voir se conver- " tir et persévérer. Il faut comme un miracle pour " convertir cette espèce de pécheurs. Ils sont si dé- " gradés par ce vice infâme, qui les conduit à tous les " crimes et les met au rang des plus vils animaux,

" qu'on dirait que Dieu les a frappés d'un anathème " encore plus terrible que celui qui fut lancé contre " Caïn."

Oui jusqu'à ces derniers tems, l'homme, que déjà possédait une fois le démon de l'ivrognerie, semblait porter sur son front le sceau de l'éternelle réprobation. Il devenait sourd à la voix de l'honneur, et à celle de sa conscience. En vain que le ministre de Jésus-Christ, parlant du haut de la chaire de vérité, lui montrait l'enfer ouvert sous ses pieds. Il riait de ces menaces, on allait bientôt les oublier, dans les orgies d'une sale et infecte auberge. Vainement une épouse désolée et digne d'un meilleur sort, lui donnait-elle le détail affreux de sa misère et de celle de ses enfans. Il se moquait de ses larmes ; il n'y répondait que par des juremens et des blasphêmes. Si cette femme malheureuse, pour faire plus d'impression sur lui, se jetait à ses pieds pour le supplier, au nom de Dieu, d'avoir pitié d'elle et de ses pauvres petits enfans, qui périssaient de misère, de froid et de faim ; si elle le conjurait, au nom de ce qu'il avait de plus cher au monde, de ne pas tout dépenser pour la boisson, et de réserver quelque chose pour donner du pain, des habits à sa famille ; il lui commandait brutalement de se taire ; et souvent, il la frappait cruellement à la moindre plainte............ Combien n'a-t-on pas vu de malheureux ivrognes après avoir bu les biens qu'ils avaient reçus de leurs pères, vendre jusqu'aux hardes de leurs femmes et de leurs enfans ; vendre jusqu'à leurs propres habits, pour acheter quelques verres de boisson. Chacun sait que nous ne disons là rien d'exagéré. Il est peu de paroisses ou l'on ne soit témoin de ces tristes exemples de perversité, d'endurcissement et de dégradation. Cependant, les chaires chrétiennes retentissaient, partout, des anathèmes de la religion contre l'ivrognerie. Partout, des prêtres, remplis de science et de zèle, employaient toute la force de leur ministère pour convertir les ivrognes.....

Combien de fois, après d'inutiles efforts pour rame-

ner dans la bonne voie les intempérans dont le salut leur était confié, les ministres de Jésus-Christ n'avaient-ils d'autres ressources, d'autres consolations, que d'aller verser, aux pieds des saints autels, des larmes amères sur leur endurcissement. Mais alors, avec quelle ferveur ne conjuraient-ils pas l'adorable et bon maître de se ressouvenir du sang qu'il avait versé, du fiel si amer dont il avait été abreuvé pour leur amour ? avec combien d'instances ne le suppliaient-ils pas de jeter un regard de miséricorde sur tant d'infortunés esclaves du plus tyrannique et du plus dégradant de tous les vices ? Tant de prières, de larmes et de vœux ardens ont enfin touché le cœur de Dieu. C'est alors que la Société de Tempérance nous a été donnée, comme une de ces rosées de miséricorde qui tombent, de tems en tems, du ciel, sur cette vallée de larmes. Oui, la Société de Tempérance a toutes les marques d'une de ces pensées que le Dieu de bonté tire des trésors de sa science, et qu'il donne à l'homme, pour l'aider à briser quelques-unes des épines qui croissent partout si piquantes, si vénéneuses et si dures sur les bords de l'*étroit chemin*.

Chaque curé s'est entouré d'une compagnie de courageux soldats, pour l'aider à combattre et à chasser, loin de sa paroisse, le démon de l'intempérance. Il a invité à s'enrôler dans cette milice sainte, tout ce qu'il y avait parmi son peuple de cœurs nobles et généreux. Il a placé entre leurs mains l'arme du chrétien, la croix, au milieu de laquelle est écrit l'engagement de la Société de Tempérance. Au nom de Jésus-Christ, abreuvé de fiel et de vinaigre, chaque curé, soutenu de l'élite de sa paroisse, a dit : " *guerre à mort au démon de l'ivrognerie !*" Et partout où ces paroles sont tombées sur des cœurs vraiment chrétiens, Jésus-Christ a été pour ses soldats, et la victoire la plus complète a couronné leurs efforts et leurs sacrifices. Il n'y a pas eu de sang ni de larmes versées dans ce nouveau combat ; il n'y a de versées et de

perdues que les boissons détestables qui avaient causé tant de maux.

Ah! un peu plus de zèle encore, un peu plus de courage et d'entente générale ; et Dieu renouvellera parmi nous les prodiges qu'il opéra, tant de fois, pour tirer le peuple d'Israël des mains de ses ennemis. Il est toujours le *Dieu fort, le Dieu des armées ;* et, dans une guerre si juste, qui peut douter qu'il n'envoie son ange combattre à notre tête ; ou que, par un de ces moyens dont la faiblesse apparente ne montre que mieux sa puissance, il ne demande en quelque sorte que l'union de notre volonté avec la sienne pour terrasser l'ennemi?

En voici un exemple:

"Les Israélites gémissaient, depuis plusieurs années, sous la dure servitude des Madianites, lorsque le Seigneur résolut de les délivrer. Gédéon fut choisi pour commander l'armée d'Israël, forte de trente-deux mille hommes.

" Mais Dieu, jaloux de sa gloire, craignant que ce peuple endurci n'attribuât à ses propres forces et au nombre de ses soldats, la victoire qu'il allait remporter, commande à Gédéon de renvoyer vingt-deux mille hommes. Il ne lui en restait plus que dix mille: c'était encore trop, dans l'ordre de la Providence. L'armée devait passer près des eaux du Jourdain, lorsque Dieu parlant à Gédéon, lui dit: " Je vous promets la " victoire; mais je veux que le peuple sache que c'est " moi seul qui la donne. Vous avez encore trop de " soldats à votre suite. Renvoyez donc ceux que vous " verrez plier le genoux pour boire: ne gardez, pour " combattre, que ceux qui se contenteront de prendre " l'eau avec la main, pour la porter à leur bouche, et " se désaltérer........." Il ne s'en trouva que trois cents de ces derniers. Et ce fut à la tête de cette petite troupe, choisie de Dieu, que Gédéon s'avança pour combattre l'armée innombrable de ses ennemis.

" Mais, pour que tout fut miraculeux dans cette victoire, il n'arma pas le bras de ses guerriers d'épées

ni de lances, selon la coutume ; il se contenta, suivant l'inspiration qu'il en avait reçue de Dieu, de mettre dans leur main gauche un vase de terre vide, au milieu duquel était une lampe allumée, et, dans leur main droite, une trompette.

" Gédéon range ses trois cents soldats autour du camp des ennemis, sans être aperçu, à la faveur des ténèbres de la nuit. Au signal qu'il donne, chacun de ces braves fait retentir l'air du son de sa trompette, et brise le vase qu'il tient dans la main. Les ennemis, éveillés soudainement par le bruit éclatant de ces trompettes, éblouis, épouvantés par toutes ces lumières dont ils sont environnés, cherchent à fuir de toute part. Dans un moment, le désordre le plus affreux, la plus horrible confusion règnent partout. Personne ne se reconnaissant au milieu des cris, du tumulte et des ténèbres, ils tirent l'épée les uns contre les autres, et couvrent bientôt la terre de leurs morts et de leurs blessés."

C'est ainsi qu'avec cette nouvelle manière de faire la guerre, que Dieu, dans sa miséricorde, vient de nous inspirer nous sommes presque assurés de triompher des ennemis de notre salut. Pour cela, nous n'avons qu'à briser et détruire les vases que nous avions constamment entre les mains, et qui contenaient les boissons dont nous nous servions, par sensualité, au préjudice de notre santé, de notre bourse, et surtout de notre religion. Ce n'est qu'alors qu'on verra briller parmi nous, du plus pur éclat, mille vertus qui étaient cachées et obscurcies par l'usage de ces détestables liqueurs.

La trompette de la renommée publiera partout ce qui sera fait de bien dans chaque localité où on aura courageusement pris l'engagement de la Tempérance ; chacun voudra participer aux grâces abondantes que Dieu répandra sur les peuples où cette société s'établit ; de toutes parts, nos ennemis spirituels seront mis en fuite ; et Dieu sera béni, loué et aimé dans mille endroits où l'intempérance et tous les vices régnaient depuis longtems.

Que chacun donc se fasse un devoir, un saint honneur, d'appartenir à la Société de Tempérance. Ne cherchons pas de prétexte de n'en pas être. Surtout, qu'on n'entende plus dire comme par le passé : " Je " me mettrais bien de cette Société, mais je crains de " ne pouvoir persévérer dans le sacrifice qu'elle de- " mande." Souvenez-vous que c'est pour l'amour de Jésus-Christ que vous allez faire ce sacrifice : et que votre Jésus, pour l'amour duquel vous agirez, sera comme obligé de vous soutenir et de vous fortifier. Vous êtes faible, il est vrai ; mais il est fort et puissant. Nous vous louons de vous défier de vos propres forces ; mais ne seriez-vous pas infiniment blâmable de vous défier du Dieu bon qui a *promis* de ne jamais abandonner ceux qui l'invoquent avec amour, confiance et humilité ? Venez-donc, encore une fois, pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, et appuyé sur la grâce de Dieu, vous enrôler dans l'armée des braves, des vrais amis de Dieu et de la vertu, qui ont juré de combattre jusqu'à la mort, contre un des plus grands ennemis du salut des hommes. Vous êtes assuré de la victoire : c'est le Dieu Tout-Puissant qui vous la donnera.

Ce serait ici le lieu de citer plusieurs de ces conversions, aussi frappantes que solides, opérées par la Société de Tempérance, pour prouver que la grâce de Dieu aide et soutient ceux qui s'en mettent : mais, comme il est peu de paroisses aujourd'hui, où cette Société, mille fois bénie n'ait amené de ces changemens admirables, nous n'apprendrions rien à personne. Nous préférons prendre une autre voie pour prouver cette vérité.

Dieu a deux manières de faire voir qu'une œuvre lui est chère et qu'il la protège. La première est de bénir ceux qui la soutiennent ; la seconde, de punir visiblement ceux qui en retardent les progrès et qui s'y opposent.

Exemple.

" M. A...... curé de...... avait établi, depuis quelque tems, la Société de Tempérance dans sa paroisse, et, déjà, le bien qu'elle opérait était visible partout. Il s'en faut pourtant que tous ses paroissiens consentissent à s'en mettre ; au contraire, un certain nombre n'en parlaient qu'avec le plus grand mépris. Parmi ceux-ci se trouvait un père de famille, qui aurait eu cependant bien besoin d'en être ; car rien n'était plus commun que de le voir se déranger par la boisson. Outre le chagrin qu'il causait à sa pauvre femme, par sa colère, ses juremens et le scandale qu'il donnait à ses enfans, il faisait des dépenses assez fortes pour altérer sa famille. Comme, d'ailleurs, cet homme avait de bonnes qualités, M. le curé, un jour, résolut de faire un effort pour le gagner à la Tempérance. Il prend donc avec lui deux de ses amis, qui en étaient déjà, et se rend chez notre homme. Il lui représente les chagrins qu'il cause à sa femme, les mauvais exemples qu'il donne à sa famille. Il lui fait voir son bien s'en allant en ruine, sa santé qui se détériore ; mais, par-dessus tout, son âme qu'il perd. Enfin ce digne prêtre met tout en œuvre pour le porter à suivre l'exemple de ses amis, à quitter la boisson pour toujours, à se mettre de la Société de Tempérance." " Moi, répond-il avec colère, me mettre de la So-" ciété de Tempérance ! non, non, jamais, jamais ! Il " n'y a que des pourceaux qui doivent se mettre d'une " pareille Société." Le digne pasteur, affligé de cette inconvenante réponse, voyant qu'il n'y avait rien à faire avec un pareil homme, se retire, le cœur gros de chagrin. Trois semaines plus tard, ce malheureux aperçoit ses bâtimens en feu. Il s'élance pour arracher ses animaux des flammes ; et il tombe raide mort, étouffé par le feu et la fumée, sur deux pourceaux déjà à moitié brûlés !......

" Ce terrible châtiment fit ouvrir les yeux à plusieurs de ses amis, qui ne l'avaient que trop malheureuse-

ment écouté, et qui vinrent, aussitôt après, se mettre de la Société de Tempérance."

Autre Exemple.

" Les jeunes gens de la paroisse de...... avaient été fortement invités, par leur curé, à s'enrôler dans la Société de Tempérance. On leur avait fait voir combien il en résulterait d'avantages temporels et spirituels pour eux, s'ils abandonnaient l'usage des boissons fortes, auxquelles un grand nombre parmi eux étaient déjà malheureusement enclins. Ils paraissaient tous déterminés à suivre le conseil de leur pasteur, lorsqu'un nommé Michel........., qui s'aperçoit de leur dessein, les appelle à lui, après l'office....... Pendant un tems considérable, il leur débite tout ce que le démon peut lui suggérer pour les en détourner. Il leur dit que, jusque-là, on s'était bien sauvé sans cette Société. Quel mal d'ailleurs, leur disait-il, pouvait-il y avoir à prendre un petit coup, avec un ami ? c'était le seul plaisir qu'ils pouvaient se procurer ; et il n'y avait aucune raison de le leur interdire. Il était allé, leur assurait-il, il n'y avait pas longtems, chez un bon prêtre, qui lui avait fait la politesse d'un coup de rum, et qui se moquait bien de la Tempérance,et que,s'ils écoutaient leur curé, ils auraient bientôt perdu la tête. Il leur prouvait surtout, à sa façon, que cette Société étant faite pour ramener les ivrognes, c'était les insulter, eux, que de leur proposer de s'en mettre, puisqu'ils étaient tous des jeunes gens sobres et honnêtes. Enfin, il finit par leur dire que, s'ils suivaient le conseil de leur curé, ils deviendraient la risée des paroisses voisines, dont les curés avaient trop d'esprit pour exiger de pareilles choses...... Son discours fit une telle impression, que personne ne vînt, ce jour-là, se mettre de la Société de Tempérance.

" Le lendemain, ce même Michel......... était à enlever de la terre, au pied d'une grande côte, où plusieurs autres journaliers travaillaient avec lui. Tout-à-coup, un cri de détresse se fait entendre...... Déjà

il était disparu sous un énorme éboulis de terre. On se précipite pour lui porter secours. On a bien de la peine à le retrouver...... Il était mort, et son cadavre offrait le plus effroyable spectacle: son visage, couvert de boue, était horriblement noirci par le sang coagulé ; sa langue, sortie de sa bouche, était à moitié coupée, et pendait ensanglantée sur ses lèvres livides ! !"

Autre Exemple.

C'est M. le curé A...... lui-même qui parle :

Au sortir d'une instruction, à la fin de laquelle j'avais fait un appel à ceux de mes paroissiens qui ne s'étaient pas encore enrôlés dans la Société de Tempérance, pour les exciter à ne pas retarder cette démarche, un jeune homme se poste à la porte de l'église, pour compter ceux qui vont suivre mon conseil. Chacun reçoit quelque insulte de sa part en passant devant lui. Pendant plus d'une demi-heure, il épuise les mots les plus grossiers contre eux. Tout le monde, même ceux qui n'étaient pas encore décidés à s'enrôler dans l'armée sainte, étaient indignés des propos de ce jeune libertin.

Environ quinze jours plus tard, au milieu de la nuit, le malheureux réveille la maison en poussant d'horribles cris: "J'ai les entrailles déchirées; ma tête est comme broyée dans un pilon. J'ai l'enfer dans le corps; je vais mourir: je suis damné !..." L'alarme se répand comme un coup de foudre dans tout le voisinage. Bientôt la maison est remplie d'une foule consternée. Plusieurs de ses compagnons de débauche accourent avec les autres. Il les aperçoit : "Maudits amis, leur dit-il, je suis damné ; c'est vous qui en êtes la cause ; mais vous le serez avec moi ; c'est vous qui m'avez engagé à mépriser les conseils de mon curé ; sortez d'ici tout de suite !....." Et les malheureux, accablés par la malédiction de leur ami et encore plus par les remords qui les rongent, s'éloignent. On accourt me chercher. Grand Dieu ! quel spectacle ! Il se roulait

comme un serpent, et quatre hommes robustes employaient toute leur force à l'empêcher de s'élancer hors de son lit. Tantôt des soupirs, des sanglots, puis des cris déchirans sortaient de sa poitrine brûlante comme une fournaise. On espérait que ma présence allait le distraire de ses douleurs et lui donner un peu de calme ; mais il n'en fut pas ainsi."Mon curé," s'écria-t-il en m'apercevant, "je me meurs et je suis damné. Ah ! si j'avais écouté vos charitables conseils, je ne serais pas dans le triste état où vous me voyez !"

Je cherche à l'encourager ; mais inutilement. J'entends sa confession ; mais ses souffrances, ses terreurs et son affreux désespoir sont les mêmes. Pendant trois jours et trois nuits, ses cris, sa rage, ses douleurs, ses malédictions, ses paroles d'enfer jettent la consternation et la stupeur dans tout le canton et dans toute la paroisse. Chacun se rappelait et se redisait tout bas les paroles insolentes dont le malheureux s'était servi, quelques jours auparavant, contre les personnes qui venaient s'enrôler dans la Société de Tempérance. Et j'avais de la peine à suffire à prendre les noms de ceux qui venaient encore, surtout parmi les jeunes gens, se faire inscrire, en disant : " Nous nous mettons de la " Société de Tempérance, car nous voyons bien, au-" jourd'hui, que ce n'est pas un badinage de résister " à Dieu."

Je le visitais deux fois par jour ; et il m'est impossible de décrire ce qui se passait dans ces momens en moi. J'avais beau regarder l'Image de J.-C., je ne voyais plus son cœur ouvert, ses bras étendus, pour appeler et recevoir les pécheurs. Je n'entendais plus les paroles d'amour, de paix, de pardon, de Jésus mourant pour les hommes.

Je n'apercevais plus que le bras d'un Dieu vengeur frappant sa victime. Je n'entendais plus que les paroles foudroyantes : *In peccato vestro moriemini*, vous mourrez dans votre péché ; *mors peccatorum pessima*, la mort des pécheurs est très mauvaise ! Si le souvenir des divines paraboles de l'Enfant prodigue, ou de la

Brebis égarée, ou enfin du pauvre homme engagé à la dernière heure du jour, par le bon Maître, venait, comme de coutume, m'apporter des pensées de paix et de miséricorde, les paroles, pour les exprimer, expiraient sans force et sans feu, sur mes lèvres glacées par la terreur. Le troisième jour, apercevant tous les symptômes d'une mort prochaine, je me décide à lui donner l'Extrême-Onction. Mais son âme semble rester toujours fermée à tout espoir de salut. Ses yeux à demi éteints, et horriblement injectés de sang, n'aperçoivent que les feux de l'enfer, et semblent comme déjà plonger dans l'abîme sans fond. Sa bouche entr'ouverte et noircie par la fièvre brûlante qui la consume, ne profère plus que des sons qu'on a de la peine à saisir. Cependant, de tems en tems, il semble ranimer ses forces, pour faire sortir, du fond de sa poitrine, ces lugubres paroles : *maudite boisson ! maudits amis !.....* Je m'efforce encore de lui faire entendre quelques paroles de pardon, mais sans succès. La foudre, qu'il entendait gronder sur sa tête, l'absorbait tout entier. Une sueur froide coulait de tous ses membres qui commençaient à se raidir. Sa respiration était plus lente, son œil se fixait. J'étais accablé. La nuit était déjà bien avancée. J'en avais trop vu et trop entendu pour désirer assister au dernier acte de cet épouvantable spectacle des vengeances de Dieu. Je m'en retourne chez moi..... Quelques heures plus tard, son âme avait brisé les liens qui la retenaient à son corps, et était au pied du souverain Juge !

CHAPITRE III.

2o. Je promets.

Nature de l'engagement que l'on prend en entrant dans la Société de Tempérance.

Notre Sauveur, dans l'Evangile de Saint Matthieu, ch. v., dit : " En vérité, je vous déclare que vous ne " devez point jurer en aucune manière : ni par le ciel,

" parcequ'il est le trône de Dieu ; ni par la terre, par-
" ce qu'elle sert comme d'escabeau à ses pieds ; ni
" par Jérusalem, parcequ'elle est la ville du grand
" Roi ; vous ne devez pas jurer non plus par votre tête,
" parce que vous ne pouvez en rendre un seul che-
" veu blanc ou noir : mais contentez-vous de dire :
" cela est, cela est, ou cela n'est pas, cela n'est pas ;
" car ce qui est dit de plus vient du mal."

Il n'est pas nécessaire de dire, après cela, que l'esprit de l'évangile est qu'on ne fasse de sermens que dans les circonstances les plus graves. Dans le cours ordinaire des choses, on ne doit se servir que de la simple affirmation pour exprimer sa pensée. Et c'est ce qui se fait dans l'engagement que l'on prend en se mettant de la Société de Tempérance. Cet engagement n'est ni un serment ni un vœu : c'est une promesse pure et simple. C'est la parole d'un homme d'honneur, c'est la promesse d'un chrétien que nous demandons, bien persuadés que celui qui n'aurait pas assez d'honneur pour respecter sa parole, n'aurait pas assez de religion pour garder son serment.

Mais, quoique l'engagement que vous prenez ne soit ni un serment ni un vœu, il doit cependant vous être inviolable et sacré, puisque, le plus souvent, c'est dans l'Eglise, au pied des saints autels, en présence de vos amis, de vos parens, et de toute votre paroisse, que vous avez fait la promesse généreuse de ne jamais prendre de boissons enivrantes. Si vous manquez à votre parole, vous trompez votre curé, vos amis, vos parens, votre paroisse tout entière, qui se fiaient sur vous et vous regardaient comme un soldat généreux, dont les exemples et les păroles allaient servir, le reste de votre vie, à détruire le règne de la boisson, et à chasser pour toujours le démon de l'intempérance.

En manquant à votre promesse, sans de graves raisons, il est vrai que vous ne seriez pas un parjure, puisque vous n'avez pas fait de serment. Mais toujours, vous serez un lâche, un homme sans cœur et

sans honneur, sur la parole duquel il n'y aura aucun fond à faire. Et souvent, ceux-là même qui vous auront le plus pressé de boire avec eux, qui vous y auront le plus excité, en vous disant qu'après tout vous n'aviez fait qu'une simple promesse, et qu'il n'y avait pas de péché à prendre un petit coup avec un ami, seront les premiers à publier votre bassesse, et à rire de vous en arrière. Ils auraient été forcés de vous admirer et de vous respecter, si vous leur eussiez dit courageusement, comme un brave habitant des environs de Québec qui, se trouvant avec des amis, était sollicité par eux à prendre de la boisson: "Je n'ai " point fait de serment, mais j'ai donné ma parole d'hon- " neur à mon curé ; cela suffit. Si vous êtes mes " véritables amis, vous ne m'exciterez pas à faire une " action aussi peu excusable. Pour l'amour de Jé- " sus-Christ, j'ai promis de ne jamais faire usage de " boissons fortes ; il ne convient pas que, pour votre " amour, je fausse ma première promesse : et vous " devriez être les premiers à m'encourager à respec- " ter ma parole. Un homme d'honneur ne doit ja- " mais manquer à sa parole ; vous voulez donc que " je cesse d'en être un. Il me semble que je ne méri- " terais plus d'être de vos amis, si j'étais capable de " m'oublier jusqu'à ce point." Ses amis restèrent confus, et n'osèrent plus jamais lui parler de prendre de la boisson.

On entend quelquefois des personnes, demander si c'est un péché de prendre un verre de boisson quand on est de la Société de Tempérance ? Nous répondrons d'abord qu'un membre de la Société de Tempérance, qui se respecte, ne fera jamais cette question ; car sa parole est donnée de ne plus jamais en prendre, il ne lui en faut pas plus..... Il ne demandera pas, pour s'excuser, si c'est un péché ou non d'en faire usage.

Mais, admettant qu'il n'y ait pas de péché à manquer, en général, à un engagement qu'on n'a pas pris sous peine de péché, ne peut-on pas dire que, dans presque tous les cas, celui qui manque à son engage-

ment de Tempérance, pèche ? D'abord il pèche, presque toujours, par gourmandise, en prenant une chose dont il n'a pas besoin. Il pèche contre la justice qu'il doit à ses enfans, en donnant au vendeur de boisson un argent qui aurait été infiniment mieux employé à l'éducation et à l'établissement de sa famille. Il pèche contre lui-même, en buvant, sans besoin, ce qu'il sait (comme on le prouvera plus tard) être nuisible à sa santé. St. Paul, dans son *Ep. aux romains*, dit positivement : *Il vaut mieux ne pas boire de vin...... si votre frère doit en devenir plus faible.* Il pèche donc contre la charité qu'il doit à son prochain. Son voisin, son frère, son ami, peut-être même ses propres enfans, qui sont plus faibles que lui, étaient devenus des hommes sobres et religieux, depuis qu'imitant l'exemple qu'il leur avait donné, ils avaient entièrement renoncé à l'usage des boissons fortes ; mais à peine le voient-ils manquer à sa promesse, qu'ils deviennent moins fermes eux-mêmes dans leurs bonnes résolutions. Le démon leur dit tout bas, et ses suppôts crient tout haut : " qu'il n'y a pas de péché à prendre un pe-
" tit verre ; que la religion ne défend que l'excès ;
" qu'un *tel* en prend bien, quoiqu'il soit de la Tem-
" pérance ; que c'est du fanatisme de mettre des pé-
" chés partout, et que c'est se rendre ridicule de tenir
" si fort à un engagement qui n'est rien dans le fond."

Quand ils vont chez leur perfide ami, ils voient les autres en prendre gaiement, ils s'entendent persiffler de tous côtés...... " Prenez garde, leur dit-on, d'y goû-
" ter, vous êtes damnés sans ressource. Si vous en
" portez à vos lèvres, vous allez mourir ; c'est du poi-
" son." Il n'en faut pas tant pour réveiller une longue habitude, pour r'ouvrir des plaies qui ne faisaient que commencer à se fermer. Ils portent la main au malheureux verre ; à peine y ont-ils goûté, que la passion se rallume avec plus de fureur que jamais. Incapables de se modérer comme leur ami, ils se plongent, plus qu'auparavant, dans le bourbier de l'ivrognerie ; et leur dernier état devient sept fois pis

que le premier. Je dirai, sans crainte de me tromper, à ceux qui ont la lâcheté de prendre de ces boissons, après y avoir renoncé : " *voilà votre ouvrage....*" De même qu'une étincelle cause, souvent, le plus terrible embrâsement, ainsi ce petit verre de boisson que vous avez pris, qui n'était rien en lui-même, a causé la perte, peut-être éternelle, de votre frère.....vous étiez assez fort, vous aviez assez de tête pour marcher sur le bord de l'abîme ; vous avez pris, par la main, votre frère, que vous connaissiez plus faible que vous. Il vous a suivi : vous lui disiez qu'il n'y avait pas de danger ; que, pourvu qu'il suivît le sentier où vous marchiez avec lui, il ne tomberait pas...... Et pendant que vous lui parliez, il a perdu l'équilibre...... Vous le voyez, il roule au fond du gouffre... Il périt sous vos yeux, sans qu'il vous soit possible de lui porter aucun secours...... Et, après cela, vous demandez si un petit verre était péché pour vous ?...... vous cherchez des excuses à votre imprudence, et vous n'êtes pas désolé ! Et vous ne regardez pas avec horreur ce sentier si étroit et si dangereux, où vous avez conduit et perdu votre ami, votre frère ! Ah ! c'est que, si vous avez la physionomie de l'homme, vous n'avez pas l'âme d'un chrétien !

Ah ! si l'on savait ce que vaut une âme ! combien sa perte ou son salut est dû souvent à peu de chose, dans l'origine ! Saint-Paul disait : " Si je savais que la vi-" ande, que je mange, fût un sujet de péché pour " mon frère, je ne voudrais jamais en prendre une seule bouchée." Voilà comment on parle et agit quand on a de la religion, qu'on aime Dieu, qu'on a de la charité pour son prochain. Et voilà comment parleront et agiront les membres de la Société de Tempérance. Ils ne souilleront jamais leurs lèvres des boissons, auxquelles ils ont renoncé pour l'amour de Jésus-Christ, parce qu'ils savent que le moindre manque de fidélité à leur promesse deviendrait le signal de la perte de la plupart de ceux que l'heureuse influence de la Société de Tempérance a ramenés dans

les sentiers de l'honneur et de la religion. Et Saint Paul ne dit-il pas encore dans son admirable épitre aux Galates, chapitre VI : " Mes frères, si quelqu'un " est tombé dans le péché, vous qui êtes spirituels et " forts, travaillez à le relever avec charité, faisant " toujours attention que vous pouvez être tentés vous- " mêmes, aussi bien que lui. Portez les fardeaux les " uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de " Jésus-Christ." Méditez bien ces paroles du saint Apôtre, et vous ne manquerez pas à votre engagement, sous le prétexte que vous êtes fort, et qu'il n'y a pas de danger, pour vous, de tomber. L'Apôtre des nations vous avertit que tout ce qui a fait tomber votre frère,peut être un sujet de chûte pour vous-même. Il veut que vous vous regardiez toujours comme étant faible, et que vous preniez les mêmes précautions, pour ne pas tomber, que celles que vous conseillez aux personnes, dont vous connaissez les chûtes, et que vous auriez relevées et corrigées en vous mettant, pour leur amour, de la Société de Tempérance.

Voulez-vous être inébranlable dans la bonne et sainte résolution que vous avez prise ? Méditez encore, le crucifix à la main, ces autres paroles de l'Apôtre Saint-Paul écrivant aux Corinthiens :—v. 22. *Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas avantageux.*

v. 23. *Tout m'est permis, mais tout n'édifie pas le prochain.*

v. 24. *Que personne ne cherche sa propre satisfaction, mais le bien des autres.*

Si vous manquez à votre engagement de Tempérance, et que vous preniez, sans une absolue nécessité, de la boisson, après y avoir renoncé, c'est sans doute parce que vous pensez que, n'en ayant jamais fait d'excès, il n'y a pas de danger, pour vous, aujourd'hui, de devenir intempérant. Mais ne craignez-vous pas qu'il ne se glisse quelque secret orgueil dans cette bonne opinion que vous avez de vous-même ? Vous dites : " Il y aurait du danger pour un tel, à prendre " un verre de boisson ; mais il n'y en a pas pour

" moi!" Ne voyez-vous pas, par là, que vous faites une comparaison qui n'est pas du tout en faveur de votre frère; que vous vous mettez au-dessus de lui, que vous oubliez, en ce moment, ce mot de l'Ecriture: " Que celui qui est debout craigne de tomber?" Combien n'a-t-on pas vu de ces gens, qui avaient atteint l'âge de vingt, trente ou quarante ans en disant qu'il n'y avait point de danger pour eux de prendre un petit coup de tems en tems, et qui ont, cependant, fini par être des ivrognes? Il n'y a peut-être pas une seule paroisse, en Canada, où on ne trouve de ces exemples. Il semble que Dieu a permis la chûte de ces gens qui comptaient tant sur leurs forces, afin que personne ne soit tenté à l'avenir de se croire et de se dire à l'abri du danger.

Vous me direz peut-être: " Mais, c'est bien pénible, " pour l'amour des ivrognes, de se priver de ces bois- " sons, dont l'usage ajoutait tant de charmes à nos " petites réunions. C'est bien singulier: j'ai toujours " été sobre, Dieu merci, et parce que mon voisin est " un ivrogne, vous voulez que je quitte des liqueurs " innocentes en elles-mêmes, qui ne m'ont jamais fait " faire de mal dans ma maison, et qui, souvent, me " faisaient si bien, le soir, oublier les dures fatigues " de la journée." Nous vous répondrons, une fois pour toutes: mon ami, en vous invitant à vous mettre de la Société de Tempérance, nous ne vous *commandons* rien; et vous ne rendez pas justice aux apôtres de la Société de Tempérance, lorsque vous dites qu'ils *veulent*, qu'ils *exigent*, qu'ils *commandent*, etc., etc. Non, non, nous n'*exigeons*, ne *commandons* rien; seulement, nous vous montrons une bonne œuvre à faire, nous vous disons les motifs que vous auriez de vous joindre à nous, pour le bien de notre patrie, de notre religion, pour le salut de nos frères, pour la gloire de Dieu, et peut-être aussi pour votre propre intérêt. Si, comme vous le dit votre digne Evêque, dans sa circulaire sur la Société de Tempérance, vous n'avez pas assez de force et de courage pour suivre les bons con-

seils qui vous sont donnés ; si, pour de bonnes raisons, je veux bien le supposer, vous ne pouvez comprendre le bien incalculable qui s'en suivrait, si les boissons détestables en usage dans ce pays étaient bannies de toutes nos maisons, restez tranquilles, buvez vos *petits coups*, instruisez vos enfans à boire aussi : seulement nous vous souhaitons de ne pas en voir surgir parmi eux, comme il s'en trouve partout, qui, à force de *petits coups*, ont fini par perdre leurs biens, leur santé, leur religion, leur honneur ; ont fini, en un mot, par devenir des ivrognes scandaleux.

Mais ne vous plaignez pas de nos *commandemens*, de nos *exigences ;* car, encore une fois, nous ne commandons à personne. C'est une armée sainte que nous cherchons à former, dont nous désirons nous environner pour combattre un des plus grands ennemis de notre salut. Il ne faut jamais mener personne à la guerre de force ; les gens, qui vont au combat malgré eux, deviennent traîtres à la première occasion, nous le savons. Ils abandonnent leur drapeau, quittent leurs armes et s'enfuient à l'approche de l'ennemi ; aussi, nous ne voulons pas de vous ; nous ne voulons avoir que des gens de cœur, qui ne tremblent pas, qui ne se lamentent pas, quand on leur propose de faire un sacrifice pour l'amour de Jésus-Christ. Nous ne voulons que des hommes d'honneur, que des chrétiens véritables dont la simple parole vaut tous les sermens et toutes les garanties du monde.

On dit : " Mais, n'est-ce pas inconcevable de vou-
" loir nous imposer, à nous, hommes sobres et tem-
" pérans, un joug aussi pesant que celui d'être privés,
" toute notre vie, des liqueurs que Dieu nous a données
" et dont, après tout, il a permis l'usage !" Les personnes qui tiennent ce langage n'ont jamais lu l'Epitre de Saint-Paul, que nous venons de citer ; ou, si elles l'ont lue, elles en ont bien complètement oublié les sublimes et divins enseignemens. Que dit le saint Apôtre ? " Portez les fardeaux les uns des autres, et
" vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ."

Nous dirons donc à ceux qui se plaignent de ce qu'on cherche à leur imposer un fardeau, qui ne devrait être mis que sur les épaules des intempérans: "Jésus-Christ, qui était innocent, a voulu souffrir comme s'il eut été coupable, afin de nous sauver tous. Il a pris nos misères sur lui, pour nous en délivrer. Il a porté le fardeau à notre place, parce qu'il a vu que nous n'étions pas capables d'en soutenir le poids. Nous étions faibles, misérables, pécheurs; et, pour nous tirer de l'abîme de notre faiblesse, de nos misères, et de nos péchés, il a voulu vivre et faire pénitence, jeûner et souffrir, comme s'il eut été lui-même faible, misérable et pécheur." Voilà le grand mystère du salut des hommes, que nous sommes tous appelés à continuer les uns envers les autres. Saint Paul, sans commander rien à personne, nous dit que nous devons faire, les uns envers les autres, ce que Jésus-Christ a fait pour le salut de tous. Saint Paul veut que ceux qui sont forts portent le fardeau comme ceux qui sont faibles. Et pourquoi cela? Parce que, si les faibles sont laissés seuls à porter le fardeau, il n'en seront jamais capables; ils succomberont: mais s'ils voient le reste de leurs frères porter le même fardeau pour leur amour, ils prendront courage, et le fardeau leur paraîtra léger. Jésus-Christ, en jeûnant, nous a appris à jeûner; en se mortifiant, en crucifiant sa chair, il nous a appris à crucifier la nôtre. Ainsi, autrefois c'était chose presqu'impossible aux intempérans de porter le fardeau de l'abstinence totale; mais aujourd'hui qu'une foule de personnes, comprenant qu'il n'est pas toujours nécessaire, au service du bon Maître, d'attendre le *commandement* pour faire une bonne action, se sont imposé volontairement le fardeau de l'abstinence totale pour aider leurs frères faibles, rien n'est plus commun que de voir des hommes, adonnés à l'excès des boissons fortes, en faire généreusement et pour toujours le sacrifice. Que personne donc ne se plaigne, que personne ne crie à la nouveauté. Ici il n'y a rien de nouveau; tout est facile et doux *aux hommes de bonne*

volonté. Et quant à la prétendue nouveauté de la doctrine que prêchent les apôtres de la tempérance, c'est une chose *nouvelle*, oui, mais comme tout ce qui vient de l'Evangile, qui est une *nouvelle* aussi. C'est une admirable et bonne nouvelle, destinée, si elle est bien comprise, à extirper complètement l'ivrognerie de notre pays, et, avec ce vice, bien d'autres désordres qu'il traîne naturellement à sa suite.

Que ceux donc qui ne veulent pas se mettre de la Société de Tempérance, vivent tranquilles; personne ne songe à leur faire violence, pour les y contraindre; qu'ils usent, tant qu'il leur plaira, des boissons auxquelles ils tiennent par tant de liens; qu'ils se servent de la liberté dont parle St. Paul, quand il dit: " Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas avanta-" geux." Quant aux membres de la Société de Tempérance qui ont voulu suivre le conseil du Saint-Esprit, et qui se sont volontairement imposé le fardeau de l'abstinence totale, pour l'amour de leurs frères, qu'ils bénissent Dieu de leur en avoir inspiré la pensée, et qu'ils repoussent, avec une religieuse indignation, les efforts que des amis pervers feraient pour les détourner du sentier glorieux où ils se sont engagés à marcher le reste de leurs jours. Qu'ils se souviennent de ce que Jésus-Christ a dit de celui qui, ayant mis la main à la charrue, a le malheur de regarder en arrière. Il vaut certainement mieux ne pas commencer une bonne œuvre que de l'abandonner lâchement, sans raison, après l'avoir commencée.

Il n'est pas hors de propos de donner ici la traduction d'un fragment de l'admirable discours d'un des premiers Evêques d'Irlande, et des plus savans Pontifes de l'Eglise, Monseigneur Foran, Evêque de Waterford et de Lismore, au sujet de la Société de Tempérance. Après avoir éloquemment décrit une partie des biens spirituels et temporels que la divine Providence fait descendre sur l'Irlande, par le moyen de la Société de Tempérance, il continue ainsi: " Dès le " commencement des travaux du Père Matthew, je

" prévis le bien incalculable qu'il était appelé à pro-
" curer à mon peuple ; et voyant les dépenses et les
" inconvéniens de toutes espèces qu'entraînait l'obli-
" gation où chacun se trouvait d'aller à Cork, pour
" recevoir le *Pledge* (1) des mains de l'Apôtre de la
" Tempérance, je l'invitai à venir dans mon Diocèse,
" dans l'espérance que deux ou trois mille personnes
" au moins auraient le courage de faire le sacrifice
" des boissons fortes. Quelle ne fut pas ma joie en
" voyant que, dans l'espace de trois jours, pas moins
" de quatre-vingt mille personnes avaient pris l'en-
" gagement de la Tempérance entre ses mains. De-
" puis ce moment, on ne connait plus le vice de l'i-
" vrognerie dans Waterford. La paix, l'ordre, l'in-
" dustrie, le bonheur règnent partout à la suite de la
" Tempérance. Les hommes les plus prodigues sont
" devenus économes.

" Les pères sans entrailles, qui dépensaient leurs
" gages dans les auberges, conservent aujourd'hui le
" fruit de leurs travaux pour donner la nourriture,
" l'habit et la vie à leurs heureuses familles. Ils re-
" çoivent, en rentrant dans leur maison, les caresses
" de leurs chers petits enfans qui n'ont connu l'abon-
" dance et le bonheur que depuis que leur père est
" membre de la Société de Tempérance. Le libertin
" s'est retiré de sa mauvaise voie ; partout l'enfant pro-
" digue retourne à la maison paternelle. Accablé de
" douleur au souvenir de ses fautes passées, le blas-
" phémateur élève sa voix suppliante vers le Dieu
" des miséricordes, et demande avec larmes le pardon
" de ses crimes. Les pécheurs les plus scandaleux et
" les plus endurcis sont humblement prosternés au
" pied du tribunal de la Pénitence. Des hommes qui
" s'étaient comme arrachés des bras de l'Eglise, leur
" mère, pour vivre sans frein, sans lois, sans religion,
" accourent avec joie se ranger parmi ses enfans les
" plus dociles, et, non contens d'obéir au commande-

(1) Gage de Tempérance.

" ment de la confession annuelle, ils viennent, non
" seulement tous les mois, mais encore toutes les se-
" maines purifier leur conscience et se nourrir du pain
" de vie. Les discordes dans les familles, les batail-
" les, les juremèns, les blasphêmes, la misère hideuse
" ont disparu devant cette société régénératrice. Je
" conjure donc instamment mon clergé de m'aider à
" propager, par tout mon Diocèse, la doctrine et la
" pratique de la Tempérance parfaite......

" Je suis décidé à employer toute l'autorité que
" Dieu m'a donnée pour faire disparaître les auberges,
" au moins celles qui avoisinent les Eglises. Je ne
" souffrirai pas que les temples du démon restent de-
" bout à côté de ceux du Dieu Tout-Puissant. Tant
" que je vivrai, je ne permettrai jamais à personne de
" tenir auberge à une distance moindre d'un demi *mille*
" de l'Eglise, et je défends à mes prêtres, dès ce mo-
" ment, d'administrer aucun sacrement à ceux qui
" tiennent de pareilles maisons. Si j'apprends que
" quelqu'un fréquente ces maisons, j'interdirai l'E-
" glise et, pendant six mois, il sera défendu d'y offrir
" le Saint Sacrifice. Je déclare de plus que ceux qui
" transgressent la promesse qu'ils ont faite en entrant
" dans la Société de Tempérance, tombent dans les
" cas réservés *à moi seul*, et mes grands-vicaires
" même ne pourront les absoudre. Et je veux que
" mon clergé maintienne l'observation de cette or-
" donnance que je proclame, et que je veux voir ex-
" écutée, avec la plus grande exactitude, par tout mon
" Diocèse, à l'égard des membres de la Société de la
" Tempérance.

" Dieu a répandu sur nous ses bénédictions les plus
" abondantes, par le moyen de la Société de Tempé-
" rance. L'histoire du monde n'offre aucun exemple
" d'un changement aussi prompt, aussi admirable et
" aussi salutaire que celui opéré parmi nous depuis
" quelque tems. Et comment le Seigneur opère-t-il
" ce prodige? Il se choisit deux hommes obscurs: le
" Père Matthew, de Cork et le Père Foley, de Youg-

" hal; et c'est en cela que nous voyons clairement
" que le bien prodigieux qui s'opère, est dû au Dieu
" dont les miséricordes sont sans bornes, et que c'est
" la main du Tout-Puissant qui opère toutes ces mer-
" veilles. Car il est dans les secrets de Dieu d'opérer
" les choses les plus admirables sur la terre, souvent
" par le moyen des membres les plus faibles de la so-
" ciété. L'établissement de cette Société n'est donc
" l'œuvre ni du Père Matthew, ni du Père Foley, ni
" mon œuvre non plus; c'est l'œuvre du Dieu Tout-
" Puissant."

Si le savant et pieux Pontife de Waterford a établi, à l'égard des membres de la Société de Tempérance qui faussent leurs promesses, des règles plus sévères que celles établies par nos respectables Evêques, c'est que le mal causé par les boissons en Irlande était peut-être encore plus grand que dans notre pays, et qu'il faut toujours proportionner le remède au mal. Mais toujours nous voyons, par ce discours d'un des plus illustres Prélats de l'Eglise, combien la Société de Tempérance est respectable et combien ceux qui en sont membres doivent se faire un point d'honneur, sinon de conscience, d'en observer les règles.

L'Ivrogne !

C'était un Samedi soir, la pluie tombait par torrens. ...... Une femme de haute taille était assise dans une pauvre maison, sur la seule chaise qui restait. Malgré sa maigreur extrême et les traces que la misère et le chagrin avaient empreintes sur sa figure, on reconnaissait encore en elle les vestiges d'une femme aussi belle qu'aimable. Elle chantait à demi voix, sur un ton doux et plaintif, pour calmer les douleurs d'un petit enfant malade dont les cris déchiraient le cœur ; à coté d'elle était assise sur le plancher, une petite fille le regard douloureusement fixé sur sa mère, et semblant lui demander quelque chose. La pauvre mère, nâvrée de douleur, cherchait à sourire

à son enfant. Pour cacher les larmes qui roulaient sur ses joues, elle disait à voix basse : " Ma chère en-" fant, il va bientôt arriver, et alors ma bonne petite " fille aura à souper......"

Un moment après la porte s'ouvre pour laisser entrer un enfant dont la bonne mine et la beauté se faisaient jour à travers les haillons dont il était couvert. " Ils n'ont rien voulu m'avancer, ma chère " maman, dit-il d'un ton de désespoir. Ils disent " que mon père ne fait que boire, et qu'ils courent " le risque de ne pas être payés pour ce qu'ils nous " ont déjà donné......" Le pauvre enfant, étouffé par ses sanglots, ne put en dire davantage. La malheureuse femme reste quelques momens muette de douleur. Enfin, reprenant quelque force : " Eh bien, " Edouard, qu'allons-nous devenir ?... c'est demain " Dimanche, et nous allons certainement mourir de " faim, à moins que tu n'ailles de nouveau........ (elle " n'osait prononcer le mot) chez ton oncle pour lui " demander quelques chelins. Il me semble que si " tu lui fais connaître l'affreuse misère à laquelle nous " sommes réduits, il ne pourra nous refuser........." L'enfant essaie en vain de cacher la peine que lui cause la proposition de sa mère ; ses joues si pâles se teignent tout-à-coup d'un rouge écarlate par la violence qu'il se fait ; son bel œil si doux brille d'un éclat inaccoutumé.— " Oh ! ma mère, s'écrie-t-il, que " me demandez-vous ! Non, jamais, jamais !.... J'aime " mieux mille fois souffrir les horreurs de la faim, " j'aime mieux quêter...... J'aime mieux mourir...... " Oh ! ma mère, je vous conjure, ne me commandez " pas d'aller chez mon oncle......" Et en prononçant ces paroles, il cachait son visage dans ses mains, qu'il tenait appuyées sur la table.

Il s'en suivit un long silence qui ne fut interrompu que par la petite fille : " Maman, dit-elle, vous m'a-" viez promis de me donner à souper, lorsqu'Edouard " serait de retour ; je vous en prie, j'ai faim, donnez-" moi donc un petit morceau de pain...... Vous ai-je

" donc fait de la peine, chère petite maman, pour
" que vous ne m'ayez rien donné à manger aujour-
" d'hui ? je n'en puis plus..... Mais pourquoi donc
" pleurez-vous ?" La mère, pressant cette chère petite, ne put lui répondre que par ses sanglots........ En ce moment Edouard levait sa tête de dessus la table ; son visage était revenu à sa paleur naturelle ; et cet air de vivacité, qu'il avait un instant auparavant, avait fait place à l'abattement ; il s'avance vers sa mère, lui passe ses bras au cou et l'embrasse avec toute l'effusion d'un bon cœur : " Chère et tendre mère, lui
" dit-il, pardonnez-moi, je vous en prie...... Je ne
" savais ce que je disais...... Oh ! je vous en conjure,
" ne me faites pas mourir avec ces larmes que vous
" versez et qui me reprochent le malheur que j'ai eu
" d'augmenter vos chagrins par ma désobéissance. Je
" pars tout de suite... Après tout, il ne peut toujours
" me traiter plus durement qu'il a fait l'autre jour.......
" Ma mère, ma chère mère, prenez un peu de courage,
" je vous en conjure ; priez pour moi, je vais vous
" chercher du pain........

—" Edouard,—répliqua la mère éplorée en le pres-
" sant contre son cœur,—mon Edouard, ce serait
" avec joie que je ferais le sacrifice de ma vie, pour
" épargner la moindre peine à un enfant qui m'a tou-
" jours été aussi bon et aussi soumis que toi, mon
" cher ; tu sais que ce n'est pas pour moi que je
" te prie de faire une démarche dont la seule pensée
" m'accable autant que toi......... Mais (en lui mon-
" trant ses petites sœurs,) c'est pour leur amour que
" tu vas m'obliger, et que tu vas encore cette fois
" montrer ton bon cœur pour ta mère."

Demeurée seule, elle s'agenouille, et prie en tenant entre ses bras ses enfans qu'elle arrose de ses larmes. Il est impossible de dire combien les instans qui s'écoulent paraissent ennuyeux longs et à cette mère dont le cœur était brisé par tant de douleurs.......... Bien des fois elle se leva, et ouvrit la porte pour regarder au-dehors ; mais elle ne pouvait percer les té-

nèbres dont l'épaisseur était encore augmentée par l'orage qui tombait. Elle prêtait l'oreille au moindre bruit qu'elle croyait entendre..... Enfin elle reconnut les pas de l'enfant si cher à son cœur. Il rentre, cette fois-ci apportant quelque nourriture. Mais il ne dit pas à sa mère avec quel mépris il avait été repoussé de bien des portes, quelles insultes il lui avait fallu recevoir partout. Il ne lui raconta pas dans combien d'endroits on lui avait dit que ça ne convenait pas de donner du pain qu'on avait tant de peine à gagner, pour nourrir un ivrogne, avec ses paresseux enfans ; il ne lui dit pas quels affronts il avait reçus pour son amour, ni combien de fois il avait été forcé de se jeter aux genoux de ceux qui le repoussaient en les conjurant de lui donner un petit morceau de pain pour sa mère et ses petites sœurs qui mouraient de faim. Mais la fièvre mortelle qui colorait de pourpre la figure de son enfant, et les larges gouttes de sueurs qui tombaient de son front, racontaient plus éloquemment qu'aucune voix, à cette mère infortunée, ce que son enfant avait souffert pour elle...... Ses forces étaient épuisées: il tombe sans connaissance entre ses bras. Aux premiers cris de douleur de cette pauvre femme succède un long silence..... Puis, revenant un peu à lui-même : " Ma mère, dit-il, prenez ma main, met-
" tez-la sur votre cœur...... Pourquoi pleurez-vous?
" ajouta-t-il après une pause, pourquoi pleurez-vous,
" ma mère? est-ce parce qu'aujourd'hui vous avez
" un enfant sur la terre, et que demain il sera au ciel?
" Pourquoi pleurez-vous?... je m'en vais quitter ce
" monde si plein de misères, ce monde où vous n'avez
" eu que du chagrin et des soucis, pour ce ciel si beau,
" dont nous avons si souvent parlé tous les deux. Je
" n'ai plus qu'un moment de vie: déjà je sens mes
" yeux qui se ferment à la lumière. La mort a déjà
" la main sur moi ; je n'ai qu'un seul regret en quit-
" tant si jeune la vie, o ma mère, c'est d'être séparé
" de vous...... Ah ! si je pouvais vous emmener avec
" moi ! mais j'espère que vous allez bientôt me sui-

" vre......" Les mots qu'il voulut encore prononcer étaient inintelligibles. Sa tête se pencha sur le sein de sa mère ; puis poussant un profond et dernier soupir, il laissa échapper son âme pour aller au ciel jouir, comme il l'espérait, d'une meilleure vie. Et la mère, trop infortunée, tomba sans parole et sans force sur le cadavre inanimé de son enfant......

Plusieurs heures s'étaient écoulées : toujours évanouie, elle le tenait encore entre ses bras ; on l'eut dit morte, et aussi délivrée à jamais des peines et des misères de cette vie. Tout d'un coup, la porte, poussée violemment, s'ouvre avec fracas, et un homme ivre, rentre en chancelant... Il regarde d'un air stupide, autour de lui, comme pour connaître où il se trouve. A la fin il reconnaît sa femme, s'élance vers elle, la saisit par le bras et la tire avec brutalité.

Un profond soupir qu'elle pousse, indique qu'elle revient à elle-même... puis l'apercevant, elle se relève, et lui montre le cadavre de son enfant :—" Le vois-" tu, s'écria-t-elle, le reconnais-tu ? sais-tu qui est ce-" lui qui a écrasé cet enfant sous le poids des peines " et des angoisses ? sais-tu qui lui a donné en partage, " dès son entrée dans le monde, la pauvreté, la misère " et la honte ? qui a rempli la coupe de la vie de cet " ange d'un fiel si amer, qu'il en a détourné ses lè-" vres, et qu'il n'a pu en supporter l'amertume ? " Monstre ! ai-je besoin de le dire ? sais-tu qui a en-" foncé le poignard dans le cœur de ce tendre enfant ? " C'est *un père ivrogne*, c'est toi qui as creusé son " tombeau, c'est toi qui m'as ôté mon enfant, c'est toi " qui as déchiré le cœur de la femme que tu avais fait " le serment de rendre heureuse !..."

Le malheureux père, stupéfait, ne pouvait articuler un seul mot.—Son ivresse s'était complètement dissipée à la vue de cette triste scène. Sa conscience lui adressait des reproches aussi mérités et plus sévères encore que ceux de sa femme.

Pour appaiser ses remords et oublier son chagrin, il court à l'auberge voisine et s'enivre ! !......

CHAPITRE IV.

40. NE JAMAIS PRENDRE DE BOISSONS FORTES.

Etendue ou matière du sacrifice que l'on fait en entrant dans la Société de Tempérance.

Les trois Chapitres suivans sont bien certainement la plus importante partie de ce petit traité ; ainsi prions-nous tous ceux qui s'intéressent à la sainte et belle œuvre de la Société de Tempérance, de les lire avec la plus grande attention.

Avant tout, il est absolument nécessaire d'avoir à la pensée que, lorsque nous parlons de boissons *fortes*, de *vins*, etc., nous entendons parler des boissons, des vins tels qu'on les fabrique pour l'importation dans ce pays. C'est à des Canadiens que nous parlons, et nous ne les entretiendrons que des boissons en usage parmi eux. Ce que nous avons à dire n'aurait certainement pas le même à-propos en France, en Italie et dans les autres pays où Dieu fait croître la vigne...... On en verra la raison dans la suite de ces pages.

Ceci posé, nous voudrions faire le tour de notre pays, pénétrer dans toutes les maisons, nous jeter aux pieds de tous nos compatriotes pour les conjurer au nom de Dieu, au nom de leur patrie, de leur religion, de leur famille, au nom de tout ce qu'ils ont de plus cher, de renoncer à l'usage des boissons fortes, parce qu'*elles n'ont jamais fait de bien dans ce pays*, ou que, si elles en ont fait, ce bien ne peut en aucune manière compenser les maux incalculables qu'elles nous ont causés.

Oui, c'est après plusieurs années d'examen et de recherches que nous le proclamons sans crainte, à la face de notre pays : *Les boissons fortes ne nous ont fait aucun bien.*—Nous avons cherché partout ; il nous a été impossible de trouver une seule famille, une seule maison honnête, qui nous ait dit des boissons fortes : " Nous leur devons notre prospérité, " notre paix et notre bonheur." Pas un seul père de

famille qui soit devenu meilleur par la boisson, pas une seule mère que l'usage des boissons fortes ait rendue plus tendre, plus vigilante, plus capable de bien élever une famille. Pas un seul enfant dont les parens aient dit: "Nous devons, à l'usage qu'il fait de la boisson, le respect, la docilité, l'amour qu'il nous témoigne."—Jamais nous n'avons rencontré d'enfans qui aient eu à bénir Dieu de la boisson dont leurs parens faisaient usage. Et quelle femme ne connait la joie, le bonheur, que depuis que son mari, ou ses enfans font usage de boissons fortes?—Si elles sont bannies du milieu de nous, comme nous l'espérons, bientôt il n'y aura donc pas une seule famille qui aura à en souffrir dans ce qui constitue le véritable bonheur domestique. Que tous les pères de familles se donnent la main pour n'en jamais prendre, et pas un seul enfant, pas une seule épouse n'aura à se plaindre. Que tous les jeunes gens renoncent courageusement à en faire usage; et d'un bout du pays à l'autre, il nous sera impossible de trouver un seul père, une seule mère qui ait à gémir de cette résolution. Voilà ce qui n'a pas besoin de preuves, voilà ce dont chacun est aussi bien convaincu que nous. Voilà ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, cette proposition dont nous désirons que chacun se souvienne: "les *boissons* en usage dans ce pays sont *inutiles* au bonheur des familles." Mais, si, de là, nous passons à l'examen du bien *moral* qu'elles sont de nature à produire chez ceux qui en font usage, le jugement que nous en devons porter leur sera-t-il plus favorable? Quel est le Canadien que les boissons ont rendu plus vertueux, plus chrétien? Où est celui qu'elles ont rendu plus patient, plus doux, plus chaste? Quel est celui qui leur doit quelque victoire sur ses passions, quelque bonne action qu'il n'aurait pu faire, quelque bonne pensée même qu'il n'aurait pas eue sans elles? Quel est donc celui que la boisson a fait marcher d'un pas plus droit et plus assuré dans la voie du salut? Qu'on nous montre celui qui fréquente les sacremens avec plus d'assiduité et

de ferveur depuis qu'il fait usage de boissons fortes? Croit-on qu'il y en ait beaucoup parmi nous que la boisson puisse aider à sortir du péché? Serait-il possible d'en citer un seul, en un mot, à qui elles aient ouvert les portes du Ciel? Non encore.—Et, par conséquent le moindre mal qu'on puisse dire des boissons fortes, c'est qu'elles sont parfaitement *inutiles* relativement à notre salut.

Mais on nous répondra peut-être ici: "Il en est des " boissons fortes comme du pain et des autres nourri- " tures que Dieu nous donne dans sa bonté.—Je ne " les prends pas absolument parce qu'elles me rendront " meilleur père de famille ou plus assidu à mes de- " voirs religieux, mais je m'en sers pour conserver " ma santé et réparer mes forces, et parce qu'elles " m'aident souvent, en un mot, à alléger le poids de " mes durs et pénibles travaux." C'est encore ainsi qu'une foule de personnes sont sous l'influence d'une triste et désolante erreur.... Le plus grand de tous les malheurs pour les peuples, comme pour les individus, est de croire *bien* ce qui est *mal*, et *bon* ce qui est *mauvais*. Voilà la cause de tous les crimes, voilà la source de toutes les misères de l'homme. Aussi, quand notre éternel ennemi veut nous faire du mal, il lance un faux principe parmi nous; il commence par tromper les intelligences: et les crimes, les larmes et la désolation suivent de près.—Ainsi l'homme aux noirs projets sort de sa maison pendant la nuit profonde; il tient en sa main une torche. On dirait qu'il veut éclairer le voyageur, l'empêcher de s'égarer au milieu des ténèbres; mais non: depuis longtems il nourrit sa haine contre ses ennemis et cherche l'occasion de se venger. Il s'avance, et le flambeau répand autour de lui une sombre lueur: son cœur palpite d'une joie infernale, son œil brille comme celui du tigre qui s'élance sur sa victime. Il regarde: personne ne le voit, personne ne le soupçonne; tout est dans le tranquille et mystérieux repos du sommeil; mais un cri d'alarme se fait entendre: on accourt de tous côtés. C'est en

vain que chacun cherche à arrêter l'incendie. La flamme dévorante s'élève au-dessus des toits avec fureur, et bientôt les toits s'écroulent avec fracas. Une épaisse et noire fumée s'élance, en roulant sur elle-même, jusqu'à la nue, et porte la consternation dans les cœurs de ceux-là même qui semblent le plus à l'abri du danger.

Ainsi, dans cette vallée de larmes, l'homme qui marche comme à tatons dans les ténèbres, prend souvent pour une lumière bienfaisante le flambeau qui n'est allumé que pour produire partout la dévastation et la ruine. Il faudrait une plume trempée dans le sang et les larmes, pour décrire tous les malheurs, les péchés secrets ou publics qu'a enfantés parmi nous la fatale croyance que les boissons sont bonnes et qu'elles sont un de ces mille dons que Dieu a faits à l'homme pour l'aider à soutenir ou à réparer ses forces. C'est par ce faux principe que la mère en donne à son enfant malade, que le journalier en prend au milieu de ses pénibles travaux, que le Canadien de tout état a cru jusqu'à présent n'avoir rien de mieux à offrir à l'ami ou à l'hôte qui le visite, qu'un verre de boisson: c'est parce qu'on les croyait *bonnes* qu'on en prenait entre les repas et en tous tems. Nous ne craignons pas d'être contredit en le proclamant : c'est par l'effet de cette fausse croyance, de ce faux principe, que le démon a entraîné dans l'abîme de l'ivrognerie une foule d'hommes généreux qui semblaient, par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère, le plus à l'abri de ce malheur; qu'il a porté la honte et la misère hideuse au sein de familles respectables qui, sans la boisson, seraient devenues heureuses et prospères. Mais de même que, dans la comparaison dont nous nous servions il n'y a qu'un instant, on aurait pu étouffer le plus funeste et le plus dévorant incendie en éteignant le flambeau dont on avait cru apercevoir la lumière, ainsi on ne pourra surmonter l'ivrognerie et détourner les crimes que ce vice hideux traîne à sa suite, qu'en *détruisant* le faux principe que les bois-

sons sont bonnes dans les mille et une circonstances où nous avions coutume d'en faire usage jusqu'à ce jour. Il faut prendre le mal à sa source, il faut frapper l'arbre à sa racine. Tant qu'on répètera et qu'on croira qu'elles sont *bonnes* dans toutes ces circonstances, elles seront recherchées, aimées ; car il est dans notre nature d'aimer ce qui est *bon*.

"Mon cher fils," a dit jusqu'à présent le père honnête et chrétien à son enfant, "ne prends de boissons " fortes qu'avec modération et selon ton besoin ;" et par ses exemples, il lui montrait qu'il en avait besoin à tout moment, à tout propos : avant le repas, pour se donner appétit ; pendant et après le repas, pour redonner des forces à l'estomac, et aider la digestion ; le matin, pour se donner bonne bouche ; le soir, pour se reposer de ses fatigues ; avec ses amis, pour les recevoir honnêtement ; lorsqu'il faisait chaud, pour se rafraîchir ; pendant les rigueurs de l'hiver, pour se réchauffer ; en maladie, pour se rétablir ; en santé, pour ne pas devenir malade ; pendant le travail, pour se fortifier ; les jours de repos et de fêtes, pour les passer plus joyeusement ; seul, pour se désennuyer ; en compagnie, pour faire comme les autres, et répondre aux santés qu'on lui proposait !

N'est-ce pas un fait que si, jusqu'à présent, le père disait à son enfant de ne prendre des boissons qu'avec tempérance et suivant son besoin, il lui prouvait que cette tempérance consistait à en prendre à tout propos, et que ce besoin existait à tout moment ? L'enfant, malheureusement, prenait plus garde aux exemples qu'aux conseils : aussi les deux ou trois verres par jour, qui lui suffisaient les premiers tems qu'il en faisait usage, devenaient insuffisans quelques années plus tard. Comme on le voit, de cet usage prétendu modéré, il n'y avait qu'un pas, qu'une ligne inperceptible à franchir pour tomber dans l'excès. Aussi, toujours, en se croyant tempérant et modéré dans l'usage des boissons, parvenait-il souvent, en peu d'années, à se rendre presqu'au dernier degré de l'ivrognerie.

Alors, si le prêtre charitable et zélé avertissait le jeune intempérant qu'il était tems de s'arrêter, qu'il courait à sa ruine, celui-ci paraissait tout étonné, et répondait: " Je ne suis pas un ivrogne ; il n'y a pas de " danger, je ne prends de boissons qu'à mon besoin"... Et si le père, effrayé des dépenses de sa maison, de la prodigieuse quantité de boissons que ses enfans consommaient, et des excès auxquels ils commençaient à se livrer, voulait les reprendre, il était presque toujours trop tard : on lui répondait : " Dieu merci, nous " ne sommes pas des ivrognes, il faut bien recevoir " ses amis ; nous n'avons pas l'envie de faire de gros- " sièretés à personne ; nous ne prenons de boissons que " pour notre besoin".... L'épouse infortunée conjurait-elle avec larmes son mari de ne pas tant dépenser pour la boisson ; lui faisait-elle voir que les enfans étaient presque nus, qu'il était tems de mettre quelque chose de côté pour les envoyer à l'école ; que mille choses nécessaires manquaient dans la maison, elle ne recevait ordinairement, pour toute réponse, que ces paroles: " je travaille fort, et si je prends de la bois- " son, c'est que j'en ai besoin." Et malheur à la pauvre femme, si, après cela, elle osait se plaindre ; quelque affreux blasphême prononcé avec fureur, et souvent des coups lui avaient bientôt fermé la bouche.

Et le père malheureux voyait, en peu de tems, l'intempérance de ses enfans dévorer les biens qu'il n'avait acquis qu'au prix de tant de peines, qu'il avait arrosés de tant de sueurs. Il conjurait Dieu d'abréger ses jours, pour n'avoir pas la douleur d'être témoin de la ruine complète et du déshonneur de sa famille. Et lorsque la mort, trop lente à son gré, venait enfin terminer ses chagrins, il maudissait par ses dernières paroles la boisson qui avait répandu le deuil et l'amertume sur ses dernières années, et creusé son tombeau... Et le ministre de Jésus-Christ, voyant inutiles les efforts qu'il fesait pour toucher et convertir les ivrognes, déplorait, tous les jours, les funestes effets de la boisson.

Et la mère désolée, qui n'avait souvent que des larmes à donner à ses enfans qui lui demandaient du pain, maudissait la boisson qui enlevait, tous les jours, à son mari le prix de ses sueurs et de ses travaux.

Mais si ces larmes, ces gémissemens, ces cruels désespoirs n'ont pu servir à corriger les ivrognes, ils serviront au moins à constater un fait : *c'est que les boissons fortes nous ont fait du mal*....oui, et ce qui est oublié et ce que nous ne saurions jamais répéter assez, c'est que le mal qu'elles nous ont fait, *elles ne l'ont jamais racheté, elles ne pourront jamais le racheter* non plus par aucun bien. Trop longtemps nous avons cru qu'elles étaient un don que Dieu nous avait fait dans sa bonté, comme le pain et les autres nourritures qu'il nous donne ; mais c'est une erreur funeste, et il n'y a que notre cruel et constant *ennemi* qui a pu parvenir à l'accréditer parmi nous. Il a fait à notre égard ce qu'il fit autrefois dans le paradis terrestre lorsqu'il trompa notre mère Eve ; il n'a fait que répéter son premier mensonge : " Mange de ce fruit, et tu ne mourras pas, dit-il à la première femme, il ne t'en arrivera que du bien ; ce fruit ne donne pas la mort comme Dieu te l'a dit." Il a fait appeler *eau de vie* une liqueur dévorante dont le nom aurait plutôt dû être *eau de feu et de mort*. Comme nos premiers parens, nous y avons goûté, nous en avons fait un de nos breuvages les plus ordinaires : et la ruine, et les forfaits de tout genre, et la mort, sous ses aspects les plus hideux, ont suivi de près notre imprudence, et ont couvert notre terre de désolation. Les lèvres encore teintes de ces détestables boissons, on a vu l'enfant méconnaître, frapper, égorger son père...... l'ami enfoncer le poignard dans le cœur de son ami ; l'époux déchirer sans pitié la femme qu'il aimait, qu'il adorait auparavant ; rempli de ces boissons, on a vu mille fois le père oublier tous les sentimens de la nature jusqu'au point d'arracher, de la bouche de ses enfans, le dernier morceau de pain qu'ils avaient, pour se procurer le moyen d'étancher sa soif dévorante qu'il éprouvait.

Puisque nous avons imité nos premiers parens dans la funeste erreur qu'ils commirent en cherchant leur bien et leur bonheur dans un fruit qui n'était propre qu'à faire tomber tous les maux sur eux, ouvrons donc aussi les yeux comme ils le firent. Voyons de quels biens les boissons nous ont privés, à quelle affreuse nudité elles ont réduit un grand nombre de ceux qui en ont fait usage. Assez longtems nous les avons regardées avec estime, avec respect, j'oserais dire, avec amour : nous leur avons accordé la place d'honneur dans nos maisons ; nous les regardions comme le plus bel ornement de nos tables. Nous les offrions à nos amis comme le signe de notre bienveillance à leur égard. Voyons les droits qu'elles ont aujourd'hui à tant d'estime, à tant d'honneur, et nous ne serons pas longtems à comprendre qu'elles ne méritent que notre mépris et notre haine.

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs peuples qui rendaient les honneurs divins à des bêtes féroces ou stupides, qui les bénissaient et les estimaient comme les auteurs de tous leurs biens. Nous avons en quelque sorte imité ces peuples, dans ce que nous ôserions presqu'appeler le culte extravagant que nous avons rendu aux boissons fortes. Nous avons placé haut dans notre estime et notre confiance ces boissons malfaisantes ; et fermant follement les yeux sur les maux épouvantables qu'elles nous causaient, nous nous obstinions à les regarder comme bonnes et utiles en mille circonstances où elles ne nous faisaient que du mal.

Les Indiens adorent un serpent venimeux, dont la morsure est suivie d'une mort prompte et cruelle. Ils gardent même quelquefois cet animal au milieu d'eux, et lui donnent une place honorable dans la maison. Voilà presque ce que nous avons fait à l'égard des boissons. Jamais les serpens les plus redoutables n'ont fait autant de victimes par leurs mortels poisons chez les Indiens, jamais ils n'ont fait couler autant de larmes, ni détruit autant de familles que les boissons parmi nous.

Et cependant, il y a des personnes qui ont encore le triste courage de prendre leur défense, qui crient à l'excès, au fanatisme contre ceux qui parlent de les détruire; qui se mettent presqu'en colère lorsqu'on parle de cette moderne divinité en termes peu ménagés; lorsqu'on cherche à faire passer, dans le cœur des peuples l'horreur dont on est si naturellement saisi à la vue du mal qu'elles nous font, " prenez garde, dit-" on, à vos expressions; souvenez-vous que les bois-" sons sont l'ouvrage de Dieu."

Oui, répondrons-nous, les boissons, comme toute créature, toute matière, sortent des mains de Dieu, sans doute; mais, si elles sont créatures de Dieu, elles le sont comme le fruit de l'arbre de la science auquel il n'était pas bon de toucher quoiqu'il sortît des mains de Dieu. Elles sont les créatures de Dieu: oui, mais comme les tigres et les lions, qu'il faut craindre et fuir; comme le loup qu'il faut pourtant chasser loin du troupeau, et dont souvent même on met la tête à prix; comme le serpent à qui Dieu a dit: " Je met-" trai une éternelle inimitié entre la femme et toi, " entre sa postérité et la tienne." Elles sont les créatures de Dieu comme l'arsénic, l'opium et tous les autres poisons que Dieu a mis sur la terre, et qui, quoique bons et utiles à l'homme dans certains cas rares, sont pourtant mis au nombre des choses qu'il faut éloigner de nos lèvres et de celles de nos enfans. Les boissons fortes sont les créatures de Dieu: oui, mais n'est-il pas bien admirable et ne devrait-il pas être dans la bouche de tous les pères, le discours rapporté par le Révd. Père De Smet, d'un grand chef sauvage à un marchand qui voulait vendre des boissons fortes à sa tribu: " A quoi bon votre eau de feu ? elle ne fait que du mal, " elle brûle la gorge et l'estomac: elle rend l'homme " pareil à un ours en colère; il mord, il gratte, il hur-" le sans savoir ce qu'il fait. Portez cette eau à nos en-" nemis; ils se tueront entre eux, et leurs femmes et " leurs enfans feront pitié: pour nous, nous sommes bien assez fous sans cela." Les boissons fortes sont

l'œuvre de Dieu : oui, encore une fois, mais comme le fer que mon ennemi a aiguisé pour me percer le sein, et que je ne regarde plus qu'en frémissant ; comme le couteau sanglant que j'ai retiré du cœur de mon ami, de mon frère. Ce fer, ce couteau me seront pour toujours un objet d'horreur : je ne m'en servirai jamais ; et lorsque je les regarderai, mon sang se glacera dans mes veines...... Elles sont l'œuvre de Dieu, comme la montagne de Gelboé que David chargea de malédictions, parce qu'elle avait bu le sang de Saül et de Jonathas. Elles le sont comme ces nations perfides que Dieu commanda de détruire entièrement, parce qu'elles avaient fait pécher son peuple. Elles sont enfin les créatures de Dieu comme l'œil, le pied, la main que J.-C. veut pourtant qu'on coupe, qu'on détruise, qu'on arrache, qu'on brûle lorsqu'ils sont devenus un sujet de péché !.....

Ah ! si vous saviez comme elles sont sales et dégoûtantes les mains qui font les boissons dont vous prenez la défense, il nous semble que vous hésiteriez à les appeler du beau nom de créatures de Dieu. Si vous vous fussiez donné la peine d'aller étudier la composition des boissons fortes dans les distilleries, vous craindriez de blasphémer en leur donnant une si haute origine. En sortant du spectacle que vous auriez eu sous les yeux, si vous eussiez eu la force de dire : " ces " boissons sont les créatures de Dieu," vous eussiez ajouté : "mais la cupidité de l'homme les a horriblement " détournées de leur fin première." Dieu avait donné le pur froment et les autres grains à l'homme pour se nourrir, et l'homme, au lieu de s'en servir pour la fin voulue par son créateur, a dénaturé l'œuvre de Dieu, et l'a changée, dans la distillerie, en un affreux poison.

Etes-vous jamais entré dans ces maisons, sous ces espèces d'enfer, où l'homme, par une science qu'il tourne à la perte de ses semblables, transforme le grain le plus sain, le plus nourrissant, en un liquide dévorant, qui coule ensuite comme un fleuve de feu à travers nos campagnes, et laisse partout des traces si pro-

fondes et si lamentables de son passage. A peine êtes-vous sous ces voûtes sombres, que vous vous sentez suffoqués par une épaisse vapeur. D'immenses fourneaux, image des demeures infernales, entretiennent un foyer ardent dont les flammes enveloppent de vastes chaudières remplies d'une matière épaisse, sale et noire : on vous avertit de ne pas approcher, car ce qui bout là est d'une force si prodigieuse que la seule vapeur qui en sort peut faire perdre la vue. C'est le rum, dans sa première nature, non réduit......

Vous apercevez au-dessus de votre tête d'énormes serpens en cuivre rouge dans lesquels gronde le dévorant liquide qu'attendent d'immenses réservoirs souterrains. Les êtres malheureux, qui travaillent dans ces infectes demeures, n'ont presque plus rien de la physionomie de l'homme, tant ils sont affectés par l'atmosphère humide et brûlante qu'ils respirent. On dirait des spectres, tant ils semblent quelquefois épuisés, faibles et pâles. Encore une fois, si les boissons sont les créatures de Dieu, le Dieu qui les a faites, ou plutôt qui, dans sa colère, a permis que l'homme connût l'art de les faire, ne peut nous défendre de les fuir, de les avoir en horreur, non pas à cause de celui qui est créateur de toute chose, mais à cause du mal qu'elles nous font. Et comment les aimer quand on sait ce qui les compose ?

Voici la recette du rum, que nous ont fournie six respectables personnes qui ont travaillé elles-mêmes plusieurs années à en distiller.

" Nous certifions avoir travaillé plusieurs années
" dans une distillerie de rum, et voilà comment on le
" faisait : Après avoir fait bouillir le grain, on y je-
" tait du *savon*, du *sang de bœuf*, de la *chaux*, de la *po-*
" *tasse*, de la *couperose*, et *une grande quantité d'eau*
" *forte*. On faisait bouillir cet affreux mélange dans
" d'immenses chaudières de cuivre, après quoi on fai-
" sait passer tout cela dans d'énormes tuyaux de cui-
" vre remplis de ver-de-gris. Un jour, une de ces
" cruches remplies de l'eau forte, dont on se servait,

" s'étant cassée, le feu prit ausitôt, et on eut mille
" peines à l'éteindre. On faisait huit tonnes par jour
" de ce rum qui passait pour d'excellente Jamaïque,
" et qui était distribué et vendu dans les campagnes.
" Nous sommes certains que cette boisson et toutes
" les autres qui sont faites dans ce pays de la même
" manière, sont contraires à la santé, qu'elles ne peu-
" vent faire que du mal, voilà pourquoi nous y avons
" renoncée et que nous conjurons nos compatriotes
" d'y renoncer aussi !...

Telle est cette boisson que l'on croyait si bonne et si utile, qu'on en prenait en toute circonstance ; que l'on croyait chose si précieuse, qu'on en donnait à ses meilleurs amis. N'avions-nous pas le droit de dire que le démon seul a pu nous faire croire à sa prétendue utilité... Et si ce qu'on vient de lire n'est pas suffisant pour donner une invincible horreur des boissons fortes, voici, à ce qu'il nous semble, quelque chose de plus frappant encore : C'est l'opinion de plus de 400 des plus savans médecins d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande sur les boissons. Elle pourra convaincre que les boissons, que Messieurs les Marchands font venir d'Angleterre, ou des Isles, ne valent pas mieux que celles qui sont distillées dans ce pays.

Le comité de la chambre des communes, chargé dernièrement de s'enquérir de l'étendue, des causes et des effets de l'ivrognerie dans le Royaume-Uni, a rapporté les témoignages suivans des premiers médecins des trois Royaumes.

Dublin.—"Nous soussignés déclarons que c'est notre ferme conviction que rien ne pourrait plus tendre à améliorer la santé publique et à faire disparaître la plupart des maladies que *l'entière abstinence* des boissons spiritueuses. Signé par Alexandre Jackson, Médecin du gouvernement ; John Crampton, M. D. et Professeur de médecine ; R. Carmicael ; Philippe Crampton, premier Chirurgien de l'état ; J. Cheyne, M. D. Physicien général ; A. Colles, Professeur de chirurgie, etc. etc. et par 43 autres comités médicaux d'Irlande.

Edimburgh.—Nous soussignés déclarons que nous sommes convaincus que les liqueurs spiritueuses ne peuvent être regardées comme un article de diète propre à donner des forces et de la santé, et que, si on s'en abstenait entièrement, la santé et le bonheur publics y gagneraient infiniment. Cette déclaration est signée par les quatre Professeurs de la faculté médicale de l'université ; par onze membres du collége de Médecine ; par le président et 27 membres du collége Royal des Chirurgiens, et par 34 autres des premiers Médecins d'Ecosse.

Leith.—Nous soussignés certifions que nous sommes convaincus que les liqueurs spiritueuses, sous quelque nom et forme qu'elles soient, sont infiniment préjudiciables à la santé, et qu'elles ne contiennent aucune qualité nutritive. Signé par MM. Anderson, M. C.; Robert Sims, M. D. ; Charles Cheyne, Chirurgien ; George Kirk, M. D. ; G. Combe, M. D. ; Thomas Lade, M. D. ; Thomas Craige, M. D. ; John Coldstream, M. D.

York.—Nous soussignés certifions que les liqueurs spiritueuses ne sont, en aucune manière, nécessaires aux personnes en santé, et qu'au contraire, elles sont presque toutes sans exception toujours pernicieuses. Que leur entière disparition contribuerait infiniment à ramener la santé, les mœurs et le bonheur publics. Signé par 24 Médecins.

Brighton.—Le certificat, signé par 24 Médecins de cette ville, est le même que celui ci-dessus: ainsi que celui de Bradfort, signé par 13 ; celui de Berwick, signé par 11; celui de Cheltenham, signé par 36 ; celui de Derby, signé par 19 ; de Leeds, par 47 ; de Manchester, par 17 ; de Nottingham, par 26 ; de Worchester, par 32 ; de celui de Gloucester, par 15 ; celui de Kilmarnock, par 8 ; de Lincoln, par 22. A ces témoignages nous avons à ajouter l'opinion du célèbre Sir Astley Cooper, qui écrit: " Personne ne déteste " plus que moi l'usage journalier des boissons fortes. " Je n'ai jamais voulu souffrir, dans ma maison, au-

" cune espèce de boissons spiritueuses, les regardant
" comme de véritables démons. Et si le pauvre peu-
" ple pouvait voir, comme moi, les maux de foie, les
" hydropisies, les cruelles maladies de nerfs qui sont
" les conséquences immédiates de l'usage des boissons
" fortes, il saurait que les liqueurs spiritueuses ne sont
" rien autre chose qu'un poison destructeur."

Edward Wilmer, Professeur de chimie à l'Université de Londres, écrit : " C'est mon intime conviction
" que les boissons spiritueuses ne peuvent servir pour
" nourrir et soutenir l'homme, et que le forces du
" corps et la santé y gagneraient, si on cessait entière-
" ment d'en faire usage ; que l'usage journalier de
" ces liqueurs minent la constitution, affaiblissent l'es-
" prit et dégradent le caractère.

Le comité, dans son rapport, parle ainsi des boissons spiritueuses : " Outre une infinité d'autres maux, elles
" causent tous les ans la destruction d'une immense
" quantité de grains sains et nourrissans que la Pro-
" vidence donne à l'homme pour sa subsistance, et
" qu'elle change en affreux poison par la distillation.
" Les plus hautes autorités médicales, interrogées en
" grand nombre par le comité, se sont accordées à
" dire que les boissons fortes sont de véritables poi-
" sons pour l'homme, qu'il n'y a pas une seule circons-
" tance où elles soient nécessaires, ou même utiles,
" aux personnes en santé ; et qu'elles sont toujours,
" dans tous les cas, et en quelque petite quantité que
" ce soit, pernicieuses, destructives à proportion de ce
" qui en a été pris !"

Après ces documens, comment parler de modération, de tempérance, dans l'usage journalier des boissons fortes ? En quoi consiste la vertu de la Tempérance ? à faire un usage modéré des *bonnes* choses, et à s'abstenir des *mauvaises*.... Dire qu'il peut y avoir *modération*, *tempérance* à faire usage, sans une absolue nécessité, d'une chose qui ne peut nous faire que du mal, est une contradiction dans les termes. Il est vrai qu'on nous a mille fois répété que les boissons étaient

bonnes en telles et telles circonstances. Mais c'est en cela que nous avons été trompés : ceux qui nous tenaient ce langage étaient aussi ignorans que nous sur cette matière. Ils étaient même intéressés à nous tromper, parce que souvent ils aimaient la boisson, et que c'était plutôt la passion que la raison qui parlait en eux. Mais voilà plus de quatre cents hommes désintéressés qui ont fait une étude approfondie de la nature des boissons fortes, qui en ont examiné les effets, ont consciencieusement pesé le bien et le mal qu'elles procurent à l'homme, par rapport à sa santé, dans les différentes circonstances de la vie ; et voilà que *tous* déclarent qu'elles ne font aucun bien, qu'au contraire, elles sont toujours dommageables. Ils disent que, quelque nom que portent ces boissons, elles ne sont au fond qu'un poison destructeur. Feindrait-on après cela, d'être indécis sur l'usage qu'on en doit faire !

Le Dieu tout-puissant qui me défend de me percer le sein d'un poignard, me défend également de boire des liqueurs que la science et l'expérience prouvent être destructives de la vie qu'il m'a donnée.

Si c'était une chose *inutile* de prendre des boissons fortes, je ne devrais pas en boire ; la raison en est que le Souverain Juge, qui doit me punir d'une parole *inutile*, ne me punira pas moins d'avoir fait une chose *inutile*. Et plût à Dieu que le seul mal que l'on pût dire de la boisson, fût son inutilité pour ceux qui en ont fait usage. Mais elles ont ruiné de fond en comble les fortunes les plus solides ; elles ont ravalé au-dessous de la brute les intelligences les plus élevées ; elles ont apporté la désolation dans le sein des familles les plus faites pour être heureuses ; elles ont visiblement occasionné la mort de milliers d'hommes ; elles éteignent tous les jours la religion dans le cœur de nos parens, de nos frères, de nos amis, de nos enfans ; elles changent tous les jours, au milieu de nous, en bêtes féroces, les hommes souvent les mieux calculés à faire l'ornement et l'appui de la société ; elles ont fait des

milliers de veuves et d'orphelins; elles ont précipité dans l'enfer d'innombrables victimes; elles ont arraché à J.-C. des millions d'âmes qu'il avait rachetées au prix de son sang. Et, à côté de tous ces maux épouvantables, elles n'ont jamais fait de bien à personne!

Jésus-Christ a dit: " Tout arbre qui ne porte pas de " bons fruits doit être coupé et jeté au feu ;" ne peut-on pas dire que la boisson est cet arbre maudit dont le Sauveur parle, et qu'il faut détruire parce qu'il ne porte pas de bons fruits.... En vérité, la boisson n'est-elle pas comme un arbre dont les fruits portent partout la désolation et la mort ?... Nous savons bien que les Français et les autres peuples qui cultivent la vigne ont d'excellens vins ; nous savons que ces vins sont propres à fortifier l'homme et à le nourrir... Mais pour cela sommes-nous autorisés à nous servir des boissons qu'on nous offre dans ce pays sous le nom de vin de Porte, de Madère, d'Eau-de-vie, etc. etc., lorsque tous les hommes les plus éclairés, et la science que nous pouvons avoir acquise nous-mêmes, nous apprennent que tous ces prétendus vins ne sont souvent que de dangereux breuvages que la cupidité, aidée par la chimie, nous compose, non pas pour nous donner des forces et de la santé, mais uniquement pour flatter notre palais, vider notre bourse, miner notre tempérament et damner nos âmes?

Les Chinois, qui s'empoisonnent par milliers aujourd'hui avec l'opium que les Anglais leur portent au bout de leurs baïonnettes, pourraient répondre à leur prudent Empereur qui leur en interdit l'usage: " Les Français ont de bons vins à boire, donc nous " pouvons boire de l'opium."... Ils seraient aussi bons logiciens que la plupart de nos buveurs de vin, qui s'excusent en disant que les vins français sont bons. Que m'importe qu'il ait plu à M. le Marchand de boisson, de donner à telle liqueur le nom de vin de Porte, d'appeler telle autre, " vin de Madère, d'Espagne et de Ténériffe ?"

Dès lors que, par l'analyse, je m'aperçois, d'une manière infaillible, que la plupart de ces boissons n'ont que le nom et le goût de celles qu'elles représentent, et qu'elles sont un composé de substances propres uniquement à causer les plus grands ravages dans les organes que Dieu m'a données pour la conservation de ma vie, ne dois-je pas écouter la voix de la religion et de la raison qui me commandent de m'en abstenir?

Or, encore une fois, telle est notre position, dans la plupart des pays où Dieu n'a pas fait croître la vigne, que nous ne pouvons guère connaître les *bons* vins que de nom... Voilà du moins ce que nous disent tous les Français qui voyagent dans ce pays; voilà ce qu'a déclaré, en notre présence, devant une assemblée des plus respectables à Québec, Monseigneur l'Evêque de Nancy lui-même. Le témoignage de toutes ces personnes ne fait qu'ajouter un nouveau poids aux déclarations de tous les hommes versés dans la science de la chimie, qui s'accordent à dire, avec les 400 médecins cités plus haut, et avec le savant Sir Astley Cooper, "que les liqueurs spiritueuses ne sont rien autre " chose qu'un poison destructeur."

Le Docteur Douglas, regardé avec raison comme un des plus savans Chimistes et un des meilleurs médecins et chirurgiens de Québec, a deux fois manifesté dans cette ville, en présence de plus de deux mille citoyens, son opinion que les vins, les bières et les autres boissons fortes en usage dans ce pays, sont non seulement inutiles aux personnes en santé, mais que, pour peu qu'on en fasse usage, même modérément, elles prédisposent à une foule d'infirmités; rendent souvent incurables les maladies que le moindre soin aurait arrêtées; paralysent l'effet des remèdes les plus salutaires et les plus puissans; sont la cause de presque toutes les apoplexies, les gouttes, les paralysies, les anévrismes, les maladies de nerfs, etc. etc..... Non content de citer les noms les plus respectables à l'appui de sa doctrine, il a voulu montrer, par des preuves qu'on peut appeler infaillibles et *physiques*, que

ces boissons ne peuvent produire que du mal. Deux fois, à Québec, en présence de plusieurs milliers de personnes de la plus haute respectabilité, et une fois à Beauport, devant une nombreuse assemblée des habitans de cette paroisse auxquels s'étaient joints Monsieur le Curé de Québec et plusieurs autres membres du clergé de la ville et des environs, il a analysé du vin de Madère et de Porte de la meilleure qualité, ainsi que de la bière de table, et il a fait voir que les premiers contenaient un sur quatre d'alcohol, et la dernière, un sur huit !

Il a ensuite pris l'alcohol, extrait de grosse bière, et l'ayant mêlé avec un peu de sucre et d'éther et d'autres ingrédiens, il en a composé d'excellens vins de Porte, de Madère, de Champagne, et ensuite du brandy et du rum de première qualité. Il a terminé ses savantes et bien intéressantes expériences par conjurer ses concitoyens de ne jamais faire usage de ces boissons sans une absolue nécessité, et de les mettre au nombre de ces violens remèdes, dont on ne doit se servir que très rarement sur l'ordre d'un habile médecin.

Si, après cela, l'on venait nous dire : " Mais, si c'est " un si grand mal de boire du vin, pourquoi J.-C. en " a-t-il fait aux noces de Cana ! " nous répondrions : " Si vous aviez du vin aussi doux, aussi bon, aussi salu- " taire que celui que Jésus-Christ créa lui-même, nous " ne vous blâmerions pas d'en faire usage, mais c'est " parce qu'il y a la distance du jour à la nuit, la diffé- " rence du bien au mal, entre les vins tels que Dieu " les a faits, et ceux que vous débitent vos Mar- " chands, que nous vous conjurons de n'en jamais " goûter. Les premiers étaient bons pour votre corps " qu'ils auraient fortifié, ils étaient bons même pour " votre âme qu'ils auraient élevée vers Dieu, tandis " que ceux que vous avez détruisent votre santé, ap- " pesantissent votre âme, alimentent en vous toutes " les mauvaises passions...."

Qu'on ne nous parle pas, non plus, du conseil que

St.-Paul donne à son bien-aimé disciple, de mettre un peu de vin dans son eau à cause de l'extrême faiblesse de son tempéramment. D'abord ce texte prouve tout le contraire de ce que désirent les personnes qui le citent à tout propos, sans en approfondir le sens; il prouve que St.-Paul et son disciple ne buvaient pas ordinairement de vin et que, si nous voulions être leurs imitateurs, nous nous en priverions, nous aussi, avec joie, pour l'amour de J.-C. Si St. Timothée eut été dans l'habitude de boire du vin, St.-Paul ne lui aurait pas enjoint si expressément d'en prendre. Or il est plus que probable que le disciple n'était en cela, comme dans tout le reste, que l'imitateur de son maître.

Mais, dites-vous: " toujours est-il vrai que St.-Paul " conseille à son disciple de prendre un peu de vin..." Oui, mais lisez tout le texte, et vous verrez que, s'il lui donne ce conseil, c'est à cause de son faible tempéramment et de ses nombreuses infirmités. Il est indubitable qu'il ne lui aurait pas tenu ce langage, s'il eut été fort et bien portant... Il est surtout bien constaté, par ce texte, que l'Apôtre des nations n'aurait jamais eu la pensée de vous donner le conseil de boire du vin à vous, mon cher ami, dont la figure rubiconde, dont l'embonpoint auraient fait un si grand contraste avec le disciple de St.-Paul.

En outre on sait que le vin, dans la Palestine, était extrêmement commun, qu'il était même le breuvage des plus pauvres du pays, et que, par conséquent, St.-Paul, qui se faisait gloire de vivre pauvrement et du travail de ses mains, ne dérogeait en rien au régime de vie des pauvres lorsqu'il prenait du vin dans ses maladies, et qu'il conseillait à d'autres d'en prendre.

Le vin était la boisson du pauvre et celle du riche. Il n'était pas, comme en ce pays, un article coûteux; les riches n'étaient pas, comme ici, les seuls qui pussent s'en procurer. Il est donc plus que douteux que Saint Paul eut bu du vin, s'il eut vécu dans notre pays, puisqu'il faut le faire venir à grands frais de plus de

mille lieues de distance. Assurément St.-Paul, qui gagnait si misérablement sa vie du travail de ses mains, comme il nous le rapporte lui-même, à faire des tentes, n'aurait pas eu souvent de pain sur sa table s'il eut vécu en Canada, et qu'il eut voulu faire un usage journalier de *bons vins.*

Mais, fussiez-vous assez riche pour vous procurer journellement les meilleurs vins de l'Europe, je ne vous parlerai pas, pour vous détourner d'en faire usage, des pauvres qui vous environnent et qui souffrent, qui n'ont pas de pain, sont nus et abandonnés sur un lit de douleur et vous appellent... Je ne vous parlerai pas de tant de bonnes œuvres qu'il faudrait commencer ou conduire à bonne fin, et qui réclament *toutes* nos ressources. Je ne vous parlerai pas... non, je me tais: c'est la voix de St.-Jérôme que vous allez entendre. Voici ce qu'écrivait ce saint Père de l'Eglise du fond de son désert:

" Si je peux donner quelque conseil, si l'on veut " m'en croire sur mon expérience, le premier avis " que je donne, la première grâce que je demande, " c'est d'éviter le vin comme un poison. C'est la pre- " mière arme du démon contre la jeunesse. L'avarice " ébranle moins, l'orgueil enfle moins, l'ambition sé- " duit moins. Nous pouvons facilement nous dépouil- " ler des autres vices, mais celui-ci est un ennemi " renfermé dans nous. Le vin et la jeunesse, voilà un " double foyer de volupté. Pourquoi jeter de l'huile " dans la flamme? Pourquoi entretenir le feu dans un " corps faible tout brûlant déjà? Paul écrit à Timo- " thée: *Usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac* " *et de vos fréquentes maladies.* Voyez pour quels mo- " tifs l'Apôtre permet de boire du vin, c'est dans la " vue de remédier à des douleurs d'estomac et à de " fréquentes maladies. Et, de peur que nous n'allas- " sions, par hasard, nous faire de nos maladies un " prétexte, il ordonne de prendre *fort peu* de vin...... " D'ailleurs, St.-Paul se souvenait d'avoir dit lui-mê- " me: "*le vin est une source de dissolution;*" et enco-

" re : " *Il est bon de ne point boire de vin ;*" *Noé but du*
" *vin et s'enivra.* Après l'ivresse, suivit la nudité du
" corps, et l'intempérance enfanta l'impureté. Loth,
" cet ami de Dieu, qui fut sauvé sur la montagne, et
" qui, seul, de tant de milliers d'hommes, avait été
" trouvé juste, est enivré, et commet la plus abomi-
" nable action..... Et quoique la volonté n'ait aucune
" part au crime, l'erreur toutefois ne laisse pas d'être
" coupable.

" Elie fuyait Jézabel, et, fatigué, se reposait sous un
" chêne dans la solitude : un Ange vient à lui, le ré-
" veille et lui dit : *Lève-toi, et mange. Elie regarde,*
" *et il vit auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre*
" *et un vase d'eau.* Est-ce que Dieu ne pouvait pas lui
" envoyer un vin délicieux ?"

Voilà ce qu'a pensé, et comment a parlé de l'usage du vin un des plus savans et des plus saints prêtres dont l'Eglise s'honore. Nous pourrions citer bien d'autres témoignages de l'antiquité chrétienne et païenne contre le vin, si les bornes, que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage, ne nous interdisaient de le faire... Mais que n'aurait pas dit St.-Jérôme s'il avait eu à parler, comme nous, des détestables boissons dont on nous empoisonne sous les noms de bière, rum, vin, wiskey, etc. etc..... Que n'aurait-il pas dit contre l'usage journalier même du *bon* vin s'il avait eu, comme nous, à parler à des hommes qui ne peuvent se procurer cette jouissance sans faire des dépenses excessives eu égard à leur fortune et à l'état de notre pauvre pays où tout est encore à créer ? Quels foudres d'éloquence ces oracles du sanctuaire n'auraient-ils pas fait entendre contre la boisson, si, comme dans nos pays du Nord, elle eut été la grande plaie des peuples, le premier et le plus redoutable ennemi de la croix, et eut été opposée, par le démon, comme le plus grand obstacle à l'effusion des grâces et des lumières de l'Evangile parmi nous et les nouveaux peuples qu'on cherche à tirer des ténèbres de l'idolâtrie.

Il nous semble que la lettre suivante, que nous a-

vons reçue de M. le Coronaire de Québec, est une autre preuve du mal que la boisson nous a fait, et est bien propre à nous y faire renoncer pour toujours :

" RÉVÉREND MONSIEUR,

" J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 5 Décembre 1841. Votre première question est conçue en ces termes :

" Sur le nombre des morts subites et d'accidens
" déplorables, dont vous prenez connaissance tous les
" ans, quelle est la proportion de celles causées direc-
" tement ou indirectement par l'usage des boissons
" fortes ?"

" *Réponse.*—J'ai le chagrin de vous dire que la très grande partie, au moins les sept-huitièmes, des personnes qui perdent la vie par mort subite, par accident, par suicide, ne doivent ce malheur qu'à l'usage des boissons fortes.

" Parmi ces tristes événemens dont j'ai été obligé de prendre note, je me permettrai de vous en citer quelques-uns, dont les circonstances m'ont le plus frappé. Puisse le peuple Canadien, que vous cherchez à régénérer, réfléchir sérieusement sur les maux sans nombre qu'il attire sur lui par l'usage des abominables boissons qui nous sont importées. Puisse-t-il pour toujours les bannir loin de ce pays. Si chacun était, comme moi, témoin des maux que la boisson fait dans ce pauvre pays, vous n'auriez pas grand peine à porter tout le monde à y renoncer, surtout quand on considérerait qu'à côté du mal qu'elles font, elles ne procurent aucun bien réel à l'homme.

" Les faits que je vais vous citer sont ceux qui me viennent, en ce moment, à la mémoire, et dont j'ai le plus authentiqué les particularités. Mais je vous assure qu'ils sont loin d'être les plus atroces.

" 1.—Charles......, sans être un ivrogne, aimait cependant la boisson lorsqu'il se maria. Son métier d'arrimeur lui faisait gagner de grosses gages en été, et

en hiver un petit commerce, qu'il tenait dans sa maison, lui rapportait plus qu'il ne fallait pour payer les dépenses journalières. Il s'acquit bientôt une couple de jolies propriétés. Sa femme lui avait déjà donné deux enfans, lorsqu'elle s'aperçut qu'il commençait à faire beaucoup de dépenses et à négliger ses affaires pour l'amour de la boisson. Elle voulut lui faire des remontrances : mais il était trop tard ; ses avis ne firent qu'aigrir son caractère, l'éloigner de sa maison, et le précipiter de plus en plus dans l'abîme de l'ivrognerie. Bientôt, ce qu'il avait gagné dans ses années de bonne conduite fut dissipé ; et la femme, pour se consoler de l'affreuse misère dans laquelle elle allait tomber, se mit à boire aussi. Il est impossible de décrire l'état de cette malheureuse famille.

"Cet homme infortuné, frappé un jour de sa dégradation, se jette dans le corps une dose de boisson encore plus forte que de coutume. Puis il saisit un pistolet, et se décharge le coup à bout portant dans le côté. Il tombe sans connaissance, le bas-ventre ouvert, baigné dans son sang. Il était dans un état horrible. Les gens du voisinage courent aussitôt chercher M. le Docteur, qui ne restait pas loin de là. Dans l'intervalle sa connaissance lui était revenue. En apercevant le Médecin: " Bonjour, dit-il, M. le Dr., vous venez sans " doute pour me guérir ; mais auparavant il faut pren- " dre un coup ensemble." Puis il fait d'incroyables efforts pour mettre la main dans son gousset, afin d'en tirer un écu, avec lequel, dit-il, il veut envoyer chercher du rum. Mais il n'a pas le tems de retirer de son gousset sa main couverte de sang qu'il expire !

" Le Médecin, les assistans et moi, qui suis appelé un instant après, quoique accoutumés à voir bien des horreurs, restons saisis d'épouvante.

" 2.—Louis....., issu d'une de nos meilleures familles de campagne, avait reçu une excellente éducation dans le Collége de..... Il s'y fit remarquer par ses talens et ses bonnes qualités. Ses études achevées, il se maria à une jeune et très aimable demoiselle, qui put

jouir de quelques années de bonheur avec lui. Il s'était acquis l'estime de ses concitoyens, et il reçut même du gouvernement une charge de confiance. Il avait beaucoup d'amis, au nombre desquels je me félicitais d'être. Mais il aimait la boisson, et ce fut la cause de tous ses malheurs. Ce vice, qui va toujours croissant, le posséda tellement à la fin, que pour le satisfaire il négligea ses affaires. Bientôt sa fortune se trouva réduite presque au néant, son esprit s'affaiblit. Ne se sentant pas la force de supporter ses malheurs, ni le courage de quitter la boisson, l'horrible pensée de se détruire s'empare de lui; il s'éloigne sans que personne ne soupçonne son dessein: il s'attache une pierre au cou et va se jeter dans la rivière......, sur les bords de laquelle j'ai eu la douleur d'aller inspecter son cadavre ! Telle a été la fin déplorable de cet homme infortuné, qui, sans la boisson, par ses bonnes qualités, aurait fait le bonheur de sa famille, et l'honneur de son pays.

“ 3.—Noël......, excellent ouvrier, s'était acquis une certaine aisance, par son industrie, son assiduité au travail, et la bonne conduite de son excellente femme. Il avait été, jusqu'à un certain âge, sans prendre aucune sorte de boisson ; mais enfin, sollicité par ses amis, il consent à y goûter, et dissipe en peu de tems tout ce qu'il avait d'abord gagné. Tombé par sa faute, avec sa famille, dans la plus affreuse misère, deux fois il cherche à se détruire, et deux fois sa pauvre femme vole à son secours, et l'arrache à la mort. Mais bientôt il profite des ténèbres de la nuit, prend une corde et se pend au chevet de son lit ! Et c'est dans cet horrible état que sa femme et ses enfans le trouvent au sortir de leur premier sommeil.

“ 4.—La plupart des morts subites sont dues à l'effet des boissons fortes. On se tromperait fort si l'on croyait qu'il faut toujours une grande quantité de boisson pour tuer un homme. Quelques verres, bus avec des amis, sans suffire pour enivrer, ont maintes fois eu l'effet d'un coup de pistolet dans la tête ou dans

le corps, par les ravages subits et étonnans qu'ils y ont causés. J'ai souvent été appelé pour de semblables cas. J'en suis toujours revenu l'esprit de plus en plus rempli de dégoût et d'horreur pour ces dévorantes boissons qui sont malheureusement d'un si fréquent usage dans *toutes les classes* de la société. On dit souvent: une telle personne est morte d'apoplexie, d'hémorrhagie, de consomption. Tous ces mots ne sont, le plus souvent, qu'un voile dont notre ignorance se sert pour cacher le *suicide* par la boisson. Si on ouvre les cadavres de ces personnes qu'on dit mortes d'apoplexie, de ruptures des vaisseaux sanguins, de consomption, on voit à ne pouvoir s'y tromper, généralement, que les ravages de l'alcohol sont les seules et immédiates causes de ces morts funestes.

" 5.—Il n'y a pas bien longtemps, je fus appelé, dans une campagne, pour visiter le cadavre d'un vieillard, mort subitement à l'âge de 80 ans; cet homme avait, à ce qu'on me dit, fait excessivement usage de boisson toute sa vie, s'était toujours bien porté, et se moquait, en apparence avec de bonnes raisons, de ceux qui disent que les boissons fortes ruinent le tempérament. Le Chirurgien ouvre son corps en ma présence et devant le jury. Quel n'est pas notre étonnement de voir qu'il n'avait pas gros comme le pouce de foie! Tout avait été entièrement brûlé par la boisson: à la place du foie, il n'y avait plus qu'un affreux amas de matière coagulée; au reste, tous ses autres organes étaient dans un état parfait de conservation, et, sans la boisson, il aurait encore pu vivre un grand nombre d'années.

" 6.—George......, gros habitant de campagne, était à la tête d'une nombreuse famille qu'il soutenait honorablement. Mais, comme il partageait, avec un grand nombre d'autres Canadiens, la funeste pensée que les boissons donnent de la force à l'homme, il en buvait à proportion de ses grands travaux. Un jour que la chaleur s'annonçait devoir être excessive, pour mieux la supporter, il prend une dose plus forte que de cou-

tume ; ce fut son coup de mort ; l'alcohol lui monte à la tête; porte l'enflammation dans le cerveau,et il meurt presque sur le champ. La déclaration du savant Chirurgien que j'appelai, fut qu'il était mort d'une enflammation de cerveau causée par la boissson.

“ 7.—Le fait suivant, que j'ai eu la douleur d'authentiquer, est encore bien déplorable, et prouve combien les parens devraient être attentifs à ce que leurs enfans ignorassent jusqu'au nom des boissons fortes. —Une jeune fille appartenant à une famille respectable, mais dans laquelle il se faisait un grand usage de boisson, en avait contracté secrètement le goût dès son bas âge. Ses parents, qui s'en aperçurent, n'en firent pas d'abord grand cas. Ils espéraient que ce mauvais penchant se détruirait avec l'âge ; mais il en fut, comme il est ordinairement, le contraire ; sa passion ne fit que croître avec l'âge. Ayant atteint sa 17e ou 18e année, et fatiguée de la gêne de la maison paternelle, et surtout des remontrances de sa mère, elle part un jour et vient en ville se jeter dans une mauvaise maison. Elle continue à boire, et au bout de deux ans je suis appelé à visiter son hideux cadavre. Elle était morte dans un état complet d'ivresse, et était brisée des coups qu'elle avait reçus la veille en se battant avec trois autres malheureuses !

“ 8.—Augustin......, jeune matelot canadien, et excellent jeune homme, vient en ville, rencontre quelques amis qui l'entraînent à l'auberge presque malgré lui. Il s'enivre, et revient à son bord dans cet état. Il veut danser, gambader devant le reste de l'équipage : il tombe, roule à l'eau et se noie ! Il était le seul soutien d'une vieille mère infortunée.

“ 9.—Cyprien......, petit commerçant, s'enivre dans une auberge qui se trouvait sur le bord d'une rivière qu'il voulait traverser. Puis il s'embarque dans cet état ; arrivé au milieu du courant, un excès de phrénésie s'empare de lui, il s'élance à l'eau et se noie sous les yeux des rameurs épouvantés. Le lendemain je suis appelé à authentiquer sur son cadavre que la bois-



son est le plus redoutable ennemi de l'homme, et que tout ce qu'il y a de bon dans la société devrait travailler à la détruire jusque dans sa racine.

" 10.—Marie....., femme de la campagne, d'un certain âge, et mère d'enfans très respectables, était malheureusement adonnée à la boisson. Elle vient en ville pendant l'hiver, s'enivre, veut retourner chez elle le soir, perd le chemin, et est trouvée gelée à mort le lendemain au milieu d'un champ. Et que de morts semblables à celle-là dont j'ai eu la triste nécessité d'enrégistrer la cause?

" Beaucoup de personnes adonnées à la boisson meurent subitement tous les ans. Lorsqu'on ouvre leurs cadavres, on voit que c'est le manque de nourriture qui les a fait périr. On sait qu'une personne qui boit des liqueurs fortes perd bientôt le sentiment de la faim: oublie, dans son ivresse, de donner la substance à son corps qui tombe de faiblesse et qui laisse partir la pauvre âme pour l'autre monde. Parmi nombre de ces cas déplorables en voici un:

" 11.—Emilie......, épouse de........., était extrêmement adonnée à la boisson; son mari, fatigué de ses excès, la renferme et lui donne autant de boissons fortes qu'elle en désire. Pendant quinze jours, elle en prend excessivement et meurt subitement au bout de ce tems.

" Son cadavre, qui est ouvert devant moi, nous présente un spectacle d'horreur presqu'impossible à décrire. Son foie, horriblement gonflé, était durci comme une pierre. Ses poumons étaient dans un état de décomposition affreuse. Le Chirurgien déclare que la boisson seule avait causé ces ravages.

" 12.—Je fus appelé, il y a quelque tems, à examiner la cause de la mort subite d'un enfant de deux ans; et voici le triste récit que nous firent les témoins de ce lamentable événement. La mère, qui passait pour aimer la boisson, était sortie sans dire où elle allait. L'heure du repas arrive, son mari, voyant qu'elle ne venait pas, est inquiet et sort pour la chercher; il la

trouve à quelques pas de sa maison, tombée dans un état complet d'ivresse sur son malheureux enfant qu'elle avait étouffé sous le poids de son corps. Et plût à Dieu que ce femme fût la seule qui ait causé la mort de son enfant par sa passion pour la boisson. Mais elle n'est pas la seule ; malheur aux pauvres enfans qui ont des mères tant soit peu adonnées à l'usage des boissons fortes. Les anciens Romains punissaient de mort les femmes qui aimaient trop le vin. Ils agissaient sagement.

" Je vous citerais bien d'autres traits, dont mes livres sont remplis, des funestes effets de la boisson ; mais ce serait à ne jamais finir, et je serais véritablement embarrassé sur le choix. Je me contenterai donc de continuer à répondre simplement aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser. Votre seconde question est conçue en ces termes : " Combien, année " commune, de personnes se noyent, combien se suici- " dent, combien périssent d'autres manières aussi " funestes ?" *Réponse :* Dans chaque année, à quelque chose près, il est trouvé entre 30 à 50 noyés, qui sont reconnus pour être des matelots, des gens employés à bord des petites goëlettes, chaloupes, bateaux, et sur les quais, etc. Ceux-ci sont généralement des Canadiens, qui, ayant pris un coup ou deux de boissons fortes, deviennent trop hardis, affrontent le danger, et courent après une mort funeste.—Le nombre des suicides varie depuis un, deux, jusqu'à dix par année, sur un total de 59 à 72 enquêtes que le Coronaire tient avec un juré pendant les années communes.

" Votre troisième question est : " Depuis que la So- " ciété de Tempérance fait quelque progrès parmi le " peuple Canadien, avez-vous remarqué que les morts " subites et funestes soient devenues plus rares ?" *Réponse :* Je puis vous assurer que le nombre de morts par apoplexies, épilepsies, délire, etc., toutes généralement causées par l'usage des boissons fortes, ont été beaucoup plus rares depuis l'établissement des Sociétés de Tempérance. Le nombre des enquêtes n'a pas

diminué dans la saison de la navigation, à cause de l'augmentation de la marine ; mais, depuis que la navigation se ferme, à présent qu'il ne reste plus que la population Canadienne, qui se corrige par l'heureuse influence de la Société de Tempérance, le nombre de morts accidentelles et funestes est diminué d'une manière bien visible et bien consolante.

Personne ne peut fermer les yeux sur le bon effet que la Société de Tempérance a déjà eu parmi nous. Nous voyons régner l'aisance dans bien des familles que la misère et mille privations accablaient tous les jours dans la ville et les villages. Beaucoup de personnes ont recouvré leur santé et refait leur tempéramment depuis qu'elles se sont jointes aux Sociétés de Tempérance, et qu'elles ont entièrement quitté la boisson Beaucoup d'auberges ont été fermées parce qu'elles n'étaient plus fréquentées.

" A la 4e. question qui est ainsi : " Si on parvenait " à détruire l'usage des boissons fortes parmi notre " peuple, pensez-vous que le nombre de morts funes- " tes diminuerait considérablement, et qu'il en résul- " terait beaucoup de bien." *Réponse :* Oui, Monsieur, je le pense ; si, comme il faut l'espérer, l'usage des boissons spiritueuses cesse, les accidens et les morts funestes deviendront aussi rares qu'ils sont aujourd'hui fréquens.

" Et les biens qui en résulteraient, pour la société en général, comme pour les particuliers, sont incalculables.

" J'ai l'honneur d'être,
" Monsieur,
" Votre très-humble serviteur,
" B. PANET, Cor."

Il y a peu de tems, nous eûmes le bonheur de nous trouver avec un de ces hommes admirables dont le monde ne comprendra jamais parfaitement les nobles sacrifices et les vertus héroïques, mais qui seront magnifiquement récompensés au ciel. C'est un Mission-

naire dont nous taisons le nom à regret pour ne pas blesser sa modestie. Il venait de parcourir plus de 150 lieues de pays ; il avait échappé à bien des dangers pendant ce voyage. Il lui avait fallu sauter, dans un fragile canot, bien des rapides, franchir bien des lacs et des rivières, coucher sur la terre nue, et n'avoir souvent pour abri que la voute du ciel. Après s'être vu couvert de sueurs, haletant de fatigue, écrasé sous le poids de la chaleur pendant le jour, souvent la nuit il était glacé par une pluie qui le mouillait jusqu'aux os.

Mais ses peines lui paraissaient douces ; et il avait franchi avec une sainte joie les rochers, les montagnes, les forets et les lacs ; car il avait une croix collée sur son cœur, et il marchait, à la suite du Bon Pasteur, à la recherche d'environ cinq mille pauvres jeunes Canadiens répandus sur les rives de l'Ottawa, six mois de l'année, pour la coupe des bois. L'Eglise l'avait envoyé porter à ces jeunes gens abandonnés à eux-mêmes et perdus au milieu de ces immenses forêts, des paroles de consolation, de force, de paix et d'amour de Dieu. Il nous raconta les faits les plus remarquables de cette mission, et, quoique le Seigneur eut béni ses travaux au-delà même de ses espérances, son cœur paraissait noyé de tristesse ; sa voix tremblante nous disait qu'il avait peine à retenir des soupirs et des sanglots ; ses larmes, toujours prêtes à couler, mouillaient ses paupières et roulaient dans ses yeux pendant qu'il parlait. « La plus grande « partie de ces jeunes gens, nous disait-il avec un ac- « cent de douleur qui nous fit mal jusqu'au fond de « l'âme, sont courageux, aimables et bons comme « tous nos Canadiens : mais la plupart sont adonnés à « l'ivrognerie, et l'usage de la boisson attire sur eux « tous les maux ! Ce printems encore, plus de 80 de « ces jeunes gens, que j'avais vus et tant aimés pen- « dant ma mission, sont péris misérablement, écrasés « par la chûte des arbres, ou noyés sur les lacs et dans « les rapides. Eh bien ! sur ces 80 infortunés, je suis

" assuré (et je le tiens de sources malheureusement
" trop certaines pour pouvoir en douter) que 70 étaient
" ivres lorsque la mort les a frappés. Des témoins
" occulaires nous ont donné la désolante certitude
" qu'un grand nombre dans leur ivresse venaient de
" prononcer d'affreux blasphêmes, d'appeler même le
" démon à leur aide, lorsqu'ils furent lancés aux pieds
" de leur Souverain et redoutable Juge......!"

Mais le sort des jeunes gens qui ne périssent pas ainsi est-il bien plus consolant pour la religion, la famille, la patrie? Ah! quel spectacle plus déchirant que ces milliers de jeunes Canadiens qui descendent, tous les ans, sur les cages. De retour de la coupe des bois, épuisés par un travail surhumain, par des privations incroyables, que font-ils dans leurs paroisses? La plupart n'en deviennent-ils pas le scandale et l'opprobre? Un mois s'est à peine écoulé qu'ils ont dépensé, en boissons et en débauches, l'argent qui était pourtant le prix de tant de peines et de dangers.—Et cet immense commerce de bois, qui devrait porter la richesse et la vie partout, ne sert qu'à enrichir quelques étrangers, vendeurs de boissons, qui quitteront bientôt, comme nous l'avons déjà vu mille fois, le tonneau ou le verre sale de la cantine, pour se monter sur des monceaux d'or, et y achever de nous arracher en grand, ce qu'ils n'avaient pu nous ôter en détail.

Encore une fois, est-ce la famille, la paroisse, le pays qui profitent de tant d'argent gagné par les sueurs des Canadiens dans la coupe des bois? Non. La boisson nous prive de toutes ces richesses.

Et cela est si vrai que rien n'est plus rare dans nos campagnes qu'un homme qui a pu s'y établir honorablement après avoir cependant gagné beaucoup d'argent dans les chantiers.

Après de pareils faits dont nous sommes, tous les jours, les tristes témoins, qui se passent sous nos yeux, au sein de presque toutes nos paroisses, est-il besoin de conjurer tous les Pasteurs, tous les pères de famille, tous les hommes qui peuvent exercer quelqu'influence

sur les autres, de s'unir pour abolir partout l'usage des boissons fortes et pour en inspirer de l'horreur, surtout aux jeunes gens? mais, encore une fois, comment les jeunes gens pourront-ils faire ce sacrifice, si ceux que la Providence leur a donnés pour pères, n'ont pas la force de leur en donner l'exemple?

Si un loup passant dans un endroit, enlève une ou deux brebis, chacun s'arme aussitôt, et poursuit la bête féroce ; on ne s'arrête que lorsqu'on l'a atteinte ; on n'a de repos que lorsqu'elle est morte. Personne ne s'avise de crier aux chasseurs: "prenez garde de " frapper trop rudement cette pauvre bête, elle est " innocente, elle ne sait ce qu'elle fait, souvenez-vous " que c'est une créature de Dieu!" Mais on la détruit sans pitié, parce qu'elle nous fait du mal, et qu'elle n'est propre à nous faire aucun bien...... On n'attend pas même qu'elle soit entrée dans notre bergerie ; on ne lui permet pas d'arriver jusqu'au troupeau sous prétexte que, si elle égorge quelque brebis, elle en laisse aussi beaucoup à qui elle ne fait aucun mal. Voilà comment on doit agir et raisonner par rapport aux boissons fortes, qui ont fait plus de mal aux hommes que tous les loups du monde. Il faut que chacun s'arme de courage pour les détruire. N'attendons pas qu'elles nous aient fait mal, car alors il ne serait, pour ainsi dire, plus tems de les combattre.

A la vue des ravages qu'elles ont causés partout, ne vous endormez pas en disant: " elles ne m'ont jamais fait mal;" mais dites plutôt: " elles pourraient bien en faire à mes enfans, et voilà pourquoi je veux me mettre de la Société de Tempérance, ainsi que mes enfans, afin que nous soyons tous à l'abri du danger sous son heureuse influence."

CHAPITRE V.

5o. Excepté comme remède.

Circonstances où il faut surtout éviter de prendre des boissons fortes.

On nous dira peut-être : " Nous sommes convaincus " que les boissons fortes ont fait plus de mal que de " bien, et que si on en détruisait l'usage, bien peu de " personnes auraient à souffrir ; mais est-ce qu'il n'y " a pas de circonstances où elles puissent être bonnes " et salutaires ?" A cela nous répondons : Les écrits des hommes les plus experts en cette matière, les plus savans Médecins d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, s'accordent à dire qu'elles sont dangereuses et dommageables à l'homme dans presque toutes les circonstances où l'on est dans l'usage d'en prendre. Ils disent que, dans les cas rares où elles sont bonnes, elles peuvent toujours alors être suppléées par quelque chose de meilleur......

Elles sont très nuisibles à jeûn ; aussi les personnes qui en prennent avant leur déjeûner ou tout autre repas, sont-elles peu de tems sans s'apercevoir de leurs pernicieux effets. En peu d'années, et souvent en peu de mois, elles perdent complètement l'appétit ; elles ne sentent plus le besoin de manger, parce que l'organe de l'estomac, que Dieu a chargé de nous avertir lorsque le corps a besoin de nourriture, est paralysé, brûlé par la boisson. De là vient que les personnes qui ont eu la mauvaise habitude d'en prendre à jeûn ne sont plus capables de déjeûner, éprouvent même une sorte de répugnance à prendre aucune nourriture. C'est alors que l'on prend des *excitants*, en buvant ce qu'on appelle le petit coup d'appétit. Mais l'estomac de nombre de personnes s'habitue bien vîte à ce petit coup, et exige quelque chose de plus : alors on augmente la dose...... et souvent cette dose, ainsi augmentée, finit encore par être insuffisante. Il

faut alors l'augmenter encore jusqu'à ce qu'enfin...... Mais nous nous arrêtons pour demander à toute personne sensée, s'il n'est pas inconvenable, ridicule, nous ôsons dire honteux, de prendre ainsi ce coup d'appétit, quoique l'úsage en soit devenu si commun et si à la mode ! Nous devrions regarder la table comme un champ de bataille, funeste pour nous par mille défaites que le démon de la gourmandise nous a fait essuyer. Nous ne devrions nous approcher de la table qu'armés pour combattre notre plus formidable ennemi ; et, au lieu de cela, nous nous livrons à lui, pour ainsi dire, pieds et poings liés, avant même qu'il nous ait attaqués, en excitant, par toutes sortes de moyens, un appétit que nous devrions plutôt chercher à modérer, dans l'intérêt de nos corps autant que dans celui de nos âmes.

La table est dressée, l'heure du repas arrive ; un homme s'avance pour y prendre place... c'est un chrétien. Il forme sur son front le signe de la croix, de cette croix sur laquelle son Sauveur Jésus a été abreuvé de fiel amer et de vinaigre...... Alors une pensée l'occupe...... Il est inquiet...... Savez-vous pourquoi ? Il a peur de ne pas manger assez...... Il craint de n'avoir pas assez d'appétit...... Et pour augmenter cet appétit, il jette dans sa poitrine un liquide brûlant qui va si bien en agiter toutes les fibres qu'il ne pourra savoir quand il aura assez mangé. Voilà qui semblerait incroyable si on ne le voyait tous les jours. Lorsqu'on se met à table, notre seule inquiétude doit consister dans la crainte de trop manger, et une crainte différente est plus que puérile ; elle est inconcevable et honteuse...... Nous n'avons pas besoin de ces choses pour exciter l'appétit ; il y a assez du démon pour nous exagérer les bonnes qualités des mets, et nous crier, depuis le commencement jusqu'à la fin du repas : " Mange, mange, tu en as besoin."

Mais si les boissons fortes sont inutiles avant le repas, elles le sont encore plus pendant que l'on mange.

D'après le témoignage des hommes les plus instruits

sur ces matières, le plus puissant dissolvant que nous ayons pour notre nourriture est l'eau, et l'eau pure telle que Dieu nous la donne. Les boissons fortes, loin d'aider à la digestion, comme quelques uns le prétendent, l'arrêtent au contraire; et ceux qui s'en servent pendant leurs repas sont infiniment plus sujets à avoir des vents, des rapports d'estomac, des indigestions que ceux qui boivent de l'eau. La raison en est bien claire. Veut-on conserver longtems de la chair, ou toute autre substance sujette à la corruption pour qu'elle devienne dure et *coriace ?* on la fait tremper dans des boissons fortes, on l'en imbibe. De même, si les vivres que vous mettez dans votre estomac sont imbibées des liqueurs spiritueuses que vous buvez, loin d'être plus tendres et plus faciles à être digérées comme vous le pensiez, elles deviennent nécessairement plus dures; et il faut alors que votre pauvre estomac travaille trois fois plus pour les broyer que si vous n'eussiez pris que de l'eau. Aussi, si on veut être de bonne foi, on avouera qu'après un repas où on a tant soit peu pris de boissons fortes, on se sent fatigué, appesanti, on éprouve une forte fièvre, on ressent des maux de tête, on a un mauvais sommeil : ce sont là des misères et des infirmités auxquelles on ne sera jamais exposé si on ne boit que de l'eau pendant les repas.

Si les boissons fortes ne font que du mal à l'homme avant et pendant son repas, au moins, dira-t-on, elles lui sont infiniment utiles lorsqu'il travaille fort ?— Point du tout : Plus un homme travaille fort, et moins il a besoin de boisson. Le pauvre journalier a bien assez de ses durs travaux pour se fatiguer et s'épuiser sans boire encore d'une liqueur dévorante qui le fatigue et l'épuise plus que son travail, en tenant constamment son sang à l'état de fièvre.

Dieu a condamné l'homme au travail, à la peine, à la fatigue, et c'est en vain qu'il cherche à se soustraire à cette nécessité...... N'allez pas croire que des boissons fortes que vous prenez font cesser votre épuise-

ment et votre fatigue ; non : elles ne vous ôtent que la sensation, et par-là vous exposent à prolonger vos travaux bien au-delà de vos forces. Si vous prenez des boissons fortes, nous avouons très volontiers que, sur le moment, vous sentirez moins la fatigue que celui qui ne boit que de l'eau ; peut-être qu'à l'instant continuerez-vous un travail que vous étiez sur le point d'abandonner ; oui, mais tout cela est aux dépens de votre santé que vous épuisez, de votre vie que vous abrégez.

Expliquons plus clairement notre pensée. L'homme qui travaille sans prendre de boissons fortes, travaille comme un homme raisonnable ; il se soumet à la loi de la nature, qui est celle de Dieu : lorsqu'il est fatigué, il se repose ; il n'a pas l'imprudence de se charger d'un fardeau qui excède ses forces......, s'il faut le porter, il refuse sagement de le faire tant qu'il est seul, il attend que ses amis, ses compagnons viennent à son aide. Mais, dès qu'un homme prend des boissons fortes, on peut dire qu'il s'expose à travailler non pas comme un homme, mais comme une bête sans raison... Donnez-lui un verre de boisson, il vous dit qu'il ne sent plus la fatigue ; donnez-lui en deux, il vous dira qu'il est presqu'aussi frais, aussi reposé que s'il n'avait rien fait encore. Donnez-lui en un troisième, il rit, il chante sous le fardeau qui l'écrase ; il le trouve léger, il ne s'aperçoit pas qu'il le porte ; si vous lui en donnez un quatrième, il se sent si fort, qu'il ne voit rien à son épreuve ; il ne peut plus se porter lui-même, et cependant il se croirait capable de porter la terre si vous vouliez la lui mettre sur les épaules.

Le fait est que la boisson n'a pas donné de forces à son corps, mais qu'elle lui a oté l'esprit en proportion de ce qu'il en a bu. Elle avait un peu altéré son bon sens, lorsqu'il n'en n'avait bu qu'un verre, elle le lui avait complètement ôté au quatrième. Aussi, voyez comme il s'agite, comme il force outre mesure, comme il travaille sans prudence lorsqu'il a la tête tant soit peu échauffée. Mais souvent, dès le lendemain, il est

au lit, malade d'une pleurésie, d'un effort, dont il ne sera guéri qu'après des mois entiers de souffrances. Il lui faudra pendant ce tems payer le Médecin, perdre un tems considérable alors que ce tems lui est le plus précieux pour gagner sa vie ; le peu d'avance qu'on avait est bientôt dissipé ; en peu de jours on est réduit à la mendicité ; il faut que les voisins viennent au secours... Et nous doutons fort que le bourgeois qui vous aura ainsi fait boire pour vous porter à travailler au-delà de vos forces, et qui sera la première cause de votre malheur, soit bien empressé à apporter du pain, des habits à votre femme infortunée, à vos pauvres enfants qui languissent autour de votre lit de douleur.

Nous avons interrogé sur ce sujet une foule d'ouvriers respectables, à Québec et ailleurs ; tous nous ont déclaré que lorsqu'ils prenaient de la boisson, même en petite quantité, s'ils oublaient pour un moment la fatigue, ils payaient à l'instant bien cher ce léger soulagement..., car, quelques momens plus tard, ils se sentaient tellement épuisés, rendus, que, pour oublier ce nouvel épuisement et continuer la besogne, il fallait boire de nouveau des liqueurs fortes presque pour la valeur de leur journée, à la fin de laquelle pourtant ils n'avaient jamais autant fait de travail qu'ils en font depuis qu'ils se sont mis de la Société de Tempérance. Il est tellement faux que la boisson augmente les forces de l'homme et le rende plus capable de supporter la fatigue, que tous les maîtres de chantiers, tous les grands entrepreneurs de Québec et d'ailleurs, préfèrent la journée des hommes qui sont de la Tempérance parfaite à celle des autres. Plusieurs même ne veulent pas avoir d'autres ouvriers que ceux qui sont de la Tempérance.

Cette vérité a été mille fois prouvée : mais le Père Matthew l'a démontrée d'une manière aussi frappante que nouvelle et ingénieuse. Plusieurs personnes respectables lui avaient dit qu'elles trouvaient dur de conseiller aux pauvres ouvriers de s'abstenir des boissons

fortes et des grosses bières qui étaient, suivant elles, si propres à les soutenir dans leurs pénibles travaux. Le vénérable Apôtre de la Tempérance, voulant convaincre ces Messieurs que les liqueurs fortes, loin de donner des forces à l'homme, ne servent qu'à l'affaiblir, imagina le moyen suivant:

Il fait faire trois fortes chaloupes parfaitement semblables: mêmes dimensions, même bois, mêmes ferrures, même pesanteur, même vitesse ;... chacune d'elles pouvait recevoir douze rameurs... On choisit pour les monter 36 hommes des plus robustes et, autant que possible, d'égale force. Les Messieurs, qui sont d'avis que les boissons spiritueuses donnent des forces à l'homme, choisissent eux-mêmes 24 hommes, dont douze sont accoutumés à boire du rum, du wiskey et d'autres boissons fortes, et 12 qui sont dans l'usage de ne prendre que de la grosse bière. Ils montent chacun dans la chalope qu'ils préfèrent, on leur donne un coup de la boisson qu'ils aiment pour les fortifiers, et on leur promet une forte récompense s'ils peuvent passer la troisième chaloupe, qui est montée par douze membres de la Société de Tempérance, qui n'ont pas pris de boisson spiritueuse depuis longtems. On montre à tous l'espace qu'il faut parcourir. Il faut au moins une heure de marche et de travail de leur part. Des milliers de témoins sont accourus de tous côtés... Les trois chaloupes sont rangées de front ; elles sont également belles, également légères ; la mer est parfaitement calme. Les rameurs sont à leurs postes: les bras tendus sur leurs rames, ils attendent le signal...... Tous les cœurs palpitent d'espérance et de crainte... Enfin le signal est donné. Les trois chaloupes s'élancent ensemble avec une égale rapidité...... Aucune d'elles ne semble d'abord dévancer les autres ; mais bientôt un cri de joie part de celle que montent les buveurs de boissons fortes. On s'aperçoit en effet qu'ils dévancent leurs adversaires de quelques pieds. Ceux qui les suivent de plus près sont les buveurs de bière. Les disciples du Père Matthew sont dans la dernière

confusion : la chaloupe montée par les membres de la Société de Tempérance reste la dernière. Chacun, du rivage, excite, du geste et de la voix, le courage de ceux à qui il donne ses sympathies... Les buveurs de boissons fortes triomphent, et expriment le plaisir qu'ils éprouvent par des cris répétés, que le vent porte jusqu'à leurs amis, et qui semblent redoubler leurs forces...

Mais, déjà, près de la moitié de l'espace est franchie, et l'on distingue à peine les embarcations ; l'on voit cependant que, sans être à une grande distance les unes des autres, elles ne vont pas de front. Celle qui dévance les autres semble n'être pas la même qu'au commencement de la course. Le silence le plus absolu règne parmi cette multitude de personnes, si bruyantes il n'y a qu'un instant. Chacun regarde, avec une inquiétude impossible à décrire, dans l'espérance qu'il va reconnaître, en avant des autres, la chaloupe pour qui sont ses vœux. Mais les esprits ne sont pas longtems en suspens. La chaloupe qui est la première semble voler sur les eaux... Le Père Matthew reconnaît bientôt qu'elle est montée, comme il l'avait prévu, par ses chers et bien-aimés disciples. Les buveurs de bière arrivent ensuite à une certaine distance et paraissent beaucoup plus épuisés. Les buveurs de boissons fortes étaient les derniers. Ils semblaient plus forts et plus vigoureux que les autres au moment du départ mais ils n'étaient pas au milieu de leur course que déjà ils commençaient à mollir et à perdre leur premier avantage. Ils paraissaient tellement épuisés, ils étaient tellement inondés de sueurs à côté de leurs vainqueurs, qui semblaient frais et capables de recommencer, que chacun resta convaincu que les liqueurs fortes, loin de donner des forces à l'homme, ne sont propres qu'à l'épuiser et l'affaiblir.

Le grand O'Connell a aussi prouvé par son exemple que l'homme actif et laborieux ne doit pas attribuer aux boissons qu'il prend, sa force et son énergie, et que l'on gagne toujours à en abandonner l'usage.

Ce glorieux défenseur de sa religion et de sa patrie désirait se faire disciple du Père Matthew, et devenir, avec le reste de ses frères, membre de la Société de Tempérance ; mais il n'ôsa pas le faire sans consulter ses Médecins. Ceux-ci lui répondirent qu'il était dangereux à son âge de changer de régime de vie ; qu'étant obligé, presque tous les jours, de parler en plein air des heures entières, ce violent exercice nécessitait quelque chose de plus soutenant que de l'eau ; que sa santé était trop précieuse à son pays pour l'exposer par une démarche qui n'était nullement nécessaire ; qu'il ferait mieux de continuer de prendre, comme il en avait coutume, son verre de vin et ses deux verres de bière tous les jours. Quelque tems après, O'Connell rencontre le Père Matthew : il oublie le conseil de ses Médecins, se jette aux pieds de l'Apôtre de la Tempérance, et le prie de le recevoir parmi ses disciples. Depuis cette époque le libérateur de l'Irlande a plus parlé en public, a eu plus de fatigues à essuyer, de sueurs à verser qu'en aucun autre tems, et jamais il ne s'est si bien porté...... C'est lui-même qui racontait ces détails au milieu de plus de deux cent mille hommes qui l'écoutaient. Il finissait son discours par leur dire que jamais ses poumons n'avaient eu tant de force, que jamais sa poitrine et sa voix n'avaient été aussi puissantes, ni sa santé meilleure que depuis qu'il ne buvait que de l'eau.

Mais tout n'est pas fait : de nouvelles objections, plus fortes que les premières, attendent ici les Apôtres de la Tempérance. On leur dit : " Vous nous avez
" bien prouvé que la boisson ne peut faire aucun bien,
" prise avant et pendant le repas, et qu'elle n'est
" bonne à rien lorsqu'on travaille. En conséquence,
" nous nous promettons bien de n'en jamais faire
" usage dans ces circonstances. Notre résolution est
" prise, et rien ne pourra l'ébranler. Mais, puisque
" nous vous avons accordé jusqu'ici tout ce que vous
" désiriez, il faut bien que vous nous concédiez quel-

“ de prendre un verre ou deux de boisson chaude,
“ lorsque nous voyagerons l’hiver par ces tems rigou-
“ reux où vous savez que le froid saisit, pénètre et nous
“ gèle si on ne prend pas quelques précautions ex-
“ traordinaires pour s’en garantir.”

De tous les faux préjugés accrédités parmi nous, nous n’en connaissons guère de plus funestes que celui de croire que les boissons fortes ont quelque vertu pour garantir de l’impression du froid... Ah ! que de Canadiens périssent, tous les hivers, tristes victimes de ce préjugé !

La boisson n’est pas plus capable de nous réchauffer en hiver que de nous rafraichir en été...... Il n’y a, encore une fois, que notre éternel ennemi, le démon, qui ait pu nous faire croire à leur efficacité contre les rigueurs de l’une ou l’autre saison. Pourvu qu’il nous fasse aimer la boisson, et qu’il nous accoutume à en prendre souvent, il est content, son but est atteint... Par là il excite toutes nos passions mauvaises, il affaiblit notre volonté pour le bien, diminue en nous les lumières de la raison et de la foi, éteint par degrés le respect que nous nous devons à nous-mêmes. Il affaiblit et brise bientôt les liens qui nous attachent à ce qui doit nous être le plus cher au monde... Et lorsque, par des actes réitérés, et dont les premiers nous paraissaient sans conséquence, il nous a fait contracter l’habitude de boire, son œuvre est accomplie, il nous voit avec une joie infernale, nous débattre sous les chaînes les plus pesantes et les plus honteuses, jusqu’à ce que, de lassitude et d’épuisement, nous nous laissions tomber dans la boue et de là dans l’enfer !

A aucune époque de l’année la boisson n’est plus dommageable que pendant l’hiver, et il n’y a pas de saison par conséquent, où vous devriez être plus scrupuleux à n’en jamais goûter......

La boisson pour vous garantir du froid !... Mais vous n’y pensez pas ! La boisson et le froid !... Est-ce que vous ne savez donc pas que ce sont là deux de vos plus grands ennemis, et que lorsqu’ils peuvent se ren-

contrer chez vous, ils se donnent toujours la main pour vous ôter la vie, ou du moins vous faire perdre quelque membre et vous faire horriblement souffrir.

Le froid ne peut presque rien contre l'homme qui ne boit que de l'eau. Car s'il veut attaquer un de ses membres, il est aussitôt combattu et bientôt repoussé.

L'homme qui ne boit que de l'eau a le tact fin et délicat, sa raison est toujours saine et juste, sa volonté puissante, sa vie lui est chère, il en connait la valeur, et il la défend jusqu'à la dernière extrémité...... On ne voit jamais, ou bien rarement, de ces généreux hommes de la Tempérance se laisser geler les doigts, les pieds ou le visage. Ils se débattent, ils se défendent avec courage et constance contre leur terrible ennemi. Ils le frappent à grands coups, jusqu'à ce qu'il ait lâché prise ; ils marchent à pas redoublés, ils courent même pour mieux échapper à ses atteintes.

Tout le contraire arrive à l'homme qui prend même modérément de la boisson, surtout chaude, avant d'aller au froid !

Que diriez-vous d'un guerrier qui, partant pour le combat, se ferait lier les mains, ou briserait son épée ou son fusil ?

Eh bien ! voilà absolument ce que fait l'homme qui se met de la boisson dans le corps pour mieux supporter les rigueurs de l'hiver.

Pour se garantir du froid, il faut de l'énergie, de la volonté, des forces et de l'attention. Ce sont là les armes indispensables pour lui résister. Or, la boisson brise et détruit toutes ces armes si nécessaires ; car elle diminue considérablement, si elle n'ôte pas tout-à-fait l'énergie, la volonté et les forces de l'homme, suivant la quantité plus ou moins grande qu'il en a bu...

Voulez-vous savoir quel bien la boisson fait quand on en prend en voyage, pendant les rigueurs de l'hiver ?—Lisez la désolante histoire qui suit ; elle vous en apprendra plus que tous les discours et tous les livres.

" Trois Canadiens de la plus haute respectabilité

sont obligés, il n'y a pas un an, de traverser une plaine pendant une nuit d'hiver. Les chemins n'étant pas assez battus pour leur permettre d'aller en cariole, ils se décidèrent à faire le voyage à pied... Malheureusement ils partageaient avec nombre de Canadiens la funeste opinion que les boissons fortes sont utiles en voyage contre la fatigue et le froid. Ils en prennent donc une bouteille.—Avant de se mettre en route, il faut, suivant l'usage, boire un coup.—A une certaine distance, ils se sentent fatigués, ils ont donc encore recours au remède ordinaire : ils boivent un second coup. Ce fut leur coup de mort et le dernier... Le lendemain matin, des voyageurs, passant par là, apperçoivent trois cadavres, à une certaine distance les uns des autres, étendus sur la neige !... Deux étaient raides morts, le troisième ne fut rappelé à la vie qu'avec beaucoup de peines !

Tous les ans il arrive en ce pays de pareils malheurs par la même cause... l'usage prétendu modéré de la boisson !

Lorsque vous avez bu un coup de boisson, surtout chaude, vous sentez aussitôt votre tête plus pesante, et vous avez une forte inclination pour le sommeil... vous voyez donc tout de suite qu'elle vous a ôté une partie de votre énergie, de vos forces et de votre connaissance même... Vous voyez donc qu'elle ne peut pas être un remède contre les attaques du froid qui demande par-dessus tout de l'énergie, des forces et de l'attention. Mettez au froid un homme endormi, il mourra en quelques minutes. Donc, encore une fois, puisqu'un des premiers et plus directs effets de la boisson est de porter au sommeil, celui qui en prend pour se garantir du froid fait un acte condamné par le sens commun, un acte insensé.

Tout le monde sait que l'énergie et la force que la boisson procure ne durent qu'un instant. La secousse violente que le sang a éprouvée, et qui lui a donné d'abord un surcroit d'activité, est immédiatement suivie d'une réaction, d'un collapse, d'un affaiblissement

Que deux hommes par exemple, (nous les supposons à peu près d'égale force et aussi bien vêtus l'un que l'autre), voyagent par un tems froid, l'hiver, et qu'un deux prenne un ou deux verres de boisson forte en partant; il n'est jamais capable de résister au froid comme son compagnon. Il tremblera bien avant lui; il faudra qu'il s'arrête, pour se réchauffer, à la première auberge; qu'il s'arrête plus loin pour se réchauffer encore. Et, souvent, le soir, il n'aura pas fait la moitié du chemin, et il aura cependant dépensé deux fois plus, beaucoup plus souffert du froid que son compagnon de voyage, qui aura toujours marché. Voilà ce qui se voit tous les jours en hiver.

D'ailleurs, la raison de tout ceci est bien évidente: si vous prenez de la boisson forte, surtout si elle est chaude, votre sang, comme nous le disions il n'y a qu'un instant, est poussé avec une activité, une violence qui ne lui sont pas naturelles; il fatigue donc nécessairement. Il en résulte une sueur, une moiteur sur tous vos membres. L'eau qui sort par tous les pores de la peau, se trouvant bientôt, dans certaines parties, en contact plus ou moins immédiat avec l'air extérieur, se refroidit et se glace subitement sur vous; c'est alors que, sans vous en apercevoir, vous vous gelez les pieds, les mains et le visage beaucoup plus vite que si vous n'eussiez bu que de l'eau.

En outre, chacun sait qu'une des propriétés de la boisson est d'engourdir, de rendre insensibles plus ou moins ceux qui en font un usage journalier. Pour cette raison, que vous ne devez jamais commettre l'imprudence d'en faire usage lorsque vous vous exposez au froid...... Celui qui ne boit que de l'eau s'aperçoit si le froid attaque quelques parties de son corps, il y porte aussitôt la main, il se cache mieux pour se protéger, il se donne quelques mouvemens; enfin il marche ou il s'arrête suivant qu'il est à propos. Mais l'homme qui fait usage de boisson forte ne pourra avoir cette sagesse, car les nerfs, qui, comme de fidèles serviteurs, avaient reçu ordre de Dieu d'avertir leur

maître lorsque quelque accident extérieur arriverait à son corps, sont paralysés, brûlés par la boisson, ils sont comme morts, ils n'avertissent plus ; alors les pieds, les mains, la figure sont horriblement gelés et on ne s'en aperçoit que lorsqu'il n'est plus tems d'arrêter le mal. Et mille fois, le plaisir de boire un ou deux verres de boisson a été payé par la perte d'un bras ou d'une jambe que la scie du Docteur a dû séparer du corps, pour arrêter de plus grands malheurs. Sur vingt personnes que nous savons avoir perdu un membre par le froid, dix-sept étaient en boisson lorsque ce malheur leur est arrivé. D'où on peut conclure que si, comme nous l'espérons, tout le monde embrasse les règles salutaires de la Tempérance, on ne verra plus personne périr ni perdre un membre par le froid, comme par le passé.

Nous avons recueilli un grand nombre de faits à l'appui de ce que nous disons ici. Mais nous n'en citerons que quelques-uns pour n'être pas trop long.

1.—Monsieur A......, Notaire, aimait la boisson. Un jour d'hiver que le froid était très vif et qu'il avait un voyage à faire, il en prit quelques coups pour moins souffrir de la rigueur de la saison...... Mais, après avoir parcouru un certain espace, se sentant épuisé, il s'arrête sur une rivière qu'il lui fallait traverser... Nous étions du nombre de ceux qui l'y trouvèrent gelé à mort le lendemain. Sa tête était à moitié cachée dans la glace, que la chaleur de la bouche avait fondue ; sa figure qui s'y était enfoncée, y avait laissé son empreinte comme dans un moule à plâtre !... Le souvenir en est affreux !

2.—Beaucoup de navires, aujourd'hui, ne composent leurs équipages que d'hommes de la Tempérance. Nous avons interrogé plusieurs Capitaines de vaisseaux à ce sujet, et tous nous ont dit que les matelots qui ne prenaient aucune boisson forte, soutenaient bien mieux les fatigues de la mer et du froid que les autres, et qu'ils étaient sujets à bien moins de maladies.

Mais voici un trait bien frappant qui confirme cette vérité.

Un magnifique bâtiment fit naufrage à environ trente lieues de Québec, dans une tempête, dans l'automne de 1842 (1). C'était à la fin de Novembre, et le froid était extrême... Pour moins souffrir, le Capitaine et une partie de l'équipage prennent de la boisson, mais pas assez pour produire l'ivresse. Les autres n'en voulurent pas goûter. Eh bien ! deux des matelots qui avaient bu étaient gelés à mort avant d'être arrivés à terre. Le Capitaine mourut quinze jours après des suites du froid qu'il avait souffert ; le reste de l'équipage n'éprouva aucun accident.

3.—Le fait suivant, quoiqu'arrivé il y a déjà quelques années, est encore, nous en sommes persuadé, dans la mémoire de tous les habitans de la Rivière Chambly.

Deux jeunes gens étaient obligés de se rendre de St. Jean à l'Isle aux Noix, pendant une journée très froide d'hiver, et, par malheur, le vent qui soufflait avec violence avait tellement gâté les chemins, qu'ils ne pouvaient se servir de voiture... Force leur fut donc de marcher.—Avant de partir on leur offrit de prendre un verre de boisson forte pour se fortifier contre le froid et la fatigue... mais le plus jeune avait plusieurs fois entendu dire que rien n'amollit tant les jambes d'un voyageur que la boisson, et il refusa d'en boire une seule goutte ; l'autre avait malheureusement confiance dans leur prétendue efficacité, et il en prit un verre.

Egarés tous deux sur la route, le premier arriva sans accident ; l'autre, vaincu par la fatigue et le sommeil, se laissa tomber de lassitude... Et lorsqu'on vint à son secours, il était mort !...

---

(1) Le navire " Bellona."

CHAPITRE VI.

60. JE M'ENGAGE DE PLUS, PAR MES PAROLES ET MES EXEMPLES, A PORTER MES PARENS ET MES AMIS A FAIRE LE MEME SACRIFICE.

Apostolat que les Membres de la Société de Tempérance s'engagent à exercer à l'égard de leurs amis et de leurs Parens.

S'IL faut du courage et une ardente charité pour s'imposer, pour la vie, le sacrifice des boissons fortes, dans le but d'aider nos frères faibles à y renoncer, il n'en faut pas moins pour s'acquitter de cette dernière obligation, que la Société de Tempérance impose à ses membres. Il faut surtout s'armer d'une sainte hardiesse, et fouler aux pieds tout respect humain. Mais les difficultés et les peines ne sont rien quand on travaille pour le salut de ses frères, le bien de sa patrie, la gloire de son Dieu.

Que les membres de la Société de Tempérance n'oublient pas que l'existence de cette bienfaisante Société dépend du zèle qu'ils mettront à la propager et à l'étendre.

D'après les meilleurs renseignemens que nous avons pu nous procurer, il y a aujourd'hui plus de cent mille membres de la Société de Tempérance en Canada. Eh bien ! que chacun d'eux lui gagne, seulement dans le cours de cette année, deux de leurs parens et de leurs amis, et dans un an la Société de Tempérance comptera trois cent mille membres ; et si ceux-ci, animés du même zèle que les premiers, gagnent, en un an, deux de leurs amis, avant deux ans il ne se dépensera pas une soule goutte de boissons fortes parmi nous, excepté dans les cas rares où elles peuvent être utiles, et où des personnes sages et prudentes en conseilleraient l'usage. Que de péchés alors seront arrêtés ! que de batailles, de juremens, de paroles libres, de

désirs et d'actions criminelles, que la boisson enfante tous les jours, cesseront ! que de larmes seront séchées ! que de familles, sur le penchant de leur ruine, ou déjà ruinées, se relèveront ! que de pauvres mères, qui n'ont jamais goûté la paix et le bonheur domestiques, béniront Dieu du changement opéré dans leur maison ! que d'enfans, destinés à devenir l'opprobre de la société, le fléau de leurs familles, la désolation de la religion, par la mauvaise éducation qu'ils reçoivent de parens adonnés à la boisson, deviendront de bons citoyens, de bons chrétiens !

Animé par la vue du sentiment qui doit en résulter, que chaque membre de la Société de Tempérance profite donc de toutes les circonstances qui se présenteront pour faire cesser la trop bonne opinion qu'on a entretenue, jusqu'à ce jour, des boissons en usage parmi nous, et ne laisse jamais perdre l'occasion d'augmenter le nombre des soldats généreux qui s'engagent à combattre toute leur vie le démon de l'ivrognerie. Mais, pour y réussir, il faut que les membres de la Société de Tempérance s'efforcent de rendre cette Société respectable ; pour cela, ils ne doivent pas se borner à donner l'exemple de la tempérance dans le boire et le manger. Ce serait certainement manquer leur but et attirer sur eux et sur la Société, le ridicule, et en éloigner les honnêtes gens, que de prêcher la Tempérance, et d'oublier les autres devoirs que la religion nous impose. Ce fut le malheur des Pharisiens : ils affichaient une extrême régularité dans la pratique de certaines vertus apparentes, et négligeaient les commandemens les plus absolus de Dieu ; aussi Jésus-Christ les traite-t-il d'*hypocrites*...... Les membres de la Société de Tempérance ne se feront donc pas seulement remarquer par cette vertu si belle ; mais ils seront, de plus, modestes dans leurs paroles, simples dans leurs habits, charitables envers leurs frères, fervens à l'église, zélés pour l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, exacts à approcher des sacremens, prompts à faire taire les médisans et les jureurs :

et cela, non par ostentation, mais pour leur propre salut et pour la plus grande gloire de Dieu, n'ayant pas d'autre pensée que de suivre le conseil que notre Divin Sauveur nous donne à tous dans son saint Evangile : " Que votre lumière brille devant les hommes, " afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glo- " rifient votre Père qui est dans le ciel." (Math. ch. 5, v. 15.)

La religion ne nous défend pas d'aimer notre patrie ; au contraire, elle consacre et bénit cet amour. Et, si nous avons quelque chose de cet amour de la patrie, ne devons-nous pas être tout de feu et de zèle pour détruire ce qui la ruine et la déshonore ?

Depuis plusieurs années tous les fléaux sont tombés sur nous successivement. La peste, la guerre civile, les gelées, les vers qui dévorent les moissons d'un bout à l'autre du Canada : partout la pauvreté, la misère, la gène dans le commerce. Au milieu de tout cela, ne serait-ce pas un abus criminel des dons de la Providence, que nous ajouterions à nos autres iniquités, si nous continuions nos folles dépenses d'autrefois, qui nous ont épuisés même dans nos jours d'abondance ?

" Mais vous exagérez, dit-on souvent aux Apôtres " de la Tempérance : la boisson apparaît à votre ima- " gination ardente comme certains objets, pendant la " nuit, à de timides voyageurs. Ils voient partout " d'horribles fantômes ; leur sang se glace dans leurs " veines ; ils ferment bien fort les yeux pour ne pas " voir les spectres hideux qui les poursuivent ; puis " ils courent ; et tout haletants couverts de sueurs, ils " racontent en tremblant le lendemain ce qu'ils ont " vu. Et le crédule vulgaire de s'ébahir et de trem- " bler. Mais les gens sages savent à quoi s'en tenir " sur toutes ces choses. De quelques faits isolés vous " tirez des conclusions générales. De ce qu'un mal- " heureux a été aperçu ivre au coin d'une rue, vous " ne voyez plus que des ivrognes partout ;—et, parce " que vous avez connu une famille infortunée, ruinée " par la boisson, vous croyez naïvement que c'est le

" peuple Canadien tout entier qui chancelle d'ivresse,
" et qui s'en va, se noyant dans une mer de rum....."

Ah ! plût à Dieu que ce que nous avons dit des maux que la boisson nous fait, fût exagéré ! Oui, de tout notre cœur, nous donnerions jusqu'à la dernière goutte de notre sang, pour que les malheurs sans nombre, publics et particuliers, pour que la ruine de tant de familles, la désolation et les larmes de tant de pauvres femmes, la dégradation et la perte de tant de milliers de jeunes gens, la damnation de tant d'âmes, fruits amers, immédiats et journaliers de l'usage des boissons fortes en ce pays, ne fûssent que des exagérations......

Mais l'erreur et même l'exagération sont devenues choses impossibles. Nous devions à notre pays, nous nous devions à nous-même, de ne négliger aucun moyen permis de connaître la vérité, et de la connaître tout entière. Or, rien ne nous paraissait plus loyal et plus court, pour parvenir à notre but, que d'écrire à nos vénérables confrères et à tous nos compatriotes en général, pour les prier de nous éclairer de leurs conseils, de nous venir en aide, et de nous faire connaître ce qui pouvait se dire des désordres qu'entraînaient après elles, dans les différentes localités, les boissons fortes.—C'est ce que nous avons fait, sans égard aux clameurs de la calomnie, ni aux conseils des timides.—Et quelles réponses avons-nous eues ?...

" Nous ne pouvons vous répondre," nous a-t-on écrit d'un grand nombre de lieux différens, " car si
" nous vous disions les folies journalières, les orgies,
" les crimes, les malheurs de tout genre qu'enfantent
" les boissons parmi notre peuple, nous aurions trop
" l'air d'écrire un libelle ; ainsi nous prenons le parti
" de garder le silence sur ces choses, et nous vous con-
" seillons fortement d'en faire autant."

D'autres confrères, et des laïcs de la plus haute respectabilité, nous ont décrit, d'une main tremblante, des choses à faire verser des larmes de sang, en nous conjurant (quoique ce fût public dans leurs localités)

de n'en rien dire dans le *Manuel de Tempérance*, pour ne pas blesser telle et telle paroisse ou telle et telle famille.

En résumé, que nous a-t-il été possible de conclure de ce qui nous a été communiqué de mille endroits divers, si ce n'est que la boisson fait encore plus de ravages, plus de mal à notre peuple que nous ne nous l'étions d'abord figuré ?

" Les Marchands de ma paroisse," nous écrivait un vénérable Prêtre, " ont vendu pour quatre-vingt mille piastres de boissons fortes depuis vingt ans, et on n'a pas eu le moyen de soutenir deux bonnes écoles sur un pied permanent et respectable depuis ce tems !"

Un Marchand nous écrivait d'une autre paroisse : " Depuis quinze ans j'ai vendu, année commune, entre huit et dix tonnes de boissons fortes ; six autres Marchands en ont débité au moins autant. Plusieurs Commerçans ont fait ici une assez belle fortune, mais les pauvres habitans sont ruinés, et ne se relèveront que difficilement !"

" J'en aurais bien long à vous dire," nous écrivait un commerçant respectable, " si je vous racontais tout le mal que la boisson a fait à ma paroisse. Je me contenterai de vous dire que, seulement depuis vingt ans que je suis établi ici, il y a plus de 60 habitans, et des plus riches, qui ont été obligés de tout vendre ; dont les enfans, en partie, sont sur le chemin, et qui seraient encore assurément à leur aise et maîtres chez eux, s'il n'y avait pas eu de boisson !......"

"Vous désirez connaître le mal que la boisson a fait," nous écrivait encore une Dame : " Vous savez à peu près ma triste histoire. Ah ! Monsieur, si je vous en rappelle le souvenir, c'est pour vous conjurer de continuer à en détruire le règne. On ne comprend pas assez, en général, le mal qu'elle fait tous les jours. Il faut avoir été la femme d'un mari adonné à ce malheureux vice de l'ivrognerie pour savoir ce qui en est...... J'étais jeune, riche et heureuse chez mon père,

lorsque mon époux me demanda ma main. Ses biens pouvaient monter à deux mille louis, et je lui en donnai neuf cents le jour de notre mariage. Comme vous savez, Monsieur, je suis réduite aujourd'hui à la dernière misère, et il me faut souvent tendre la main à l'aumône qu'on me donne, et manger le pain de la charité !... Mon mari a tout dépensé, tout bu avec ses amis dans l'espace de vingt ans que nous avons vécu ensemble, et mes pauvres enfans n'ont pu recevoir d'éducation. Les deux ainés sont partis pour les Etats-Unis ; il y a huit ans que je n'en ai entendu parler. Croyez-moi, Monsieur, il y a plus de douleur, plus de larmes à verser qu'on ne saurait dire, dans une vie comme la mienne. Encore si j'étais seule ! Mais je connais bien des femmes qui sont à peu près dans les mêmes circonstances que moi. Que le bon Dieu vous bénisse donc, et vous accorde la grâce de réussir dans votre pieux et généreux dessein. Mes petits enfans prient, tous les jours, le bon Dieu pour vous !"......

Il est impossible de tout citer. Encore une fois il faudrait des volumes pour dire ce que la boisson fait verser de larmes, ruine de familles, paralyse de bonnes œuvres et fait commettre de crimes en Canada, dans le court espace d'une année !

Il ne se passe presque pas de semaines sans que les journaux n'aient quelques événemens déplorables en ce genre à nous raconter, et cependant on sait que les familles, les amis ont soin de les tenir secrets autant que possible, et que la plus grande partie échappe à la publicité. Ces jours derniers encore, voici ce que nous lisions dans les colonnes de la *Revue Canadienne* :

" Le nommé Edouard O'Neil a assassiné sa femme et cinq de ses enfans, puis il s'est tué lui-même sur les cadavres de ses victimes. Une fille de seize ans seule a échappé à ce massacre horrible. Cette homme avait l'habitude de l'ivrognerie, et lorsqu'il a commis son dernier crime, il était plongé dans l'ivresse la plus profonde."

—A quelques jours d'intervalle, le même journal

rapportait la fin tragique et lamentable d'un autre ivrogne, tombé raide mort dans une auberge.

Nous sommes loin de savoir tout ce que la boisson a causé de malheurs depuis six mois. Cependant la multiplicité des faits enregistrés dans ce court espace de tems, et que nombre de Prêtres ou des concitoyens de la plus haute respectabilité ont bien voulu nous communiquer, est véritablement effrayant, et la plupart sont accompagnés, comme toujours, des circonstances les plus déplorables. Nous ne sommes embarrassés que sur le choix, et nous prenons presqu'au hasard :

" S'il y a un Dieu pour les ivrognes," nous disait-on dernièrement, " c'est un Dieu bien terrible. Deux de nos habitans les plus marquans viennent d'en faire une épouvantable expérience. Ils revenaient tous deux de la ville tellement ivres qu'ils ne pouvaient plus conduire leurs chevaux. Arrivés à un endroit où le chemin passe sur le bord de la rivière, les voitures ont versé : nos deux malheureux ont été précipités à l'eau et s'y sont noyés !"

—" François......, était allé avec sa femme à une paroisse voisine, faire visite à un parent ; tous les deux montèrent dans la voiture pour s'en retourner, aussi ivres que possible. Les chemins étaient très mauvais : une pluie de trois jours consécutifs les avaient couverts d'eau et de boue ; et la voiture était traînée avec une grande vitesse à travers les ornières, par un cheval fougueux que ne pouvait plus maîtriser la main impuissante de son maître......

" Si vous fussiez passé à cette heure de la nuit dans la paroisse de......, vous auriez vu une lampe éclairant, de sa pâle lueur, une maison où le bonheur et la paix ne sont jamais entrés. Quelques enfans, assis chacun dans un coin, soupiraient et n'interrompaient le morne silence de la nuit que pour dire :... " Mon Dieu ! que " c'est triste de penser que nos parens sont sur le che- " min dans une nuit aussi noire : mille accidens peu- " vent leur arriver." Un affreux pressentiment pe-

sait sur leur âme, et chassait bien loin le sommeil. Enfin il est minuit ! Le bruit d'une voiture se fait entendre ; elle s'arrête à la porte......, mais elle n'avait plus de siège. Les enfans aperçoivent leur père, seul, couvert de boue, étendue au fond de sa petite charrette...... " Où est notre mère ? crient-ils tous ensem-" ble ? Papa, où donc est notre mère ?"...... Le misérable, levant avec peine sa tête appesantie par l'ivresse, semble sortir comme d'un songe...... " Quoi ! " nous voilà déjà arrivés !... Votre mère ?... Votre " mère ?...... Ah ! le diable l'a emportée, je crois ; " car elle était avec moi quand je suis parti... Mais " les chemins sont si mauvais ! Et puis, elle était " encore plus ivre que moi."

" Ces paroles furent comme un coup de foudre pour ces pauvres enfans. Les deux plus âgés prennent une lanterne et courent à la recherche. A une demi-lieue de distance, ils aperçoivent un amas de boue au milieu du chemin : c'était une femme sur laquelle une voiture semblait être passée, car sa tête était tout-à-fait plongée et cachée dans la vase. Elle était morte. *C'était leur mère ! !*"

—Nous venions de faire part de la lettre de la Dame citée plus haut au Rév. Père......, qui arrivait de prêcher une retraite : " Ce que cette femme infortunée vous écrit," nous dit-il, " n'est que trop vrâi. La boisson torture l'âme et le cœur de plus de femmes qu'on ne pense généralement ; on ne peut avoir l'idée de ce qu'une femme, surtout une mère de famille, souffre de la part d'un mari ivrogne. J'en ai rencontré, dans la dernière paroisse où j'ai prêché, dont l'histoire, si elle était écrite, arracherait des larmes. Comme j'étais sur mon départ, une de ces infortunées s'est présentée à moi, et m'a dit des choses véritablement incroyables si elle n'en avait porté des marques encore sanglantes sur elle... Son mari, non content d'avoir refusé d'assister aux exercices de la retraite, comme pour mieux braver le bon Dieu qui l'appelait à se convertir, en avait employé presque tout le tems à

boire. Pendant son ivresse, dans un accès de fureur, il s'était jeté sur sa femme, et, après lui avoir arraché les cheveux et brisé le visage à coups de poings, il l'avait mordue à plusieurs endroits, sur les bras, d'une manière horrible..... Les soupirs, les larmes, les sanglots de cette malheureuse femme, ce visage tout meurtri, ces bras dévorés et sanglans, tout cela joint à la pensée que c'était l'œuvre d'un chrétien, et de son propre mari ; que les enfans avaient été témoins de cette scène d'abomination et d'horreur....: tout cela a saisi mon âme d'une indicible tristesse. Jamais le souvenir de ce que j'ai vu là ne s'effacera de ma mémoire. Je savais déjà que la boisson était un des grands fléaux du pays, mais j'en suis resté plus convaincu que jamais."

—Mais qui pourra dire les angoisses, les douleurs, les cris déchirans de la femme et des enfans de F...... riche habitant canadien de....., mais ivrogne, lorsqu'ils le tirèrent de sa voiture, pour le voir expirer, de la mort des réprouvés, un instant après?... Il était absent depuis plusieurs jours, et grande était l'inquiétude de sa famille, car personne ne savait où il était... Chacun faisait de tristes conjectures sur lui ; on l'avait si souvent ramassé ivre, étendu le long des fossés ! Et, dans ce même hiver, il serait mort de froid si la Providence n'eut pas fait passer son voisin, un soir, par une route peu fréquentée. Il le releva pour mort, au milieu du chemin, à la tombée de la nuit, par un tems extrêmement rigoureux..... Cette fois-ci donc, il était parti sans dire où il allait, et s'était rendu à la ville en compagnie d'un autre ivrogne.—Quoiqu'ils eussent chacun une somme d'argent assez ronde, soit qu'ils en eussent perdu une partie, soit qu'on leur en eût volé, comme c'est très souvent le cas, après huit jours de débauches, il fallut songer à revenir, car la bourse était vide. D'ailleurs, comme on peut bien le supposer, ils étaient épuisés... Il leur restait cependant assez d'argent encore pour s'enivrer une dernière fois, et ils partent de la ville à peu près sans connaissance, sur-

tout le malheureux F...... Ne pouvant plus se soutenir, il s'était étendu de toute sa longueur dans le traineau..... Les chemins étaient dans un très mauvais état. Ils étaient remplis de cahots que la pluie de la veille, suivie d'un grand froid, avait durcis comme des pierres. Le cheval, qui était fougueux et n'avait rien fait depuis plusieurs jours, impatienté par ces cahots, a bientôt pris sa course ; en un clin d'œil il a franchi les cinq lieues qu'il lui fallait parcourir.

Il se faisait déjà nuit, et l'infortunée femme n'attendait plus son mari ce jour-là. Quoique, dans les dix-huit années qui s'étaient écoulées depuis qu'elle était mariée à un ivrogne, elle n'eût jamais eu un jour de bonheur, son âme était encore plus triste en ce moment que de coutume. Les larmes abondantes qu'elle versait ordinairement, n'avaient pu couler pour la soulager, et elle sentait un poids immense sur son cœur. Les enfans étaient aussi plus abattus qu'à l'ordinaire, et ils avaient passé la journée dans un morne silence. La douleur de leur mère, ses soupirs continuels, le désordre de la maison que personne n'avait eu le courage de remettre dans son état de propreté ordinaire ;—la conduite infâme de leur père, surtout depuis un an ; ses absences qui devenaient de plus en plus fréquentes, tout leur rendait la vie ennuyeuse et insupportable...... Et l'aîné d'entre eux, si l'amour de sa bonne et douce mère, dont il partageait et parfois calmait les douleurs, ne l'eut retenu, aurait depuis longtems quitté le pays.

Enfin la voiture arrive à la porte, et chacun sort..... Ils prennent leur père dans leurs bras, et le rentrent dans la maison......

Femme chrétienne, couvre ta tête de deuil !... cœur si sensible et si bon, te voilà au comble de tes douleurs ! ce que tu redoutais tant vient d'arriver ! l'épouvantable châtiment, que ta foi voyait depuis si longtems suspendu sur la tête de ton infortuné mari, et dont tu lui as mille fois parlé avec des paroles si pleines de douceur et d'amour, est tombé sur lui ! Il

vient de mourir ivre !!! Et vous, pauvres enfans, faites retentir l'air de vos gémissemens, de vos cris de douleur. Un glaive tranchant vient de percer vos cœurs, et il n'en sera jamais arraché. Une pensée triste, désolante, empoisonnera désormais votre vie... Tous les jours vous aurez à vous dire : *Mon père est mort ivre ! !*

Voisins, et vous surtout qui avez été les complices de l'*ivrogne,* venez voir comment il a fini !...... Sa figure est couverte de sang, sa tête est brisée comme si on l'eut frappée violemment de mille coups de marteau... A force de se heurter contre les barres du traineau dans les cahots, elle s'était défoncée !! L'épanchement du sang dans le cerveau avait tué L'IVROGNE !

—Dieu a toujours haï les ivrognes : de tous tems il les a punis bien sévèrement. Mais jamais il ne les a frappés d'une manière aussi terrible que dans ces derniers tems.

En novembre dernier, un ivrogne avait laissé son cheval dans une étable, à la Pointe-Lévy. Il va pour le visiter et le tourmenter, suivant sa coutume : mais l'animal se jette sur son malheureux maître, le renverse, et se pliant les jambes de devant, il se met à genoux sur sa poitrine comme pour l'écraser. C'est en vain que le malheureux ivrogne crie, se débat, fait mille efforts pour s'arracher. L'animal furieux le saisit avec ses dents, l'arrête entre ses jambes, le foule et l'écrase sous le poids de son corps...... Enfin on accourt... Et c'est avec bien des difficultés qu'on l'arrache aux dents de son terrible adversaire. Il n'était plus reconnaissable... Le cheval lui avait horriblement mordu le visage... Le corps entier n'était qu'une plaie...... Les deux bras avaient été cassés ou plutôt broyés sous les dents de l'animal...... tellement qu'il fallut tout de suite en couper un. Le lendemain, il fut nécessaire de le couper encore plus haut. Mais les soins devaient être inutiles, car Dieu voulait donner un nouvel exemple aux ivrognes... La

gangrène, s'étant mise dans les plaies, après trois jours des plus cruelles souffrances, l'ivrogne paraissait devant son redoutable Juge !

—Trois jeunes gens buvant dans une auberge de Montréal, tenaient des discours impies et libertins. " Buvons à la santé du Dieu néant !" dit l'un d'eux; et il se lève pour boire... Mais il n'avait pas vidé son verre, que la main de Dieu l'avait renversé mort aux pieds de ses compagnons !

Maudite boisson !

—Le 28 octobre dernier, une femme, du nom de Pauline St. Germain, est ramassée ivre, complètement nue, dans une des rues de Montréal. On la transporte à l'hôpital où elle expire quelques heures après.

—Le lendemain, une autre malheureuse est trouvée ivre dans une autre rue. Conduite à l'hôpital, elle y meurt après une affreuse agonie.

—" Dieu vient de donner un terrible exemple à ma paroisse et à tous les ivrognes," nous disait, vers la même époque, un curé des environs de Montréal. " Une malheureuse, adonnée depuis longtems à l'usage des boissons fortes, en demande à son mari, qui la refuse. Furieuse...... " tu ne veux pas m'en donner?" dit-elle, " je trouverai bien de l'argent pour en acheter !" Elle court au bord de la rivière pour y prendre dans un petit réservoir, quelques poissons qui venaient d'être pris...... Elle voulait les vendre pour acheter de la boisson. Arrivée au bord de l'eau, elle y tombe morte !"

—Le jour de Pâques, Louis......, après avoir passé le Vendredi et le Samedi Saints dans les auberges, revenait de grand matin chez lui. Sa malheureuse femme, qui n'avait fait que pleurer pendant ce tems sans pouvoir prendre de nourriture ni de sommeil, s'était laissé tomber à la fin de lassitude sur une chaise...... Elle entend frapper à la porte des coups accompagnés d'horribles blasphêmes. Toute tremblante, elle reconnait la voix de son mari... Elle court, ouvre la porte : au bas du perron elle aperçoit un

homme étendu sans mouvement: c'était son mari! La boisson l'avait étouffé: il était mort subitement.... en IVROGNE!

—Le jour de la Toussaint, cette année, on ramassait dès le matin dans une basse-cour de Montréal, une canadienne, nommée Anne Labadie qui s'y était couchée ivre pendant la nuit, et y était morte.

—Le lendemain, sur le marché de la même ville, une autre femme avait peine à marcher tant elle était ivre; elle chancelle à chaque pas. Parmi la foule qui la regarde passer, les uns rient, les autres sont émus de honte, de compassion et de douleur. Elle tombe enfin sur le pavé... On court à elle: elle était morte!...

—Quelques jours plus tard, à Montréal, une autre femme est trouvée morte-ivre dans une écurie!

Maudite boisson qui dégrade aussi la femme et la tue!

—Dans les colonnes du *Berean*, de Québec, du 29 octobre? on lit: " Lundi dernier, le Coronaire a tenu " une enquête sur le corps d'un nommé McGlory: Il " venait d'être ramassé ivre sur le marché. Trans- " porté à la première station de Police, il est mort " aussitôt subitement!"

—Nous venions de débarquer sur le quai à......, lorsqu'un ami nous rencontre; mais il paraît tout absorbé par une pensée triste...

—" Qu'avez-vous donc? vous est-il arrivé quelque malheur?...

—" Oui, un malheur bien déplorable vient d'avoir " lieu...... Vous rappelez-vous M......, que vous avez " dû connaître au Collége? Eh bien, il vient de se " noyer sous mes yeux; il était ivre! Son frère, à " qui, je crois, vous avez fait la classe, n'a pas mieux " fini. Après avoir traîné les auberges pendant douze " ans, il a été ramassé, il y a quelques mois, dans les " rues de Bytown, pour être transporté dans un hôpi- " tal, où il est mort le lendemain comme il avait vécu. " Ces malheureux, qui ont hérité d'une si belle " fortune, et qui ont partout des parens si res-

" pectables, ont tout perdu par la boisson. Voyez-
" vous cette belle propriété ? Ce n'était pas la seule
" que leur père avait gagné à la sueur de son front.
" Eh bien ! ils n'ont mis que quelques années à la dis-
" siper. Il est vrai que leur pauvre mère leur en
" avait laissé un bel exemple !......"

—Quelle figure angélique ! quel aimable enfant ! disions-nous, en passant notre main sur la blonde chevelure d'un enfant d'environ cinq ans, ou plutôt d'un petit ange, que nous rencontrâmes assis, seul, sur le perron d'une maison, près de laquelle nous passions ! Comme sa bonne maman doit l'aimer ! Quelles délices elle doit éprouver à le presser mille fois le jour sur son cœur !

" Ah ! Monsieur," nous répondit M. le Grand-Vicaire de......, qui nous fesait l'honneur de nous accompagner, " sa mère, la pauvre et digne femme !
" a été enlevée d'une manière bien tragique aux ca-
" resses de ce cher enfant. Au lieu de presser ce petit
" ange contre son cœur, elle n'a plus que des vers et
" de la pourriture sur son sein... car elle est morte
" dernièrement !...... Ce charmant enfant a été ra-
" massé dans la rue, et doit sa subsistance à la charité
" du brave homme que nous venons de rencontrer.

" Voici en peu de mots la déplorable fin de ses pa-
" rens :—Son père, qui était pauvre, mais honnête
" homme s'il en fut jamais, avait un ivrogne pour
" voisin. Un jour qu'il voulait l'empêcher de faire
" son tapage ordinaire pendant son ivresse, il en fut
" cruellement mordu... La plaie s'est envenimée ; et
" malgré les soins des Docteurs, il est mort après une
" semaine d'horribles souffrances... Sa jeune femme
" qui était une de ces âmes douces, sensibles et ai-
" mantes que la peine tue, n'a pu survivre à son mari.
" Elle est morte de langueur et de chagrin quelques
" jours après."

Nous regardions avec un nouvel intérêt ce pauvre petit orphelin. Ses blonds cheveux tombaient en boucles sur ses épaules, mais on voyait que ce n'étaient

pas les mains d'une mère qui les avaient tressés. On eut dit qu'une triste pensée avait déjà flétri son beau front si blanc. Ah ! sa douce maman n'était plus là pour le couvrir des mille baisers du plus pur et du plus saint amour, après celui de Dieu. Son bel œil, avec une indicible expression de douceur et de mélancolie, se fixait sur nous comme pour nous interroger et dire : " Je suis un pauvre orphelin...... Maman, ma bonne " et chère petite maman m'a abandonné, et je ne sais " pourquoi...... On m'a dit qu'elle était morte... Ah ! " si vous la voyez, dites-lui donc qu'elle revienne. " Dites-lui que je l'aime toujours...... La dernière fois " que je l'ai vue, elle était couchée sur des planches ; " je l'appelai, et elle ne me répondit pas !...... Je vou- " lus l'embrasser, mais elle ne m'a pas souri, elle ne " m'a pas tendu ses bras comme de coutume !...... " Pourquoi donc ne revient-elle pas m'endormir sur " son sein ?... Je ne la trouve plus à mon premier ré- " veil qui me sourit et me presse contre son cœur...... " Je suis seul ! " Mon papa m'a aussi abandon- " né ! !......"

Pauvre et cher petit orphelin..., triste victime de la boisson ! que le bon Dieu te protège ! murmurâmes-nous en le quittant. Notre cœur était gros de douleur ; notre bouche laissait échapper des paroles de malédiction contre la boisson qui rend l'homme homicide et jette tous les jours l'enfant sans protection sur le pavé des rues ; et nous disions à Dieu : " Seigneur, " qui avez promis d'écouter la prière de ceux qui vous " invoquent, accordez-nous la grâce de voir finir " parmi nous le règne de la boisson ; car elle est " maudite : elle sépare l'époux de sa femme et le tue ; " —elle change l'homme en un animal cruel et stu- " pide ;—elle enfonce lentement le poignard au cœur " de la jeune femme ;—elle arrache la mère des bras " de ses enfans, torture son âme de toutes les angoisses, " et lui rend amer ce que Dieu lui avait donné si " doux, l'époux, la famille, la vie ! La boisson est " maudite ; car, après avoir ôté à l'enfant père et

" mère, elle ne lui laisse pour héritage que l'opprobre
" et les larmes. Seigneur, faites que tous ceux qui
" ont un cœur chrétien parmi nous soient remplis d'une
" immense horreur de la boisson, qu'ils la maudissent,
" et s'entr'aident à en détruire l'usage."

Généreux chrétiens qui, pour l'amour de J.-C. et de vos frères, avez fait le sacrifice des boissons, souvenez-vous que vous avez deux espèces d'adversaires à redouter contre les saints efforts que vous faites pour gagner de nouveaux membres à la Société de Tempérance. Les premiers vous attaqueront de front et vous diront de suite, franchement, qu'ils aiment leur liberté, leurs plaisirs et surtout la boisson ; que, par conséquent, ils sont bien décidés à ne jamais être des vôtres ;—ceux-là ne sont pas dangereux, car ils sont au moins honnêtes et francs... La seconde espèce est plus à craindre ; de ceux-ci, surtout, vous devez vous défier, et devant eux ne jamais reculer. Le nombre en est très grand ; plusieurs même se sont déjà enrôlés dans les Sociétés de Tempérance, ou sentent la nécessité de le faire bientôt, à cause de leur position ou de certaines circonstances dont ils ne sont pas toujours les maîtres ; ils sont les Judas de la Société. Ils commencent ordinairement par vous applaudir. Ils admirent, disent-ils, votre zèle, vos succès ; seulement ils ne voient pas que la boisson fasse autant de mal qu'on le dit. Ils se pâment d'amour pour la vérité, et n'aiment pas les exagérations. " Prenez garde," vous répètent-ils sans cesse, " avec toutes ces exagé-
" rations vous faites plus de mal que de bien à la So-
" ciété de Tempérance."

Mais alors, pour prouver qu'il n'y a rien d'exagéré dans les maux que vous attribuez à la boisson, vous en appelez à l'argument des argumens, vous citez des faits...... des faits nombreux, récens, et qui se sont passés à leur porte, et quelquefois dans leur propre famille. C'est alors que, voyant leurs ruses démasquées, ils se bouchent presque les oreilles d'horreur. A leurs yeux vous n'êtes plus qu'un misérable : " Ne vau-

" drait-il pas mieux, s'écrient-ils, ensevelir toutes ces " choses dans l'oubli ? quels droits avez-vous de pu- " blier des faits qui peuvent compromettre, indisposer ? " etc."

Ne vous en laissez pas imposer par toutes ces clameurs. Pour inspirer partout l'horreur des boissons fortes, citez sans crainte tous les faits que vous connaissez à leur charge. Pourvu qu'ils soient arrivés au su et au vu de toute une localité, ils sont du domaine du public. Cachez les noms propres, autant que possible, mais le fait public est votre propriété : c'est la Providence qui vous l'a fait connaître pour vous inspirer, à vous et aux autres, le dégoût et l'horreur de la boisson.......

Rien de plus funeste que ce système de secret qui, sous le manteau de la charité, empêche la vérité d'être connue, quand il ne faudrait souvent que la publier pour arrêter le mal.

Ah ! si le peuple canadien savait ce qui se passe aujourd'hui dans son sein, au sujet des boissons ; si des calculs justes, faits dans chaque localité, lui mettaient chaque année sous les yeux ce que la boisson lui coûte d'argent et de larmes ; si, comme nous, il voyait la plaie hideuse qui le défigure, et ternit l'éclat de ses plus belles vertus ; s'il apercevait le chancre qui lui dévore les entrailles, il serait saisi d'horreur, et prendrait avec énergie les moyens que la Providence lui offre d'arrêter le mal avant qu'il devienne incurable.

Nous ressemblons à des hommes qui, apercevant le feu au milieu de la ville, empêcheraient de sonner l'alarme. Nous voyons le mal grandir, et non contens de garder le silence, nous voudrions l'imposer aux autres. Mais un pareil silence n'est-il pas un crime ?

La citadelle est cernée : l'ennemi est aux portes. Il forme et grossit ses rangs, prépare de nouvelles batteries ; déjà de larges brêches sont faites aux murs ; et nous ne jetterions pas le cri d'alarme ! et nous n'appellerions pas tout le monde au combat ! !

Voici ce que nous écrivait, le 23 novembre dernier,

un médecin des plus distingués et des mieux informés de Québec : " Vous ne sauriez croire combien " l'ivrognerie fait de progrès parmi le peuple. Il y a " une réaction des plus déplorables. Tout le monde " en est témoin, tout le monde en gémit ; et personne, " cependant, n'ôse élever la voix pour la signaler et " la combattre.

" Dimanche dernier encore, deux malheureux ont " été victimes de leur intempérance. L'un d'eux est " mort dans une auberge. Sa mort a été si subite, " qu'il n'a pu avoir aucun secours ni de la religion, ni " de la médecine. L'autre a été ramassé dans la rue " et déposé dans un fournil pour y expirer, un instant " après, d'une congestion cérébrale, causée par la " boisson. Un troisième ivrogne est tombé hier dans " un puits et s'est noyé. Ces trois malheureux, frap- " pés par la mort dans leur ivresse, ont été mis dans " un coin du cimetière. Témoin oculaire des désor- " dres journaliers et toujours croissans que cause l'u- " sage des boissons fortes parmi notre peuple de la " ville et des campagnes, je gémis profondément."

Si nous pouvions faire connaître seulement la moitié des dépenses de la ville de Québec et du Faubourg St. Roch, et peindre les maux sans nombre qui y sont causés par les boissons fortes, nous serions à peine cru ; nous aurions à faire un tableau vraiment effrayant. Mais nos larmes et nos sanglots nous arrêteraient, car nous aimons ces populations de Québec et de St. Roch de tout l'amour de notre âme. Mais n'y a-t-il que ce malheureux peuple, déjà si souvent et si étrangement visité par la main de Dieu, qui continue à l'outrager en se plongeant, plus que jamais, dans le vice de l'ivrognerie ? Non ; la nouvelle capitale du Canada, la grande, riche et belle ville de Montréal rivalise avec son aînée, et la surpassera bientôt par ses brutales orgies..., par la sale et dégoutante ivrognerie d'une partie de ses habitans. Ecoutons la voix si patriotique d'un de ses premiers Magistrats, l'honorable Juge Mondelet, dans son discours prononcé de-

vant les jurés du dernier terme, sur ce qui se passe en ce moment à Montréal......

" Si l'on considère que l'éducation et la tempérance " ont fait des progrès si rapides, qu'il est peu de per- " sonnes qui n'aient foi au triomphe éventuel de l'une " et l'autre cause, l'on ne doit guère désespérer de " voir l'état actuel de notre société subir un change- " ment total. Mais, Messieurs, le plus tôt qu'il aura " lieu, sera le mieux, car si l'on ne rencontre que de " l'apathie, là où il doit y avoir de l'énergie et de " l'activité, nous ne serons pas seulement station- " naires, nous rétrograderons inévitablement. C'est " donc un devoir impérieux, pour chaque citoyen, " d'aider à effectuer une réforme que l'on demande à " grands cris. L'abus révoltant auquel nous faisons al- " lusion, a sa source dans le grand nombre de lieux, " en cette cité, où l'on permet à ceux qui y sont en- " clins, de se livrer à leurs penchans pour l'usage des " boissons enivrantes. Le nombre des auberges, sur- " tout de celles dont il est presque impossible de don- " ner une description fidèle, est très-grand ; et le mal " qu'elles produisent EST INCALCULABLE ! C'est à ces " antres d'immoralité, d'orgies et de débauches, qu'il " faut rapporter ces émeutes nocturnes, ces tumultes " et ces scènes effrayantes qui, depuis quelque tems, " ont soulevé l'indignation du public, après l'avoir " scandalisé et profondément affligé ; c'est dans ces " repaires de désordres que vont se perdre le fruit " d'un travail soutenu et ce qui était destiné et né- " cessaire au soutien d'une épouse, d'une mère ver- " tueuse et économe et de pauvres enfans ! C'est là " que l'homme s'avilit, et que le sentiment comme la " honte l'abandonnant, il cesse de se respecter, et finit " par devenir insensible aux malheurs de ses sembla- " bles, à proportion qu'il ferme l'oreille à ses propres " intérêts. Que les crimes et les désordres augmen- " tent, c'est ce dont personne ne doute : qu'il soit né- " cessaire de signaler hautement un état de société " aussi déplorable, afin qu'on y apporte un remède

" prompt, judicieux et énergique, c'est ce dont tout
" homme éclairé et clairvoyant, et qui a à cœur
" le bien-être de son pays, conviendra aussi facile-
" ment qu'il le ressent fortement. La Tempérance
" gagne, tous les jours, du terrain, mais pratiquement
" parlant, il lui reste encore beaucoup à faire. Ce-
" pendant, si cette cause continue à être soutenue
" avec autant d'habileté qu'elle l'a été par le passé,
" il n'y a aucune raison de craindre pour l'avenir. La
" presse n'a pas été en vain remuée en sa faveur,
" l'on a ressenti son influence, grâce à l'aide que lui
" a donné l'éducation sans laquelle la Tempérance ne
" saurait jamais devenir parfaitement efficace. Tel
" a été le procédé moral, son effet n'a été que par-
" tiel. Mais, à quoi bon tout cela, si au lieu d'être
" aidés, assistés et soutenus, les apôtres de la Tempé-
" rance sont entravés par l'ignorance d'hommes mal-
" veillans et méchans, et par la force physique et bru-
" tale? Comment peut-on espérer de jamais voir ré-
" gner la vertu, la sobriété, l'industrie et la paix, si
" l'on tente le peuple, si l'on met à sa disposition les
" moyens de fonder et soutenir des maisons de la pire
" sorte, où l'on perd tout sentiment moral? C'est sur
" ceux qui se prêtent à ces monstruosités, qu'en pèse
" la responsabilité : ils la partageraient cette respon-
" sabilité, s'ils se taisaient, ceux qui ont l'énergie de
" dire au public de se réveiller, d'ouvrir les yeux et
" de voir le danger qui nous menace. C'est à vous,
" Messieurs du grand juré, qui représentez les dis-
" tricts, qui en êtes l'organe, que nous faisons un ap-
" pel qui ne demeurera pas, nous en sommes per-
" suadés, sans son effet. Vous ne manquerez pas de
" vous occuper d'un sujet d'une si grande importance
" pour la société. Plusieurs d'entre vous êtes venus
" des parties éloignées du district : il peut se faire que
" l'influence pernicieuse du mal, qui a tant grandi
" dans cette cité, ne se fasse pas ressentir immédiate-
" ment dans les localités que vous avez le bonheur
" d'habiter: mais pénétrés, comme sans doute vous

" l'êtes, de l'obligation où nous sommes tous, de faire
" du bien à nos semblables, quelque soient leur cou-
" leur, leur origine ou leur croyance, vous viendrez
" assurément de l'avant, avec l'énergie convenable,
" et vous vous ferez entendre de manière à ce qu'on
" ne s'y méprenne pas.—Si, au reste, l'immoralité
" qui continue à croître dans cette cité, s'étend au
" loin, tôt ou tard, ses effets délétères se propageront
" graduellement, jusqu'à ce que le vice et la désolation
" couvrent notre sol."

Voilà pour nos deux grandes cités de Montréal et de Québec....

Ainsi, dans les villes comme au sein de nos paisibles campagnes, l'ivrognerie fait d'affreux ravages. Partout des faits publics, partout des malheurs de tout genre attestent que la boisson est une des grandes plaies du pays, et deviendra bientôt sa plaie mortelle et incurable si, comme le dit avec tant d'à-propos l'honnorable Juge Mondelet, les Apôtres de la Tempérance ne sont pas aidés et soutenus partout de la parole et de l'exemple de leurs concitoyens.

" Vous désirez connaître les mauvais effets des
" boissons fortes dans le pays en général," nous disait
M. le Grand Vicaire de......... " Elles font du mal par-
" tout, et du bien nulle part. Mais voici un évène-
" ment qui semble amené par la Providence pour
" ouvrir les yeux aux plus aveugles sur les maux qui
" suivent livrognerie....

" On avait prêché, comme vous savez, la Tempé-
" rance dans la paroisse de......, mais, malgré que la
" plupart de ses habitans eussent grand besoin d'en em-
" brasser les règles salutaires, ils n'en firent rien, et
" continuèrent de boire comme de coutume. Ils avaient
" besoin de quelque exemple, et Dieu ne les a pas
" ménagés ; ils l'ont eu bon et terrible. Il n'y a que
" quelques jours, F......, s'en revenait ivre chez lui ;
" malheureusement, ce n'était pas la première fois.
" Sa femme veut lui faire quelques reproches, mais
" ce n'était pas le bon moment. Il lui répond à sa

" manière par des malédictions et des coups. La " pauvre femme n'a rien de mieux à faire que d'aller " se cacher dans un coin de l'écurie. La nuit était froi- " de, la terre encore couverte de neige, et le vent de " nord soufflait avec force. Etouffée dans ses sanglots, " fondant en larmes, cette malheureuse dut trouver " bien longues les heures qu'elle passa ainsi au milieu " des animaux qui étaient meilleurs pour elle que " son propre mari. Enfin, pensant que son cruel et " impitoyable bourreau était endormi, et qu'elle pou- " vait s'en retourner à la maison sans avoir à " craindre de nouveaux coups, elle sort de l'étable.... " Mais quel spectacle, juste ciel ! Le feu sortait par " toutes les issues de la maison !....

" En un moment les voisins accourent de tous côtés " pour arrêter l'incendie. Mais il était trop tard. Ils " ne devaient être là que de nouveaux témoins des " vengeances que Dieu exerce contre les ivrognes. " Lorsque la porte fut consumée, le vent qui soufflait " avec fureur, s'engouffra dans la maison et augmenta " l'embrâsement. La flamme et la fumée, poussées " alors dans différentes directions, laissaient voir de " tems en tems le cadavre de l'IVROGNE. Il était " étendu sur des monceaux de charbons ardens et " semblait nager dans une mer de feu.... On eût dit " que la flamme, après l'avoir léché, prenait plaisir à " l'envelopper comme dans un linceul.

" Le lendemain, lorsque tout fut éteint, on ne " trouva plus que quelques ossemens noircis et cal- " cinés."

Voyageur, quand tu passeras dans le village de......, non loin de la demeure du Dieu des vengeances, regarde à ta gauche, et tu verras les restes noircis de la maison de l'*ivrogne*. Et, si c'est la nuit, arrête-toi : signe ton front de la croix du Christ, et écoute...... Tu entendras d'abord comme des soupirs, puis de sourds gémissemens ; et la terre, tremblante sous tes pieds, semblera prête à s'entr'ouvrir.

Et, pour que ton sang ne s'arrête pas glacé par la

terreur et la mort, signe encore ton front de la croix du Christ..... Ecoute,.... et tu entendras comme une voix plaintive sortant des entrailles de la terre......, et cette voix dira : " *Maudite boisson !* tu as causé tous " mes malheurs..... *Maudite boisson !* tu m'as rendu " mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mau- " vais citoyen, mauvais chrétien...... *Maudite boisson !* " tu as répandu le deuil, la désolation et l'opprobre sur " ma femme, mes enfans, ma paroisse...... Tu m'as " perdu ! Qu'elle soit à jamais *maudite* sur la terre " comme elle l'est dans les enfers, la boisson qui m'a " fait tomber ivre aux pieds de mon terrible et sou- " verain Juge !......"

Voyageur, si le son lugubre de ces paroles te fait trembler tes membres ; si tes dents s'entrechoquent malgré toi, et qu'une sueur froide coule de ton front jusqu'à terre, pense à l'Ange que Dieu t'a donné pour compagnon de ton pélérinage. Il a ordre et pouvoir de te défendre. Arme-toi, pour la troisième fois, du signe sacré et tout-puissant de la croix, car tu as encore une grande leçon à recevoir... Ecoute..., ce n'est plus une voix seule que tu vas entendre, mais ton âme va être épouvantée par le son confus de mille voix...... Tu entendras des hurlemens, et comme un affreux concert de blasphêmes et de malédictions... " Maudite soit à " jamais la boisson qui nous a rendus mauvais fils, " mauvais pères, mauvais époux, mauvais citoyens, " mauvais chrétiens !.... Qu'elle soit maudite au ciel " et sur la terre, comme elle l'est aux enfers, la bois- " son qui nous a perdus !......"

Puis il se fera un grand silence.

Voyageur, éloigne-toi promptement de ce lieu d'horreur ; car l'Ange de la colère de Dieu a passé là, avec son glaive de feu, pour frapper l'ivrogne et le faire disparaître...... Et, de quelque côté que tu diriges tes pas, répète partout ce que tu viens d'entendre : *Maudite soit la boisson qui rend l'homme mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien !...... Maudite soit la boisson au ciel et sur la terre, comme elle l'est aux enfers !*

Canadiens de tous les états, riches citoyens des villes, paisibles habitans des campagnes, nous vous conjurons de regarder l'abîme ouvert devant vous !

Vous riez, vous chantez, vous faites des noces somptueuses. Les boissons de toute espèce inondent encore vos tables ; l'Europe fournit à peine des étoffes assez précieuses, des modes assez élégantes pour vos femmes et vos filles !... Mais ne voyez-vous pas de sombres nuages charger votre horizon ? ce sont les funestes avant-coureurs des tempêtes qu'un avenir prochain vous réserve ?

Votre joie, votre inconcevable sécurité font verser des larmes à ceux qui vous aiment. Pour vous dire ce que notre âme éprouve de tristesse, il nous faudrait employer les paroles des Prophètes pleurant sur la ruine et la désolation du peuple infidèle.

Ne voyez-vous pas écrits partout l'effrayant *Mane... Thecel... Pharès... J'ai tout pesé... Tout compté... vos biens vont être divisés, donnés à d'autres !....*

Une main invisible traça cette formidable sentence sur les murs du palais de Balthazar, à son dernier festin... Serait-elle donc invisible aussi pour vous la main qui retrace, en *caractères de feu*, sur vos villes et vos campagnes, ce terrible *Mane... Thecel... Pharès ?—J'ai pesé, j'ai compté vos iniquités, vos folies, votre orgueil, votre ivrognerie.—En punition, vos biens vont vous être arrachés pour passer en des mains étrangères ?*

Oui, c'est le cœur plein d'une inexprimable douleur que nous vous l'annonçons : avant peu d'années, si un changement prompt et universel ne s'opère parmi vous, vous serez chassés de vos maisons, et vos enfans y demeureront en qualité de serviteurs et d'esclaves. Vous employez, pour offenser Dieu, les biens qu'il vous donne il ; vous les ôtera pour les donner à d'autres qui sauront en faire un meilleur usage.

Ils viennent déjà ceux que Dieu a choisis et appelés pour vous punir et vous dépouiller. Anglais, Ecossais, Irlandais, Américains, accourent de tous côtés ; ils s'avancent comme une armée rangée en

bataille. Il pénètrent déjà partout... A la hardiesse de leurs plans, à la puissance de leurs volontés, on dirait qu'ils sentent en eux-mêmes qu'ils ont une mission divine à remplir, et qu'un secret instinct leur dit qu'ils seront bientôt partout les maîtres, et vous les esclaves.

C'est une guerre de destruction qu'ils ont ordre de Dieu de vous faire. Mais c'est une guerre noble et loyale de leur part ; car le plus grand nombre n'a d'autres armes que l'industrie, la banque d'épargnes, l'amour du travail, la frugalité, la persévérance qui surmonte tous les obstacles, mais par-dessus tout l'ardeur pour s'instruire et donner à leurs enfans la meilleure éducation possible.

Comment résisterez-vous à la lutte terrible qui se prépare partout et qui déjà même est commencée sur plusieurs points du pays?... vous succomberez... car vous n'aurez à opposer que vos éternelles divisions, vos procès ruineux, votre orgueil, votre luxe insensé, l'état stationnaire de votre agriculture, votre apathie pour l'éducation, votre oubli des lois de Dieu, votre frivolité, votre amour des plaisirs, et par-dessus tout votre penchant pour les boissons fortes qui épuisent tous les ans vos ressources, et vous ôte le tems, la pensée et les moyens de faire aucune amélioration autour de vous.

Canadiens, le tems des joies folles, des dépenses inutiles, des noces et des festins ruineux, du luxe et de la boisson est passé pour vous, ou vous êtes perdus. L'heure du travail, de l'industrie, de la religieuse et stricte économie, de l'union et de la concorde, de la pénitence et du retour sincère à Dieu, est sonnée. Prenez garde de ne pas comprendre ce que la Providence veut de vous en ce moment.

Déjà la hache qui doit vous frapper est levée. Déjà l'œuvre de votre anéantissement est commencée. Vos anciennes familles les plus nobles, les plus riches, les plus influentes disparaissent rapidement tous les jours. ...... Comptez combien de noms illustres parmi vous se sont éteints, seulement dans le court espace des trente dernières années !......

Que sont devenus vos anciens seigneurs?... Combien, parmi eux, que le fouet du créancier a déjà chassés, ou chassera bientôt ignominieusement du manoir, et dont les enfans devront aller cacher leur honte dans une terre étrangère?

Les plus belles propriétés de vos villes ou de leurs environs, n'appartiennent-elles pas à des étrangers qui ne sont que d'hier parmi vous?

Ah! vous vous plaignez tous les jours de l'esprit d'envahissement de ces nouveaux venus; vous vous indignez du souverain mépris avec lequel ils vous traitent. Mais, en vérité, ne méritez-vous pas le sort qu'ils vous font? A qui la faute, s'ils montent, s'ils grandissent si vite? si vous baissez, si vous tombez si rapidement? N'est-ce pas vous-même qui vous mettez sous leurs pieds?

Pour satisfaire votre vanité et votre sensualité, pour payer leurs belles indiennes, leurs soies et leurs boissons, ne leur portez-vous pas chaque jour une partie du prix de l'héritage que vous ont laissé vos pères, et que Dieu vous commandait de conserver et de rendre prospère pour vos enfans...?

Voyez-vous dans les villes, et malheureusement déjà dans une partie de vos plus belles campagnes, s'élever ces immenses distilleries?... Quelle est cette fumée épaisse et noire qui s'en échappe et obscurcit tout, jusqu'aux rayons du soleil?......

Cette fumée qui monte jusqu'au ciel crie vengeance contre vous!

Cette fumée!... ce sont vos biens, c'est le pain de vos enfans, c'est l'héritage de vos pères.

Oui, votre sang, vos sueurs, vos richesses, votre religion, tout va s'engloutir et se perdre dans le comptoir du marchand, la distillerie et l'auberge.

Et ne dites pas avec quelques insensés: "Nous "sommes heureux d'avoir ces distilleries; on y achète "nos orges, qui en augmentent de valeur."

Si vous n'achetiez ni bière ni wiskey, on comprend que vous pourriez faire quelques profits en vendant

bien cher votre orge à la distillerie. Mais cette supposition est impossible : car, aussitôt que vous aurez, comme nous l'espérons bientôt, la sagesse de ne boire que l'eau pure et salutaire que le bon Dieu vous offre partout, les distilleries seront ruinées et tomberont. Et le jour où elles tomberont, devra être, pour vous et pour votre famille et votre paroisse, un jour de joie ; il vous sera prouvé alors que ce n'était pas la distillerie qui vous soutenait, mais bien que c'était vous qui l'enrichissiez par votre intempérance.

Il vaudrait mieux pour vous que vos orges fussent brûlées sur le champ que d'être consumées dans la distillerie. Dans le premier cas, au moins, vous n'auriez pas la peine de la récolter.

—" S'il n'y avait pas de distilleries, l'orge se vendrait moins cher," dites-vous.

—Mais ne vaut-il pas mieux recevoir vingt sols pour un minot d'orge dont on fera un bon usage, que deux chelins qui seront employés à acheter de la bière ou d'autres boissons aussi malfaisantes ?

" Un tems viendra où l'éducation et la tempérance " guériront beaucoup mieux les plaies de la société, " que ne pourront jamais le faire nos tribunaux et nos " prisons." C'est l'honorable Juge Mondelet qui prononça ces paroles si pleines d'espoir dans un meilleur avenir, à la Session de Quartier du mois d'Octobre 1844... Nul doute que ces paroles si remarquables n'aient trouvé un puissant écho dans tous les cœurs vraiment Chrétiens et Canadiens... Ces beaux jours sont désirés, sont appelés par les vœux de tous. Mais comment pourront-ils arriver ces temps heureux où l'éducation (nous entendons, avec l'honorable Juge, l'éducation religieuse) et la Tempérance se donneront la main et établiront partout leur règne pacifique et mille fois béni ? Ils seront impossibles tant qu'on fera croire au peuple que les distilleries sont ses amis, et que le meilleur emploi de nos récoltes est de les porter dans leurs voûtes ou leurs greniers infects pour les y faire pourrir, et les y changer en un déluge de feu...

Nous conjurons nos concitoyens, et ceux d'entre eux surtout à qui Dieu semble, en les appelant à diriger la presse, avoir donné mission d'éclairer le peuple et de le rendre meilleur, de se servir de leur intelligence et de l'irrésistible pouvoir qu'ils ont sur l'opinion publique, pour paralyser et arrêter ces plans gigantesques de distilleries dont la multiplicité doit attrister l'œil du patriote autant que celui du moraliste. Disons la vérité et toute la vérité à notre peuple. Faisons-lui connaître que, s'il veut attirer les bénédictions du ciel sur ses champs, ce n'est pas en faisant changer ses grains en poisons dans la distillerie qu'il y réussira. Faisons-lui connaître que si, pour un moment, il semble voir augmenter ses revenus et sa fortune, avant peu d'années, il sera cruellement détrompé de son erreur. Car les distilleries se multipliant, l'usage des boissons ira toujours croissant ; mille piéges nouveaux seront mis sous les pas de ses jeunes enfans. Mille filets nouveaux leur seront si bien tendus partout qu'il leur sera impossible d'échapper, et qu'ils y périront corps et biens tôt ou tard.

Répétons au peuple, tous les jours s'il le faut, ce premier principe d'économie politique, qui est de ne jamais rien faire, même avec un avantage momentané, de ce qui tend à encourager le vice et l'immoralité ; qu'il vaudrait infiniment mieux semer du bled qu'aucun autre des grains dont la distillerie encourage la culture ; que, même dans le cas où la terre ne pourrait produire que de ces derniers, il vaudrait mieux pour le pays les employer aux engrais de viandes qui seraient exportées, que de les échanger contre les boissons...... Faisons connaître au peuple que le système du commerce libre lui assure toujours un débouché certain pour son bled ; et que, lors même qu'il ne le vendrait qu'à bas prix, il n'a rien à craindre ; car un homme ne peut jamais souffrir lorsque ses greniers sont remplis de bled, s'il se désaltère à l'eau pure de sa fontaine, s'il sait modérer ses désirs, et se croit, lui et sa famille, aussi honorablement habillé avec la

laine de ses moutons qu'avec les draps fins mais si coûteux de l'Europe.

C'est un fait bien connu que rien ne ruine plus vite une paroisse que l'établissement d'une distillerie dans son sein. Plus la distillerie s'enrichit vite, et plus la paroisse tombe et s'appauvrit rapidement. Ceci est clair et n'a pas besoin de preuves.

La distillerie ! C'est la forteresse où se préparent les chaînes qui vous lieront bientôt les pieds et les mains, pour vous bannir plus facilement de chez vous.

La distillerie ! C'est la citadelle d'où le démon lance continuellement des dards enflammés pour consumer vos maisons et vos champs, et les réduire en cendres.

La distillerie ! Ah ! elle est un nuage embrasé qui, passant au-dessus de vos têtes et y laissant tomber, comme autrefois sur Sodôme, une pluie de feu, couvrira le pays de ruines et de larmes.

Le choléra qui vous a décimés, et les vers qui ont dévoré vos moissons, durant plusieurs années, ne vous ont pas fait de moitié autant de mal que vous en feraient les distilleries si vous aviez le malheur de vous habituer, vous et vos enfans, à l'usage des poisons qu'elles vous préparent, sous n'importe quel nom.

Nous lisions dans un journal canadien de Montréal, du 14 Décembre, un long article où l'on se félicitait de la prospérité des distilleries. " Quatre millions de " gallons de wiskey, y disait-on, ont été distillés dans " la seule ville de Montréal en 1846. Un de ces éta- " blissemens, y assure-t-on, à lui seul, ne consume " pas moins de 1800 minots de grains tous les jours."

En vérité, se réjouir d'un pareil fait, l'annoncer à ses compatriotes comme un évènement d'heureux augure, n'est-ce pas inconcevable ?

Quoi ! vous avouez qu'aucune manufacture n'est encouragée en Canada ; on n'est pas encore capable d'y faire une épingle, un bouton ; il faut faire venir d'Angleterre le drap de vos habits, et jusqu'aux chapeaux de paille de vos femmes. Une seule branche d'indus-

trie locale reçoit néanmoins un encouragement fabuleux : cette industrie a pour résultat unique de faire couler les larmes, de répandre autour de vous la ruine, la désolation, l'opprobre et la mort au sein de mille familles ; et vous vous sentez la disposition d'en féliciter vos compatriotes !

Dans un pays que viennent de frapper coup sur coup tous les fléaux : la peste, la guerre civile, la disette et des incendies tels que le monde entier en a été frappé de stupeur, savez-vous ce qui fait palpiter de joie le cœur de certains hommes ? Ecoutez la grande nouvelle : MONTRÉAL A FOURNI CETTE ANNÉE AU PAYS QUATRE MILLIONS DE GALLONS DE WISKEY ! ! !

Pauvres enfans, qui, par milliers, manquez aujourd'hui de pain, d'habits, de feu, parce que vos parens sont ivrognes, ah ! consolez-vous,...... vos parens ne manqueront jamais de wiskey : Montréal n'en distille pas moins de *dix mille neuf cent quatre* gallons tous les jours.

Femmes infortunées, dont le nombre augmente si rapidement tous les jours, qui avez à supporter les brutalités d'un mari ivrogne, séchez vos larmes... *Quatre millions* de gallons de wiskey ont été distillés cette année dans la seule ville de Montréal, et on espère, vu les progrès de la civilisation et les lumières du siècle, que cette quantité sera doublée l'an prochain !

Pères et mères de familles, vous dont les enfans vont tous les jours par centaines et par milliers, oublier, dans l'auberge et le restaurant, les sentimens de probité et de religion qu'ils avaient puisés au foyer paternel, consolez-vous et espérez tout de l'avenir.... : *les distilleries sont dans l'état le plus prospère !* Pour vous aider à ramener dans les sentiers de l'honneur et de la vertu, vos nombreuses familles, elles vous distillent, à chaque heure du jour et de la nuit, pas moins de *quatre cent cinquante-quatre* gallons de wiskey, de la meilleure qualité, à vingt-cinq sols le pot, non réduit!

Canadiens de tous les rangs, ouvrez vos cœurs aux sentimens de la joie la plus vive : la Patrie est sau-

vée. Notre cher Canada va bientôt prendre rang parmi les nations grandes, fortes et intelligentes. Un avenir de prospérité sans bornes s'ouvre devant vous ; et, si vous en doutez, venez dans les distilleries voir la quantité prodigieuse de wiskey qui en sort tous les jours, et qui porte partout la paix, le bonheur, l'abondance ! ! !

En vérité, il faut porter un front d'airain, et s'imaginer que l'on parle à des enfans, pour oser faire l'éloge des distilleries !.... On fait sonner bien haut la somme d'argent que la distillerie répand dans le public, et le prix qu'elle donne pour les grains ; mais on ne dit pas un mot des sommes énormes qu'elle soutire au peuple tous les ans. A entendre ces nouveaux économistes, on dirait que Messieurs les Distillateurs, après avoir payé le grain bien cher, donnent leur bière et leur wiskey par charité !

Ces quatre millions de gallons de wiskey, distillés dans une seule année à Montréal, ont-ils été exportés ? Non ; (à l'exception de 3074 gallons exportés en Angleterre depuis deux ans) tout a été BU et par conséquent ACHETÉ et PAYÉ par le pauvre et malheureux peuple canadien!

Le commerce par la distillerie est, sous tous les rapports, ruineux pour le peuple ; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant qui n'est que l'histoire, en chiffres exacts, des rapports du peuple avec la distillerie :

1er. Janvier, 1846.	
Doit	
LA DISTILLERIE AU PEUPLE CANADIEN.	
Pour Orge, Seigle, Avoine, reçus,....................	Piastres 1,000,000
30 Décembre, 1846.	
Doit	
LE PEUPLE CANADIEN A LA DISTILLERIE.	
Pour Rum, Wiskey, Grosse Bière, etc., livrés,..	2,000,000
Balance due par le Peuple à la Distillerie,........	Piastres 1,000,000

Ah ! nous voudrions que Dieu daignât donner à notre faible voix la force et l'autorité qui lui manquent pour faire pénétrer partout la vérité : nous dirions à nos concitoyens : " Défiez-vous par dessus tout des distilleries et de ceux qui vous en vantent les bienfaits imaginaires."

Le haut prix qu'elles donnent pour vos grains n'est qu'illusoire et n'a rien de réel, car si on a mis, dans l'automne de 1845, un million de piastres entre vos mains pour prix de vos grains, on a trouvé le moyen, dans le cours de l'année, non seulement de vous faire rapporter cette somme à la distillerie, mais on vous l'a fait doubler ; et, pour un million de piastres qu'on a semblé vous donner, on vous en a arraché deux millions !

Mais les grains, dit-on, baisseraient considérablement s'il n'y avait pas de distilleries !... Qu'est-ce que cela fait ?... Au lieu de vendre ses grains un million de piastres aux distillateurs, le peuple n'en aura que cinq cent mille des autres Commerçans... C'est bien vrai... Mais, encore une fois, cinq cent mille piastres employées à soutenir ses institutions, à payer ses écoles, à améliorer l'agriculture, à ouvrir de nouvelles terres et y établir les enfans, ne feront-elles pas mille fois plus de bien au peuple que deux millions données pour du wiskey, de la bière, à l'avantage de Messieurs les Distillateurs ?

Bien plus, le seul mal que les distilleries font au peuple, n'est pas de lui enlever le prix de ses sueurs et de le ruiner, tout en lui faisant croire qu'on l'enrichit, mais encore, à la suite de la pauvreté et de la misère profonde où elles en réduisent tous les jours un grand nombre, viennent les crimes de tous genres, la désolation, la mort. Six lignes plus haut que l'article que nous signalons, nous en lisions, sur le même journal, une nouvelle preuve : " Mardi matin, y disait-

" on, une femme de la rue Ste. Elizabeth a été
" trouvée morte dans son lit. La veille elle s'était
" couchée ivre aussi bien que son mari !"

" Le trois du courant, un homme a été trouvé mort
" dans un champ, dans un état complet de nudité.
" C'était un ivrogne reconnu. L'on croit qu'ayant
" l'esprit dérangé par la boisson, il se sera déshabillé
" en plein air, et sera mort de froid !"

Et pendant que nous tracions ces lignes, non loin de notre demeure, un homme est ramassé se roulant à terre dans son sang. Troublé par la boisson, il s'était coupé la gorge avec un rasoir !

Peuple Canadien, voilà le bien que les distilleries vous font ! Avec les poisons qu'elles vous donnent, elles affaiblissent votre raison, elles vous démoralisent, elles vous tuent ; et pour cela vous leur donnez, tous les ans, DEUX MILLIONS DE PIASTRES !

Nous traversions, il n'y a que peu de tems, de Longueil à Montréal, sur un steamboat où nous remarquâmes trois voitures richement chargées. L'une appartenait à un Irlandais des Townships qui nous dit qu'il n'habitait le pays que depuis quatre ans, et qu'avant de quitter sa chère Irlande, il s'était enrôlé dans la Société de Tempérance, comme le reste de ses compatriotes. Les deux autres voitures qui fixèrent notre attention étaient conduites par des Canadiens.

L'après-midi, revenant de la ville à la campagne, nous ne fûmes pas peu surpris de nous rencontrer avec les trois mêmes personnes que nous avions remarquées le matin. Mais quelle ne fut pas notre douleur de voir qu'une seule avait su faire un bon et saint usage de son tems et de son bien ! C'était le brave Irlandais. Il était parfaitement sobre et regardait avec une véritable complaisance tous les effets qu'il rapportait pour

le soutien de sa famille. C'était de la farine, du cuir, des livres d'écoles. Son visage rayonnait de joie. Il semblait penser aux tendres embrassemens de son épouse, à son retour ; aux caresses si douces de ses chers petits enfans, qui ne manqueraient pas de venir bien loin au-devant de lui se jeter entre ses bras. On eut dit que son cœur s'épanchait en actions de grâces que les Anges portaient au ciel......

Et les deux Canadiens?...... Nous le disons le cœur nâvré de honte et de douleur ; ils n'avaient chacun qu'un gros baril de boisson dans leur voiture ! L'un des deux, dans un état de stupidité et d'ivresse complètes, était étendu près de son baril, et servait de risée aux nombreux étrangers qui traversaient avec nous. Il n'ouvrait la bouche que pour proférer des sottises ou des blasphêmes. L'autre, quoique moins ivre, était cependant dans un état déplorable !

Sans doute que tous nos Canadiens ne reviennent pas de la ville dans cet état de dégradation. Mais, si vous voulez avoir une idée de ce qui en est, comptez le nombre prodigieux d'auberges et d'autres maisons où l'on vend des boissons, et qui toutes prospèrent rapidement: allez, de tems en tems, vers le soir, sur les chemins par où passent les habitans qui reviennent du marché, et vous ne serez pas longtems sans voir que la boisson fait, comme disait l'honorable Juge Mondelet, *un mal incalculable* à notre peuple. Le mémoire suivant, que nous tenons de la complaisance de Monsieur Jessopp, officier de douane à Québec, est bien de nature, ce nous semble, à faire comprendre la nécessité d'une réforme prompte et générale.

Etat des boissons fortes importées à Montréal et à Québec, et quantité fabriquée en Canada dans les années 1839, 1840 et 1841. (1).

Années.	Importées à Montréal.	Distillées en Canada.	Importées à Québec.	TOTAL.
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
1839	350,523	440,000	272,661	1,063,184
1840	291,338	330,000	248,766	870,104
1841	243,479	110,000	136,889	490,368
				2,423,656

Bureau de la Douane,
Québec, 21 octobre, 1841.

(Signé,) H. JESSOPP,
Collect.

Cette statistique prouve heureusement une diminution considérable de la consommation des boissons fortes en ce pays, dès 1840 et 1841. Ce résultat est provenu des efforts tentés partout à ces époques pour l'établissement des Sociétés de Tempérance. Mais, depuis 1843, les chiffres suivants, dont nous garantissons l'exactitude, montrent une effroyable et rapide augmentation dans l'importation et la distillation des spiritueux :

---

(1) Ces tableaux de la consommation des liqueurs fortes en Canada, pour les années précédentes jusqu'à 1846, sont instructifs et méritent d'être conservés. Ils forment un contraste bien remarquable avec le debit actuel de ces liquides malfaisants dont l'importation est déjà réduite à une quantité proportionnellement très faible, la distillation en ayant totalement cessé dans le Bas-Canada.—(Ed.)

ETAT des boissons fortes importées et distillées en Canada.

	EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.
Importées...Gallons,	401,728	867,893	588,893	1,858,493
Distillées en Canada,	800,000	1,500,000	2,500,000	4,800,000
				6,658,493

Voilà six millions six cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize gallons de boissons en esprit que l'on dépense en Canada dans le court intervalle de trois ans !

En supposant que chaque gallon de ces boissons en esprit ne coûte qu'une piastre, (et il est certain qu'en grande partie il coûte davantage) voilà six millions six cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize piastres dépensées par les Canadiens en trois ans, pour cet unique objet ! Par conséquent, depuis vingt ans, *voilà plus de vingt millions de piastres dépensées en Canada pour la boisson ! ! !*

Vingt millions de piastres dépensées pour se procurer une chose qui n'a pas contribué au bonheur d'une seule famille, qui n'a pas inspiré à un seul individu, une pensée, une action honorable à son auteur, utile à la patrie, glorieuse à Dieu ! Sans compter les blasphêmes, les discordes, les désordres de toute espèce, les meurtres, les vols, dont la boisson a été la source féconde parmi nous, depuis vingt ans, l'effrayante dépense qu'il a fallu faire, pour nous procurer les dangereuses jouissances que les boissons donnent, n'est-elle pas un crime qui pèse sur notre malheureux pays ? S'il y a des crimes pour les nations comme pour les individus, assurément celui-là en est un. Si on eut jeté cette somme à la mer, on aurait certainement commis une grande faute ;

mais notre faute n'est elle pas mille fois plus grave d'avoir employé une si prodigieuse somme d'argent à l'acquisition d'une chose qui a produit des milliers de crimes, sans produire un seul acte de vertu ; qui a causé la perte éternelle d'une foule de malheureux, sans avoir jamais contribué au salut de personne ; qui a ruiné de fond en comble de nombreuses familles, sans avoir jamais ajouté au bonheur d'aucune ; qui a abrégé la vie à une foule innombrable de nos frères, sans avoir jamais ajouté un jour à l'existence de personne !

Ne mériterait-il pas l'exécration de Dieu et des hommes, le peuple dont tous les chefs de familles, d'un commun accord, arracheraient, tous les vingt ans, vingt millions de piastres à leurs pauvres enfans, pour les jeter à la mer ? Une pareille action ne serait-elle pas aussi criminelle qu'insensée ? Et sommes-nous moins coupables, moins insensés, que ceux-là le seraient, nous qui, depuis vingt ans, avons arraché des mains de nos enfans, de nos neveux, cette énorme somme, non pas pour la jeter à la mer, où elle n'aurait fait de mal à personne, mais pour en acheter un breuvage destructif de tout ce qu'il y a de bon dans l'homme ?

Quel bien n'aurait-on pas pu faire si on eut voulu utiliser un pareil capital ! Que de jeunes gens auraient pu être établis ! que de forêts encore incultes et sauvages, auraient été converties, depuis vingt ans, en champs fertiles et couverts de moissons, avec vingt millions de piastres ! Que de terres habitées encore aujourd'hui par les ours et par les loups, seraient couvertes de jeunes familles devenues le soutien, la force de la patrie, l'honneur et l'espoir de la religion !

Voyez-vous ces terres immenses et fertiles, vers lesquelles se dirige, tous les ans, de toutes les parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, une population frugale et laborieuse ? Pourquoi les Canadiens n'ont-ils pas été les premiers à acquérir ces terres, afin d'y établir leurs enfans ? pourquoi, tous les jours, se laissent-ils cerner et absorber par une population

étrangère qui tôt où tard finira par tomber sur eux comme le vautour sur sa faible proie ? Ne croyez pas que les moyens ni la force nous aient manqué. Dieu nous a donné vingt millions de piastres depuis vingt ans : c'était plus qu'il ne fallait pour acheter et cultiver toutes ces terres...... Mais nous avons trouvé une voie plus facile, plus douce pour l'écoulement de notre argent : nous avons fêté, traîté nos amis, nous avons fait des noces somptueuses, donné de grands repas ; nous avons fait la fortune de plusieurs personnes, qui, à leur entrée dans ce pays, n'avaient en partage que la mendicité, et qui roulent maintenant carosse ; ces étrangers ont eu la bonne volonté de nous fournir des boissons de toute espèce, et, par reconnaissance, nous leur avons sacrifié le prix de nos sueurs et la plus riche portion des biens que nous tenions de nos pères. Nous ne pouvons établir nos enfans : ils ne peuvent rester toujours avec nous, car l'étendue de nos terres ne nous permet pas de les diviser plus qu'elles ne le sont déjà... Que vont donc devenir ces nombreux jeunes gens, l'espoir de la patrie et de la religion ? Ce qu'ils vont devenir ? Ah ! si vous en avez le courage, voyez-les se séparer tous les ans par milliers de leurs familles, s'éloigner du lieu natal, pour devenir serviteurs, valets d'écurie, travailler comme des mercenaires aux pêches du Golfe et s'y démoraliser ; ou, ce qui est pis encore, s'enfoncer dans les forêts du Haut et du Bas-Canada, à la suite de quelques spéculateurs de chantiers, pour en revenir les mains vides, le corps épuisé, mais surtout l'esprit et le cœur gâtés par tous les vices.

Si, au lieu de dépenser ces millions de piastres pour la boisson, on les eut consacrées à l'établissement de notre jeunesse, quel bien n'en serait-il pas résulté ?....

L'éducation languit encore partout dans notre pays : nos institutions publiques ne s'élèvent que lentement, ne se soutiennent qu'avec peine. Quand on parle au peuple de la nécessité d'envoyer les enfans à l'école, on en reçoit cette réponse, presque partout la même : " Nous n'en avons pas le moyen." C'est bien vrai ;

quand un pauvre peuple a dépensé vingt millions de piastres au profit des marchands de boissons, il doit lui en rester peu pour ses écoles... Mais un pareil état de choses peut-il subsister longtems ? En honneur et en conscience, pouvons-nous ainsi prodiguer " pour nous procurer un objet presque toujours inutile, souvent nuisible, et toujours dangereux, les biens que Dieu nous dispense dans sa bonté ? Non, non, c'est impossible ! A moins que nous ne voulions notre ruine, notre dégradation, comme peuple et comme chrétiens, il est tems pour nous d'y prendre garde !

N'imitons-nous pas l'enfant prodigue, qui, après avoir follement dissipé les biens qu'il tenait du meilleur des pères, se trouva bientôt réduit à la dernière misère, et finit par rechercher la nourriture des plus vils animaux ? Le peuple Canadien en est presque arrivé là : après avoir follement dépensé vingt millions de piastres, on l'a vu (du moins en grande partie,) descendre à une telle pauvreté, qu'il n'a eu pour se nourrir que l'avoine qu'il ne donnait autrefois qu'à ses animaux. C'est un fait qu'on ne peut nier, et dans lequel il est impossible de ne pas voir le bras de Dieu qui nous punit. Mais il ne nous châtie que pour nous faire rentrer dans de meilleures voies ; voilà pourquoi sa Providence nous offre, dans la Société de Tempérance, un moyen prompt et infaillible de faire cesser les maux que la boisson a fait tomber sur nous.

Quelques calculs faciles nous aideront à comprendre ce que le pays doit gagner, seulement sous le point de vue économique, par l'établissement de la Société de Tempérance. Supposons que les cent mille membres qui la composent aient été dans l'usage de dépenser, tous les jours, pour la valeur d'un sol de boisson, avant de s'être joints à cette Société ; ils dépensaient donc, tous les ans, la somme de trois cent quatre mille cent soixante-six piastres, qu'ils épargnent aujourd'hui !

Quand on ne considérerait la Société de Tempérance que sous ce point de vue d'économie, tout Canadien ami de son pays ne devrait-il pas se faire un devoir et un honneur d'en devenir l'apôtre zélé ?

On demande souvent, d'une manière pharisaïque, si c'est un grand péché de prendre un petit coup, de tems en tems, seul ou avec ses amis? A cela nous répondrons : Dans l'usage des boissons fortes, il y a deux péchés à craindre : le premier est le péché de gourmandise, qui est presque toujours ou du moins très souvent le péché de celui qui fait usage de boisson forte, sachant qu'elles ne sont propres ni à conserver sa santé, ni à soutenir son corps, et qui n'en boit que parce qu'il les aime; le second péché, qui se commet, sinon toujours, au moins très souvent par l'usage (même l'usage prétendu modéré) des boissons fortes, est la *dépense inutile.*

Par exemple, un homme, qui ne prendrait que pour trois sols de boisson (cela ne ferait pas deux verres), tous les jours, ne serait certainement pas coupable du péché d'ivrognerie, une si petite quantité ne pouvant pas l'enivrer; cependant il aurait dépensé, au bout de l'année, neuf piastres et quinze sols pour cette boisson. Or, nous ne craignons pas de dire qu'une pareille dépense est excessive et criminelle pour la majeure partie de nos habitans, (et nous en donnerons plus bas les raisons); voilà pourquoi un homme, sans pécher gravement sous le rapport de la gourmandise, pourra se rendre coupable d'une autre manière en buvant ses deux ou trois petits verres par jour. Il en serait autrement si Dieu avait laissé chacun le maître de faire ce qu'il veut de son bien; mais cela n'est pas, et nous rendrons compte, au jugement, d'un sol mal employé, comme d'une parole dite mal à propos.

La plupart des cultivateurs canadiens sont endettés; il sont, ou du moins ils se disent incapables d'envoyer leurs enfans à l'école; ils ne peuvent seconder une foule de bonnes œuvres qui se feraient tous les jours avec un peu d'aide; ils ne peuvent établir leurs enfans, ou, s'ils les établissent, ce n'est qu'après avoir donné une partie de leur patrimoine aux marchands de boissons. Nous ne croyons pas exagérer en disant que chacun de nos habitans, (nous parlons des plus sobres,)

a dépensé, année commune, entre quinze et vingt piastres en boissons, tous les ans, ce qui fait environ trois cent soixante piastres sorties de chaque maison depuis vingt ans; c'est-à-dire, plus qu'il ne faut pour fonder un bel établissement à un jeune homme ayant quelque industrie. Il en résulte que, depuis vingt ans seulement, au moins cinquante mille jeunes canadiens ont manqué de s'établir et sont restés dans la misère, parce que leurs parens ont fondu leur patrimoine à l'auberge ! Et si à cela on ajoute les autres dépenses que cette boisson a entrainées, par les visites, les promenades inutiles, le tems perdu, les maladies, les repas, les festins, etc., rien de plus certain que l'usage des boissons fortes ne sera pas pour peu de chose dans le poids des iniquités d'une foule de pères de familles, même de ceux qui ne se seront jamais enivrés.

Nous connaissons deux paroisses, où la Société de Tempérance du second ordre avait été établie, et nous tenons de la bouche de MM. leurs Curés, qu'il n'y avait pas, ou presque pas d'ivrognes parmi leurs paroissiens, c'est-à-dire qu'ils observaient très bien ce qu'on appelle bonnement la *petite tempérance ;* chose d'ailleurs très-facile. Eh bien ! dans l'une de ces paroisses qui ne compte guères plus de 1000 communiants, il s'est dépensé, en 1843, 840 gallons de rum, à 2s. 6d. le gallon; 988 gallons de wiskey, à 2s. 7d., et 60 gallons de brandy à 7s. 6d. : ce qui fait que ces habitans, qui se disaient et se croyaient tempérans, ont consommé 1,888 gallons de boissons fortes, qui leur ont coûté plus de mille piastres, dans une année où les grains étaient gelés en partie ou restés sous la neige, sans compter qu'une grande quantité de patates avaient été détruites par les froids prématurés. Cette même année, la paroisse dont il s'agit avait peine à soutenir deux chétives écoles, et n'avait pu donner un sol à la Propagation de la Foi !

L'autre paroisse compte environ dix-huit cents communiants : presque tous ses habitans étaient aussi de la *petite tempérance :* eh bien ! ils ont dépensé pour

" dix-huit cent quatre-vingt piastres de boissons fortes en 1843 !"

Les respectables marchands qui nous ont fourni ces détails, et qui ont eux-mêmes vendu ces boissons, étaient désolés du manqne de sagesse de leurs co-paroissiens et de voir se dépenser tant d'argent, nonobstant la misère publique, pour une chose si parfaitement inutile, ou plutôt si féconde en maux de tous genres.(1.)

Ces deux paroisses réunies (elles sont voisines) ont donc dépensé, dans une seule année, la somme énorme de deux mille huit cents piastres, pour la boisson ; de sorte que, si elles s'en fussent tenues à leur tempérance prétendue *modérée*, elles auraient dépensé, dans vingt ans, l'effrayante somme de cinquante-sept mille six cents piastres!

Ces calculs sont bien propres à nous démontrer que, si la Société de Tempérance du second ordre n'est pas de nature, comme le disait M. le Curé de Québec dans une assemblée publique, à réformer les mœurs et à faire disparaître l'ivrognerie, elle n'est pas de nature non plus à arrêter un autre crime peut-être plus funeste encore: nous voulons dire le " mauvais usage des biens que Dieu nous donne." En effet, qui osera dire que chacune de nos paroisses a le droit de dépenser, pour une chose inutile et dangéreuse sous tous les rapports, (dans la plupart des circonstances où l'on s'en sert,) les sommes énormes citées plus haut? Or, on peut dire que presque toutes les paroisses du Canada,

---

(1) C'est avec bonheur que, depuis cette époque, nous avons vu la première de ces deux paroisses s'enrôler généreusement sous les bannières de la Tempérance. Et, pour aider leurs co-paroissiens à être fidèles à leurs bonnes résolutions, les principaux marchands ont pris l'engagement solennel et public de ne plus importer de boissons. Aussi, quels changemens admirables n'a-t-on pas vus parmi ce peuple généreux ! Plusieurs belles maisons d'écoles y ont été bâties; soixante-six louis y ont été collectés pour la Propagation de la Foi, et on y jette en ce moment les fondations d'une magnifique église, etc.—(*Note de l'Auteur.*)

(excepté celles ou la Société de Tempérance parfaite a été généralement établie,) font autant ou plus de dépenses pour la boisson, que celles dont nous venons de parler. Après cela nous taxera-t-on d'outrer nos principes, si nous émettons l'opinion que les chefs de familles, qui dépensent de pareilles sommes, n'en ont pas le droit ? qu'ils les ravissent d'une manière aussi cruelle qu'insensée à leurs enfans, dont ils diminuent ou ruinent l'héritage ? et qu'ils rendront un compte sévère à Dieu de ces exemples d'une folle prodigalité ? ... Nous blâmera-t-on d'élever notre faible voix, pour dire à nos compatriotes que Dieu leur a donné du bien pour en faire un plus noble usage ? que la religion et la raison s'unissent pour nous avertir qu'il est tems d'arrêter ces folles dépenses ? Nous reprochera-t-on de conjurer tous nos compatriotes d'employer ce que la Providence leur laisse à l'instruction de leurs enfans, à établir leurs familles, à nourrir et à vêtir leurs pauvres, à soutenir leurs institutions, enfin à faire emploi de ce qu'ils ont pour le plus grand bien de leur patrie, pour la plus grande gloire de Dieu ?

Pour l'amour de leur pays, que les membres de la Société de Tempérance se montrent donc en tout tems zélés, courageux à détruire autour d'eux, et à bannir de leurs paroisses, toute espèce de boissons fortes ; que, dans ce but, ils s'efforcent d'attirer sous le glorieux étendard de la Société de Tempérance, tout ce qu'il y a dans leurs localités d'hommes généreux, à qui sans doute un faible sacrifice ne coûtera pas quand il s'agira d'éloigner de leur pays un des plus grands fléaux dont le ciel l'ait jamais visité dans sa colère.

Oui, à considérer les choses sous leur véritable jour, à les peser au poids du sanctuaire, nous pouvons dire qu'un des plus grands fléaux que Dieu, dans son trop juste courroux, ait fait peser sur nous, a été de laisser s'introduire parmi nous l'usage des boissons fortes.

On se rappelle encore avec effroi ces époques de deuil où le choléra semait dans tous les rangs la dé-

solation et la mort...... Mais, depuis vingt ans, les boissons fortes nous ont causé mille fois plus de mal que le choléra...... Elles ont abrégé la vie, et occasionné une mort funeste, prématurée, et souvent plus cruelle, plus prompte que le choléra, à dix fois plus de malheureux : tout ce qu'il y a de médecins respectables en ce pays sont là pour l'attester.

Quel est le canadien qui ne se sente l'âme flétrie, saisie de douleur en pensant à ceux de nos frères qui ont péri sur l'échafaud politique ; ou qui n'ait gémi sur le sort de ceux qui ont eu pour partage dernièrement la terre d'exil et les chaînes ? Qui ne déplore en ce moment les malheurs de la guerre civile ? Et cependant, les maux de la guerre civile ne sont rien, comparés à ceux que nous ont causés les boissons fortes. La guerre civile, il est vrai, a fait périr sur l'échafaud plusieurs de nos infortunés compatriotes : mais combien plus grand est le nombre de ceux que la boisson a fait périr de la main du bourreau !

Le nombre des malheureux exilés à la suite de nos troubles politiques fut-il jamais comparable à celui de tant d'infortunés que la boisson a conduits de crime en crime, de prison en prison, jusqu'à ce qu'enfin la patrie les ait chassés loin d'elle, et les ait condamnés, eux aussi, à vivre chargés de chaînes pesantes et ignominieuses, et à mourir dans la terre d'exil ?

Visitez la prison, interrogez les nombreuses victimes qu'elle renferme : presque toutes vous diront que leur premier pas vers l'abîme où elles sont tombées, a été l'usage des boissons fortes.

Le plus grand nombre des voleurs vous avoueront que la boisson seule est la cause des vols qu'ils ont commis, et que, sans la hardiesse que la boisson donne, ils auraient été incapables de commettre les crimes dont ils sont coupables. Pénétrez au fond des noirs et humides cachots, et si vous y rencontrez un de ces monstres qui a trempé ses mains dans le sang de son semblable, et qui est à la veille de subir le châtiment de son crime, demandez-lui comment il a pu se déci-

der à commettre un pareil forfait : il vous répondra presque toujours, qu'un pareil malheur ne lui serait pas arrivé s'il n'avait pas eu l'habitude de boire ; qu'il était échauffé par la boisson lorsqu'il est devenu meurtrier.

Chacun se rappelle la tragique histoire de ces deux jeunes gens qui, il n'y a pas encore bien longtems, se rencontrèrent après une longue absence : c'étaient des amis d'enfance ; ils avaient voyagé chacun de leur côté et ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années ; aussi grande fut la joie de se revoir. Ils se pressent cordialement la main... Mais, se trouvant à la porte d'une auberge, ils y entrent pour se traiter en véritables amis, et célébrer dignement la fête ; chacun fait sa *politesse*, et la reçoit de son ami ; la joie va toujours augmentant, les verres se vident rapidement, et bientôt les voilà à peu près ivres tous les deux. La conversation alors s'anime ; ils se contredisent, ils se fâchent, ils s'insultent et se frappent sans pitié ; le plus ivre des deux tombe : l'autre lui donne un coup de pied sur le côté de la tête, et le tue !

Voici ce qu'on lisait, il n'y a pas longtems, sur tous les journaux du pays : " Jean Baptiste Rousseau, garçon tailleur, entre chez M. Dubois, aubergiste, près du marché, pour s'y faire faire la barbe. Quelques instans après, un nommé Louis Beaucaire, boucher, et père de famille, quoique jeune encore, entre dans la même auberge, échauffé par la boisson ; il se mit aussitôt à engendrer querelle au premier, contre qui il avait conservé du ressentiment par suite de quelqu'altercation qu'ils avaient eue ensemble autrefois. Rousseau, pour l'apaiser, lui offrit de prendre un verre de boisson avec lui ; ce qui fut accepté, et l'accord parut rétabli. Mais, comme le remède était plus propre à exciter les passions qu'à les apaiser, quelques momens après, Beaucaire saisit un fer-à-bière qui rougissait à la porte du poële, et en asséna un si rude coup sur la

tête de Rousseau, qu'il l'abattit à ses pieds... Le coup était mortel, et l'infortuné Rousseau expira le lendemain !"

Le Gardien de la prison de Québec, Mr. James M'Laren, nous donnait, en 1840, le tableau des personnes emprisonnées pendant les neuf premiers mois de cette année. Sur 1400 emprisonnements, plus de 1140 avaient été causés par la boisson. Ce Monsieur terminait sa lettre par ces paroles remarquables : " Si la " Société de Tempérance était généralement établie, " on aurait peu besoin de prisons."

Si l'on veut avoir une idée des maux sans nombre que la boisson fait à la société, qu'on jette encore un coup d'œil sur les deux tableaux saivans des emprisonnemens qui ont eu lieu à Montréal en 1845 et 1846, où l'on a aussi authentiqué ceux causés par la boisson :

Mois.	Nombre d'emprisonnemens.	Provenant de l'intempérance.	Inconnus.
1845.			
Janvier,	356	158	198
Février,	264	123	141
Mars,	273	183	190
Avril,	347	203	144
Mai,	545	400	145
Juin,	550	352	198
Juillet,	600	371	229
Août,	482	326	156
Septembre,	451	305	146
Octobre,	496	314	182
Novembre,	417	271	146
Décembre.	396	205	191
Total.	5,277	3,211	2,076

ARRESTATIONS par la Police de Montréal depuis le 1er. Janvier jusqu'au 30 Novembre 1846, par suite de l'ivrognerie.

MOIS.	Ramassés ivres dans les rues.			Causant du scandale, et troublant la paix dans leur ivresse.			TOTAL
	Hommes	Femmes	Enfans.	Hommes	Femmes	Enfans.	
1846.							
Janvier,	81	38	—	50	18	—	187
Février,	75	35	4	49	11	1	175
Mars,	79	35	—	74	16	—	204
Avril,	105	32	—	67	15	—	219
Mai,	128	25	1	75	16	1	246
Juin,	162	22	1	85	10	—	280
Juillet,	118	22	—	86	11	1	238
Août,	138	33	2	80	12	—	265
Septembre,	127	26	2	95	10	—	260
Octobre,	146	20	3	69	12	—	250
Novembre,	114	27	—	62	15	—	218
Total.	1273	315	13	792	146	3	2542

J. WILEY,
Chef de Police.

Montréal, 22 Décembre, 1846.

L'immoralité croît d'une manière effrayante en proportion, non de l'accroissement de la population, mais de l'augmentation de l'usage des boissons... Le tableau suivant que nous avons extrait du *Journal de Médecine*, publié à Montréal par A. Hall, Ecr., M. D. et R. MacDonnell, Ecr., M. D., No. 7, vol. II, en donne une nouvelle et triste preuve ;

Population du District de Montréal en 1831,...277,637
1844,...370,342

	En 1829	En 1830	En 1831	En 1832	En 1833	En 1839	En 1840	En 1841	En 1842	En 1843
Indictemens.......	137	121	179	283	379	419	697	347	346	342

Les cinq premières années de ce tableau présentent un total de 1099 personnes contre lesquelles les jurés avaient trouvé bill, et les cinq dernières 2151. Le résultat de ces recherches prouve que si la population, dans cette période de tems, s'est augmentée dans la proportion de 33 par 100, les crimes publics ont augmenté dans l'effrayante proportion de 100 par 100. Et personne ne peut douter que cette démoralisation sans exemple et si rapide ne soit due à l'usage des boissons fortes.

Mais voici quelque chose de plus désolant encore, s'il est possible, que tout ce que nous avons dit ci-dessus !

Quel est le catholique, Prêtre ou laïc, qui pourra lire les lignes suivantes sans que son cœur ne soit brisé par une immense douleur, sans que son âme ne soit remplie non seulement d'un dégoût profond, mais d'horreur et de haine implacable contre les boissons enivrantes ? Ah ! quel est donc l'étrange pouvoir de ces poisons funestes, puisqu'ils semblent défier et braver Dieu même jusque dans les traits de sa plus grande miséricorde !

Voici ce que M. Bolduc, jeune et courageux Missionnaire à la Colombie, écrivait dernièrement à un de ses amis : " Un avenir des plus déplorables s'offre à
" mes yeux, et tellement que, Dimanche dernier, en-
" tendant prêcher le Père...... sur ce sujet, j'en étais
" tout-à-fait découragé, et je formai le projet certain
" de retourner en Canada dans peu d'années, si les

" choses ne changent pas, pour n'avoir point la dou-
" leur d'être témoin oculaire des maux qui vont fondre
" sur cette malheureuse colonie. Sans doute, tu me
" demanderas qui a pu apporter un si prompt déran-
" gement aux belles espérances que j'avais conçues.
" Le voici en un mot: La boisson! oui, cette mal-
" heureuse boisson qui se fabrique ici même, va en
" faire plus que le Diable en a fait depuis qu'il y a
" des blancs en ce pays, et cela en moins de deux ans.
" On a beau prêcher et menacer de la colère du ciel, le
" désordre croît rapidement. Tous ces vieux voya-
" geurs qui n'ont fait que boire pendant tout le tems
" de leur jeunesse, et qui en ont été privés depuis
" plusieurs années, trouvent cela si doux, qu'il y en
" a plusieurs qui vendront femme et enfans pour pou-
" voir se procurer un verre de ce poison. Le débor-
" dement des mœurs va recommencer; il ne faisait que
" de cesser en plusieurs lieux. Les meurtres vont se
" commettre de tous côtés. C'est une désolation!"

Si nous devons tous détester les boissons à raison du mal qu'elles nous ont fait, quelles bornes mettrons-nous à cette haine méritoire contre elles? A la vue des malheurs particuliers et publics, des morts funestes, des crimes de tout genre qu'elles enfantent partout où elles règnent, quelles pensées doivent naître dans nos âmes, sinon des pensées de destruction, d'*anéantissement* complet de ces funestes breuvages? Eussent-ils produit quelque bien à notre pays, il faudrait encore les détruire, à cause de l'immense disproportion qui se trouve entre le bien et le mal qu'ils causent. Mais, à côté des maux sans nombre qu'ils enfantent, ils sont entièrement stériles pour le bien. C'est donc l'abstinence totale prêchée par le Père Matthew qu'il faut embrasser et enseigner de paroles et d'exemples. Les plus chauds partisans de l'*usage modéré* ne peuvent s'empêcher de dire que l'homme qui ne prend aucune boisson spiritueuse, ne court aucun danger de les aimer; tandis qu'ils sont forcés d'avouer que celui qui y goûte, peut finir par les aimer, et court visiblement le

risque de devenir ivrogne. Or, l'Esprit Saint nous dit: " Celui qui aime le danger y périra." Si je vois dix personnes qui font aujourd'hui ce qu'on appelle *usage modéré* de ces liqueurs dévorantes, je puis dire, sans crainte de me tromper, qu'aimant le danger, plusieurs d'entr'elles y périront.

Il n'est pas possible aujourd'hui de prêcher d'autre Société de Tempérance que la parfaite, c'est-à-dire, la *totale*. Le Père Matthew, dans une lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser, a flétri pour toujours les Sociétés du second ordre, disant qn'*il les regardait avec horreur; qu'elles n'étaient bonnes qu'à faire des ivrognes.* Depuis la première édition de ce *Manuel*, la plupart de nos dignes confrères qui travaillent à la Tempérance, ainsi que les amis les plus éclairés de cette œuvre, ont reconnu pleinement cette vérité. Qu'avons-nous donc à craindre en renonçant entièrement aux boissons fortes, et en portant les autres à y renoncer pour l'amour de J.-C.? Qu'on ne dise pas, —" c'est demander un sacrifice trop grand, trop pénible. Les peuples ne sont pas ainsi appelés à pratiquer la vertu la plus héroïque ; cette abstinence " parfaite ne peut être proposée qu'au petit nombre, " comme la virginité." Il n'y a assurément aucune parité entre prêcher l'abstinence totale d'un breuvage malfaisant, et prêcher la chasteté parfaite. Celui qui s'efforcerait d'amener le monde à cette vertu héroïque, serait un insensé ; et s'il avait assez de talens oratoires pour engager les peuples dans cette voie, il serait prudent de le renfermer. Il s'opposerait à une des premières lois de la Providence ; il chercherait à mettre sur les épaules de tous un joug que Dieu n'a pas imposé au plus grand nombre.

D'étranges malheurs, des crimes affreux surgiraient bientôt de toutes parts... Pour être parfaitement chaste dans un corps humain, quelle grâce spéciale ne faut-il pas ! pour que cette vertu, qui égale l'homme à l'Ange, puisse être pratiquée, au milieu des mille séductions du monde, il faut presque un miracle continuel du Tout-Puissant.

Mais dirons-nous qu'il faille une grâce extraordinaire et privilégiée pour qu'un homme se prive toute sa vie d'une boisson qui ne lui fait aucun bien, et qui peut, tôt ou tard produire la désolation et le crime dans sa famille? Non, il ne faut qu'une grâce ordinaire, il ne faut qu'un crucifix, une image de Jésus-Christ abreuvé de fiel et de vinaigre, pour tout esprit droit et pour tout cœur bien disposé. Il n'y a donc, encore une fois, aucune parité entre prêcher au peuple la chasteté parfaite, ou quelqu'autre vertu évangélique, et l'inviter à s'abstenir des boissons malfaisantes que les nègres de la Jamaïque lui envoient, ou que les Américains lui composent dans leurs caves infectes. Voilà pourquoi le Père Matthew, en invitant ses compatriotes et frères à renoncer à l'usage de boissons qui ne leur faisaient que du mal, a été écouté avec respect. Si, comme d'anciens hérétiques, il eut voulu faire un crime de la chasteté conjugale, l'Eglise l'eût dès lors anathématisé. Mais il a planté un arbre que Dieu a béni: six millions d'hommes ont goûté de ses fuits, et les ont trouvés délicieux. Des peuples entiers se sont mis à l'ombre de cet arbre, dont les racines sont sur la terre, mais dont la tête est au ciel; ils y ont trouvé le rafraîchissement, la paix, le bonheur et la vie qui leur avaient manqué.

En travaillant pour l'amour de nos frères et de nos enfans, pour l'amour de notre pays, pour l'amour de Jésus-Christ, à détruire l'usage journalier des boissons enivrantes, nous travaillons à une œuvre sainte et bonne; Dieu nous sera en aide. Les boissons ont de grands et de puissans ennemis qui les combattent. De tous côtés nous voyons des cœurs et des bras généreux armés contre elles. Prêtons l'oreille, et nous entendrons des voix aux ciel, sur la terre et dans les enfers qui les accusent, les maudissent, et nous exhortent à les détruire. Elles sont maudites par une effroyable multitude de réprouvés qu'elles ont précipités dans l'abîme éternel. Elles sont maudites par des milliers de femmes qui leur doivent une existence de larmes

et de tribulations ; elles sont maudites par d'innombrables enfans qu'elles ont dépouillés des biens de leurs ancêtres, et réduits à l'indigence.

Et si Jésus-Christ a maudit le figuier *stérile*, parce qu'il ne portait pas de bons fruits, ne doit-il pas détester et maudire la boisson, qui lui a arraché des milliers d'âmes rachetées au prix de son sang ?

Pour nous, prosternés aux pieds de chacun des Ministres de Jésus-Christ, dont nous savons être le dernier et le plus indigne, de chaque chef de famille, de chaque Canadien, quelque humble que soit la position sociale que la Providence lui ait assignée, nous les conjurons tous de frapper, mais de frapper à mort cet ennemi si terrible de nos âmes et de nos corps. Qu'on ne parle plus de *modération* dans l'usage de ces détestables et brûlantes liqueurs. Parlons plutôt au peuple, à nos amis, à nos frères, le langage de la vérité. Disons-leur franchement que ces boissons ne sont pas un breuvage que Dieu a donné à l'homme pour en faire un usage journalier, mais qu'elles sont un poison destructeur, invention d'une cupidité originelle qui n'a trouvé son éloge et ses succès qu'à la faveur de nos appétits sensuels. Et si quelqu'un nous dit : " Si les " boissons sont si malfaisantes, comment donc un si " grand nombre d'hommes, qui en ont toujours fait " usage, ont-ils atteint un âge très avancé ?" Répondons-leur :—" Le feu qui passe dans la forêt, dé- " truit, brûle et ravage tout devant lui ; cependant " quelques arbres échappent toujours à sa fureur, soit à " cause de la dureté naturelle de leur écorce, ou de " quelque autre circonstance. Tandis que la terre " gémit sous la chûte des pins et des cèdres, qui ont " si long-tems bravé la tempête et la foudre, et qui " tombent dévorés par la flamme, le chêne, l'érable " n'ont perdu que quelques branches, que quelques " feuilles peut-être. Il en est ainsi des hommes qu'a " touchés le feu des liqueurs fortes en usage parmi " nous ; elles abrègent la vie à des milliers de mal- " heureux ; mais quelques-uns, dont les forces phy-

" siques sont plus développées, la constitution plus
" robuste, résistent plus longtems."

Comment, d'ailleurs, voulez-vous qu'on puisse appliquer le mot *modération* à l'usage journalier d'une chose que les plus savans hommes ont déclarée nuisible et presque jamais utile à l'homme? A notre avis, le *moindre* usage est mauvais, le *grand usage* un péché, et souvent un crime affreux. Notre malheur est d'avoir préféré la *modération* à l'*abstinence.*

" Si votre œil, votre main, votre pied droit vous
" scandalise, vous fait pécher ; coupez-le, jettez-le au
" feu," dit Jésus-Christ. Il ne parle pas d'en régler mieux l'usage : il veut qu'on coupe, qu'on détruise cet œil, cette main, ce pied malheureux. Or, ces paroles ne sont pas seulement adressées à l'individu, elles sont adressées à la société tout entière. Ainsi ce n'est pas seulement l'individu qui doit cesser entièrement de faire usage de ce qui est communément pour lui un sujet de péché, mais la société tout entière doit détruire ce qui est pour elle un sujet de péché, et la cause des châtimens de Dieu.

Si nous n'osons pas marcher sur les pas de l'Apôtre de l'Irlande ; si nous n'avons pas le courage d'embrasser la Tempérance parfaite ; si nous nous bornons à ce qu'on appelle l'usage modéré des boissons, qu'en résultera-t-il? Sans doute, les efforts prodigieux qui sont tentés pour abattre l'ivrognerie, auront quelques succès, mais la racine du mal demeurera, l'arbre aux mauvais fruits n'aura été qu'effeuillé, que diminué dans ses branches ; bientôt il repoussera pour couvrir la terre et l'empoisonner encore. L'usage prétendu modéré de ces malheureuses boissons, (qui n'est dans le fond qu'un apprentissage de l'ivrognerie), amenera une réaction terrible à laquelle rien ne pourra résister. Il sera ce qu'est l'étincelle qu'on a eu le malheur de négliger après l'incendie, et qui rallume bientôt un feu plus dévorant que le premier ; ce qu'est le torrent arrêté quelque tems dans sa course, et qui, franchissant ses digues, entraîne tout dans ses flots dévastateurs.

Qu'elles sont belles, qu'elles sortent bien d'un cœur embrâsé de charité pour ses frères, les paroles de M. Baillargeon, Curé de Québec, à son peuple :—" Mes " chers frères,dit-il un jour dans une instruction, je suis " tellement pénétré d'horreur à la vue des maux " épouvantables et sans remèdes que la boisson fait " parmi vous, au milieu de mille familles infortunées ; " je suis si bien convaincu qu'elles ne sont utiles à " personne, que si Dieu me demandait le sacrifice de " ma vie, je le ferais avec joie pour détruire les bois- " sons."

Ces dignes paroles devraient être gravées dans les cœurs de chaque membre de la Société de Tempérance.

Elles font connaître, mieux que tous les discours, quel zèle uous devrions mettre à bannir l'usage des boissons fortes, et avec quelle inébranlable fidélité nous devons tenir à l'exécution de la promesse que nous avons solennellement faite d'Y RENONCER POUR L'AMOUR DE NOS FRÈRES, DE NOTRE PATRIE, DE NOTRE DIEU !

FIN.

PRATIQUES

POUR LES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

1o. Chaque Membre devra ajouter chaque jour à sa prière, pour tous les associés, un *Notre Père,* et un *Je vous salue, Marie ;* en ajoutant, *O Jésus, abreuvé de fiel pour notre amour, ayez pitié de nous !*

2o. Faire, tous les ans, une communion pour obtenir de Notre Seigneur la grâce de la persévérance dans le sacrifice des boissons enivrantes.

3o. Ne pas entrer, sans une grande nécessité, dans les maisons où l'on vend à boire, et y acheter le moins possible. Préférer faire ses emplettes ailleurs, pour n'être pas tenté, ni exposer ses enfans à l'être aussi.

4o. Ne point tenir à l'ancien usage d'offrir des boissons à ceux de nos amis qui nous visitent, à moins qu'ils ne nous fassent connaître en avoir réellement besoin. N'en pas prendre avec eux en ce cas, et leur bien faire excuse..... Le mieux serait de regarder les boissons fortes comme Sir A. Cooper, (1) qui les appelait des Démons et qui n'en voulait jamais garder une goutte chez lui.

5o. A la mort d'un membre de la Société de Tempérance de sa paroisse, faire une petite prière pour lui, comme un chapelet, ou faire le Chemin de la Croix.

6o. Lorsqu'on passe près d'un ivrogne, dire pour sa conversion : " O Jésus abreuvé de fiel, ayez pitié de nous !"

7o. Si l'on sait qu'un membre de la Société de Tempérance manque à son engagement, prier pour sa conversion, et l'avertir charitablement, s'il est possible.

---

(1) Littérateur américain de distinction.

S'il ne se corrige pas, en avertir secrètement le Président, qui devra toujours être M. le Curé, pour que le coupable en puisse être repris en secret, avec tous les égards de la charité. S'il n'y a pas d'espoir qu'il revienne à des sentimens d'honneur et de religion, il devra être dénoncé dans une assemblée publique, et son nom effacé du livre de l'Association.

8o. Gagner, autant que possible, les Indulgences que Notre St. Père le Pape a daigné accorder aux associés de la Tempérance, qui se confesseront avec un sincère repentir de leurs péchés, et communieront aux solennités suivantes : A la *Fête du St. et Immaculé Cœur de Marie ;* le jour de la solennité de St. Jacques le Majeur, de St. Joseph, et de St. François-Xavier. Si, pour quelques raisons, les associés ne pouvaient communier aux jours fixés pour les Indulgences, ils pourront le faire tout autre jour fixé par leur confesseur, et ils participeront à la même Indulgence.

9o. Chaque membre de la Tempérance Totale gagnera cent jours d'indulgence à chaque jour qu'il aura été fidèle à observer les règles de la Société, et aussi chaque fois qu'il fera une prière ou une bonne œuvre à l'intention d'obtenir la vertu de sobriété pour lui-même ou pour les autres.

10o. Dans le diocèse de Québec, les membres de la Société de Tempérance ont le bonheur de pouvoir gagner quatre Indulgences plénières par année, aux jours fixés par MM. les Curés.

11o. On ne doit pas s'accoutumer à boire de grosse bière, car l'expérience prouve qu'elle enivre souvent, occasionne de graves dépenses, et qu'elle est, pour un grand nombre, un acheminement à l'ivrognerie. Le sacrifice qu'on a fait doit être généreux, car c'est pour l'amour du plus généreux des Maîtres qu'il a été fait.

PRIÈRES POUR LA SAINTE MESSE.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritu Sancti. Amen.

Seigneur, faites-moi la grâce de me faire entrer dans les dispositions où je dois être, pour vous offrir dignement, avec le prêtre, cet auguste sacrifice. Je vous l'offre, mon Dieu, en m'unissant aux intentions de Jésus-Christ et de l'Eglise, pour rendre à votre divine Majesté l'hommage souverain qui lui est dû, pour vous remercier de tous vos bienfaits, pour satisfaire pour tous les péchés du monde, et particulièrement pour les miens, et pour obtenir, par Jésus-Christ votre Fils, toutes les grâces dont j'ai besoin.

Au Confiteor.

Quoique, pour connaître mes péchés, ô mon Dieu! vous n'ayez pas besoin de ma confession, et que vous lisiez dans mon cœur toutes mes iniquités, je vous les confesse pourtant à la face du ciel et de la terre : j'avoue que je vous ai offensé par mes pensées, par mes paroles et mes actions. J'avoue que c'est par ma faute que je les ai commis, et je vous demande très-humblement pardon. Vierge sainte, Anges du ciel, Saints et Saintes du paradis, priez pour nous; et pendant que nous gémissons dans cette vallée de misère et de larmes, demandez grâce pour nous, et obtenez-nous le pardon de nos péchés.

Quand le prêtre monte à l'Autel.

J'adore, Seigneur, votre miséricorde, qui veut bien permettre que le prêtre s'approche à votre sanctuaire pour nous réconcilier avec vous; détruisez par votre bonté tous les obstacles qui pourraient retarder cette réconciliation, et nous empêcher de rentrer dans votre amitié.

*A l'*Introït.

C'est vous, Seigneur, qui avez inspiré aux Patriarches des désirs si ardens de voir descendre votre Fils unique sur la terre; communiquez-moi quelque chose de cette sainte ardeur, et faites que, malgré les misè-

res et les embarras de cette vie, je ressente en moi un saint empressement de m'unir à vous.

Au Kyrie eleison.

Je vous demande, ô mon Dieu ! par des gémissemens et des soupirs réitérés, que vous me fassiez miséricorde ; et quand je vous dirais, tous les momens de ma vie : *Seigneur, ayez pitié de moi,* ce ne serait pas encore assez pour l'énormité de mes péchés.

Au Gloria in excelsis.

La gloire que vous méritez, ô mon Dieu ! ne vous peut être dignement rendue que dans le ciel : mon cœur fait tout ce qu'il peut sur la terre au milieu de son exil : il vous loue, il vous bénit, il vous adore, il vous glorifie, il vous rend grâce, il vous reconnaît pour le Saint des saints, et le Seigneur souverain du ciel et de la terre, Père, Fils et Saint-Esprit.

Aux Oraisons.

Recevez, Seigneur, les prières qui vous sont adressées pour nous ; accordez-nous les grâces et les vertus que l'Eglise, votre épouse, vous demande en notre faveur. Il est vrai que nous ne méritons pas que vous nous écoutiez ; mais considérez que nous vous demandons toutes ces grâces par Jésus-Christ votre Fils, qui vit et règne avec vous dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

A l'Epître.

Je regarde cette Epître, ô mon Dieu, comme une lettre qui me vient du ciel, pour m'apprendre vos volontés adorables. Accordez-moi, s'il vous plaît, la force dont j'ai besoin pour accomplir ce que vous m'ordonnez. C'est vous, Seigneur, qui avez inspiré aux Prophètes et aux Apôtres ce qu'ils ont écrit : faites-moi un peu part de leurs lumières, mettez en même tems dans mon cœur une étincelle du feu sacré qui les a embrâsés, afin que comme eux je vous aime et je vous serve sur la terre.

A l'Evangile.

Je me lève, ô souverain Législateur, pour témoigner

que je suis prêt à défendre aux dépens de tous mes intérêts et de ma vie même les vérités éternelles, qui sont contenues dans ce saint Evangile. Faites-moi la grâce d'avoir autant de fidélité à accomplir votre divine parole, que vous m'inspirez de fermeté pour la croire.

Au Credo.

Oui, mon Dieu, je crois toutes les vérités que vous avez révélées à votre sainte Eglise : il n'y en a pas une seule pour laquelle je ne voulusse donner mon sang ; et c'est dans cette fidèle soumission que, m'unissant intérieurement à la profession de foi que le prêtre vous fait de bouche, je dis à présent d'esprit et de cœur, comme il vous le dit de vive voix, que je crois fermement en vous, et je vous proteste que je veux vivre et mourir dans les sentimens de cette foi pure, et dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

A l'Offertoire.

Quoique je ne sois qu'une créature mortelle et pécheresse, je vous offre par les mains du prêtre, ô vrai Dieu vivant et éternel ! cette Hostie sans tache et ce précieux Calice, qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, votre Fils : recevez, Seigneur, ce sacrifice ineffable en odeur de suavité, et souffrez que j'unisse à cette oblation sainte le sacrifice que je vous fais de mon corps et de mon âme, de mes biens, de ma vie et de tout ce qui m'appartient.

Quand le prêtre lave ses doigts.

Lavez-moi, Seigneur, dans le sang de l'Agneau, afin que, purifié de toutes mes taches et revêtu de la robe nuptiale de votre grâce, je puisse espérer d'être un jour admis au festin que vous préparez à vos élus dans le ciel.

A la Préface.

Il est tems, ô mon âme ! de vous élever au-dessus de toutes les choses d'ici-bas. Attirez, Seigneur, attirez vous-même nos cœurs jusqu'à vous, et souffrez que nous unissions nos faibles voix aux divins concerts des Esprits bienheureux, et que nous disions, dans le lieu

de notre exil, ce qu'ils chantent éternellement dans le séjour de la gloire : Saint, saint, saint est le Dieu que nous adorons, le Seigneur, le Dieu des armées.

Au Canon.

Père éternel, qui êtes le souverain Pasteur des pasteurs, conservez et gouvernez votre Eglise ; sanctifiez-la et répandez-la par toute la terre. Unissez tous ceux qui la composent dans un même esprit et un même cœur. Bénissez notre saint-père le Pape, notre Roi, notre Pasteur, et tous ceux qui sont dans la Foi de votre Eglise.

Au premier Memento.

Je vous supplie, ô mon Dieu ! de vous souvenir de mes parens, de mes amis, de mes bienfaiteurs spirituels et temporels. Je vous recommande aussi de tout mon cœur les personnes de qui je pourrais avoir reçu quelques mauvais traitemens : oubliez leurs péchés et les miens ; donnez-leur part aux mérites de ce divin Sacrifice, et comblez-les de vos bénédictions dans ce monde et dans l'autre.

A l'Elévation de l'Hostie.

O Jésus ! mon Sauveur, vrai Dieu et vrai homme, je crois que vous êtes réellement présent dans cette Hostie ; je vous y adore de tout mon cœur.

A l'Elévation du Calice.

O précieux sang, qui avez été répandu pour nous sur cette croix, je vous adore. Guérissez-moi, purifiez-moi, sanctifiez-moi. Laissez, Seigneur, laissez couler une goutte de ce sang adorable sur mon âme, afin de laver ses taches, et de l'embrâser du feu sacré de votre amour.

Au second Memento.

Souvenez-vous, Seigneur, des âmes qui sont dans le purgatoire ; elles ont l'honneur de vous appartenir et d'être vos épouses, exaucez particulièrement celles pour qui je suis plus obligé de prier.

Au Pater.

Quoique je ne sois qu'une misérable créature, cepen-

dant, grand Dieu, je prends la liberté de vous appeler mon Père : vous le voulez, Seigneur, faites-moi donc la grâce de ne pas me rendre indigne de la qualité de votre enfant. Que votre nom soit béni à jamais. Régnez absolument dans mon cœur, afin que j'accomplisse votre volonté sur la terre comme les saints la font dans le ciel. Vous êtes mon Père, donnez-moi donc, s'il vous plaît, ce pain céleste dont vous nourrissez vos enfans. Pardonnez-moi, comme je pardonne de bon cœur, pour l'amour de vous, à ceux qui m'auraient offensé. Ne permettez pas que je succombe jamais à aucune tentation ; mais que, par le secours de votre grâce, je triomphe de tous les ennemis de mon salut.

*A l'*Agnus Dei.

Divin agneau, qui avez bien voulu vous charger des péchés du monde, ayez pitié de moi : je suis accablé du poids et de l'énormité des miens. Portez-les, mon Jésus, portez-les, puisqu'en les portant vous les effacerez, et qu'en les effaçant vous me donnerez votre paix et votre amour.

Au Domine, non sum dignus.

Hélas ! Seigneur, il n'est que trop vrai que je ne mérite pas de vous recevoir ; je m'en suis rendu tout-à-fait indigne par mes péchés : je les déteste, parce qu'ils m'ont éloigné de vous. Rapprochez-m'en, ô mon Dieu ! en parlant au fond du cœur et en m'excitant à la pénitence.

A la Communion.

Lorsqu'on ne communie pas réellement.

O mon aimable Jésus ! si je n'ai pas aujourd'hui le bonheur d'être nourri de votre chair adorable, souffrez du moins que je vous reçoive d'esprit et de cœur, que je m'unisse à vous par la foi, par l'espérance et par l'amour. Je crois en vous, je vous aime de tout mon cœur, je voudrais être en état de vous recevoir dans ce divin Sacrement avec toutes les dispositions que vous souhaiteriez de moi.

Lorsqu'on doit communier réellement, on dira ce qui suit :

Quelle bonté, ô mon Dieu ! que, malgré mon indignité, vous vouliez bien que je m'approche de vous ! Préparez donc vous-même en moi votre demeure, donnez-moi les dispositions saintes que je dois avoir, une foi vive, une espérance ferme, un amour sincère, un ardent désir d'être tout à vous, comme vous allez être tout à moi, et une correspondance pleine et entière, qui me fasse entretenir à jamais l'union sacrée que vous voulez bien que j'aie avec vous.

Quand le prêtre ramasse les particules de l'Hostie.

Seigneur, la moindre partie de vos grâces est infiniment précieuse. Je l'ai dit, je ne mérite pas d'être assis à votre table comme vos amis ; mais permettez-moi du moins que je ramasse les miettes qui en tombent, comme la Chananéenne le désirait. Faites que je ne néglige aucune de vos inspirations, puisque cette négligence pourrait vous obliger à m'en priver entièrement.

Pendant les dernières Oraisons.

Vous voulez, Seigneur, que vos fidèles vous prient toujours, parce qu'ils ont toujours besoin de vos grâces, et que les trésors de vos miséricordes sont inépuisables ; répandez en nous cet esprit d'humilité, de confiance et d'amour, afin que, nous adressant à vous comme vous le souhaitez, nous méritions d'être exaucés par Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous dans la gloire.

Avant la Bénédiction.

Sainte et adorable Trinité, sans commencement et sans fin, c'est par vous que nous avons commencé ce sacrifice, et c'est par vous que nous le finissons ; daignez l'avoir pour agréable, comme vous êtes en vous-même un abîme de majesté, soyez aussi pour nous un abîme de miséricorde, et ne nous renvoyez pas sans nous avoir donné votre sainte bénédiction.

Pendant le dernier Evangile.

Verbe éternel, par qui toutes choses ont été faites

et qui, vous étant incarné pour nous dans la plénitude du tems, avez institué cet auguste Sacrifice, nous vous remercions très-humblement de ce que vous nous avez fait la grâce d'y assister aujourd'hui pour en recevoir les salutaires effets. Que tous les Anges et tous les Saints vous en louent dans le ciel, et que nous commencions nous-mêmes à vous bénir sur la terre, en nous conduisant d'une manière digne de vous durant le cours de cette journée.

LES VÊPRES DU DIMANCHE.

Deus, in adjutorium meum intende ;
Domine, ad adjuvandum me festina.
Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.
Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

PSAUME 109.

Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis:
Donec ponam inimicos tuos ; scabellum pedum tuorum.
Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion ; dominare in medio inimicorum tuorum.
Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum ; ex utero ante Luciferum genui te.
Juravit Dominus et non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.
Dominus à dextris tuis, confregit in die iræ suæ Reges.
Judicabit in nationibus, implebit ruinas ; conquassabit capita in terrâ multorum.
De torrente in viâ bibet ; propterea exaltabit caput.
Gloria Patri, etc.

PSAUME 110.

Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : in consilio justorum et congregatione.
Magna opera Domini : exquisita in omnes voluntates ejus.

Confessio et magnificentia opus ejus: et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus; escam dedit timentibus se.

Memor erit in sæculum testamenti sui: virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.

Ut det illis hæreditatem gentium; opera manuum ejus veritas et judicium.

Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi; et facta in veritate et æquitate.

Redemptionem misit populo suo, mandavit in æternum testamentum suum.

Sanctum et terribile nomen ejus; initium sapientiæ timor Domini.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum; laudatio ejus manet in sæculum sæculi. Gloria Patri, etc.

PSAUME 111.

Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis.

Potens in terrâ erit semen ejus; generatio rectorum benedicetur.

Gloria et divitiæ in domo ejus, et justitia manet in sæculum sæculi.

Exortum in est tenebris lumen rectis: misericors et miserator et justus.

Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio; quia in æternum non commovebitur.

In memoriâ æternâ erit justus: ab auditione malâ non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus: non commovebitur donec despeciat inimicos suos.

Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi: cornu ejus exaltabitur in gloriâ.

Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet: desiderium peccatorum peribit. Gloria Patri, etc.

PSAUME 112.

Laudate, pueri, Dominum ; laudate nomen Domini.

Sit nomen Domini benedictum ; ex hoc nunc et usque in sæculum.

A solis ortu usque ad occasum ; laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus ; et super cœlos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat ; et humilia respicit in cœlo et in terrâ.

Suscitans à terrâ inopem ; et de stercore erigens pauperem.

Ut collocet eum cum principibus ; cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo : matrem filiorum lætantem.

Gloria Patri, etc.

PSAUME 113.

In exitu Israel de Ægypto : domus Jacob de populo barbaro.

Facta est Judæa sanctificatio ejus ; Israel potestas ejus.

Mare vidit et fugit : Jordanis conversus est retrorsùm.

Montes exultaverunt ut arietes : et colles sicut agni ovium.

Quid est tibi, mare, quod fugisti ? et tu, Jordanis, quia conversus es retrorsùm ?

Montes exultastis sicut arietes ; et colles sicut agni ovium ?

A facie Domini mota est terra ; à facie Dei Jacob.

Qui convertit petram in stagna aquarum ; et rupem in fontes aquarum.

Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam.

Super misericordiâ tuâ et veritate tuâ ; nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum.

Deus autem noster in cœlo ; omnia quæcumque voluit fecit.

Simulacra gentium argentum et aurum : opera manuum hominum.

Os habent et non loquentur ; oculos habent et non videbunt :

Aures habent et non audient, nares habent et non odorabunt.

Manus habent et non palpabunt, pedes habent et non ambulabunt : non clamabunt in gutture suo.

Similes illis fiant qui faciunt ea ; et omnes qui confidunt in eis.

Domus Israel speravit in Domino ; adjutor eorum, et protector eorum est.

Domus Aaron speravit in Domino ; adjutor eorum, et protector eorum est.

Qui timent Dominum, speraverunt in Domino ; adjutor eorum, et protector eorum est.

Dominus memor fuit nostri ; et benedixit nobis.

Benedixit domui Israel ; benedixit domui Aaron.

Benedixit omnibus qui timent Dominum ; pusillis cum majoribus.

Adjiciat Dominus super vos ; super vos, et super filios vestros.

Benedicti vos à Domino ; qui fecit cœlum et terram.

Cœlum cœli Domino ; terram autem dedit filiis hominum.

Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum.

Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino ; ex hoc nunc, et usque in sæculum. Gloria Patri, etc.

CHAPITRE.

Benedictus Deus, et Pater Domini nostri Jesu-Christi Pater misericordiarum, Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ.

R. Deo gratias.

HYMNE.

Lucis Creator optime,
Lucem dierum proferens,
Primordiis lucis novæ,
Mundi parans originem.

Qui mane junctum vesperi,
Diem vocari præcipis.
Tetrum chaos illabitur,
Audi preces cum fletibus.

Ne mens gravata crimine,
Vitæ sit exul munere,
Dùm nil perenne cogitat,
Seseque culpis illigat.

Cœlorum pulset intimum,
Vitale tollat præmium,
Vitemus omne noxium,
Purgemus omne pessimum.

Præsta, Pater piissime,
Patrique compar Unice,
Cum Spiritu Paracleto,
Regnans per omne sæculum.
Amen.

CANTIQUE DE LA VIERGE.

Luc 1.

Magnificat anima mea Dominum.

Exultavit spiritus meus ; in Deo salutari meo.

Quia respexit humililatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est ; et sanctum nomen ejus.

Et misericordia ejus à progenie in progenies ; timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo ; dispersit superbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede ; et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel puerum suum ; recordatus misericordiæ suæ.

Sicut locutus est ad patres nostros ; Abraham et semini ejus in sæcula.

Gloria Patri, et Filio, etc.

CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

AIR :—*Bravons les Enfers.*

Allons à Jésus,
Ne résistons plus,
Marchons avec constance ;
Le Maître du Ciel,
Abreuvé de fiel,
Nous prêche à tous la Tempérance. } *Refrain.*

A la suite du doux Jésus,
Venez, accourez avec zèle ;
Le Dieu fort, le Dieu des vertus,
Vous donne une grâce nouvelle. Allons à Jésus, etc.

Venez avec empressement :
Cette grâce est la TEMPÉRANCE,
Venez, c'est un secours puissant
Que vous offre un Dieu de clémence. Allons, etc.

Quoi ! trembleriez-vous donc, pécheurs,
D'abandonner un vice infâme ?
Voulez-vous qu'à jamais vos cœurs
Brûlent de sa coupable flamme ? Allons, etc.

Ah ! voyez comme le Démon
Toujours travaille à vous séduire ;
Quels maux il fait par la boisson
Que vous aimez jusqu'au délire ? Allons, etc.

Jésus, l'étendard à la main,
Vous appelle tous à sa suite,
Vous recherchera-t-il en vain,
Et prendrez-vous toujours la fuite ? Allons, etc.

Dites-le donc : *Oui, je promets,*
—Car Dieu m'en donne l'espérance ;—
Oui, je garderai pour jamais
L'inestimable TEMPÉRANCE. Allons, etc.

Que le Démon, dans sa fureur,
Vienne encor me faire la guerre,
J'aurai recours à mon Sauveur,
Et je braverai sa colère. Allons, etc.

Si vous voulez ouvrir les yeux,
Bientôt vous verrez l'avantage
D'un bienfait aussi précieux ;
La paix sera votre partage. Allons, etc.

N'en doutez point, dans vos maisons
Vous jouiriez de l'abondance ;
Dieu lui-même, de vos saisons
Daignerait fixer l'inconstance. Allons, etc.

On voit que Dieu veut nous punir
De nos dépenses superflues ;
La moisson ne sait plus mûrir,
Toutes nos peines sont perdues. Allons, etc.

Le feu cruel de la boisson
Flétrit la fleur de la jeunesse,
Et ce vrai souffle du Démon
Fait le malheur de la vieillesse. Allons, etc.

Malheureux pécheurs, pensez-vous
Au sort funeste de vos âmes ?
Dieu va, dans son juste courroux,
Les précipiter dans les flammes. Allons, etc.

Abandonnez, peuple chrétien,
Une passion si brutale ;
Oui, Dieu sera votre soutien ;
Quittez donc cette erreur fatale. Allons, etc.

Venez, chers amis, chers parens,
Abjurons un vice funeste,
Formons, serrons de nouveaux rangs,
Autour de la VERTU CÉLESTE. Allons, etc.

Jésus nous récompensera,
Il nous donnera la victoire ;
Tous les jours il nous bénira,
Dans les cieux nous verrons sa gloire. Allons, etc.

O Saint Jean-Baptiste, Patron
Et modèle de Tempérance,
Fléchissez pour nous le Dieu bon,
Implorez pour nous sa clémence. Allons, etc.

Sous votre glorieux drapeau
Voyez nous courir avec zèle ;
Faites qu'à ce signe si beau,
Chacun de nous reste fidèle. Allons, etc.

CANTIQUE D'ACTIONS DE GRACES.

Ref. Bénissons à jamais
Le Seigneur qui nous éclaire,
Bénissons à jamais
Le Seigneur dans ses bienfaits. *fin.*

Bénissez-le, saints anges,
Louez sa majesté ;
Rendez à sa bonté
Mille et mille louanges.

Oh ! que c'est un bon Père !
Qu'il a grand soin de nous !
Il nous supporte tous,
Malgré notre misère.

Comme un pasteur fidèle,
Sans craindre le travail,
Il ramène au bercail
Une brebis rebelle.

Il a brisé ma chaîne
Comme un puissant vainqueur
Et comme un doux sauveur,
Il m'a mis hors de peine.

Il a guéri mon âme,
Comme un bon médecin ;
Comme un maître divin,
Il m'éclaire et m'enflamme.

Il me comble à toute heure
De grâce et de faveur ;
Dans le fond de mon cœur
Il a pris sa demeure.

Que tout loue en ma place
Un Dieu si plein d'amour,
Qui me fait chaque jour
Une nouvelle grâce.

Sa bonté me supporte,
Sa lumière m'instruit,
Sa beauté me ravit,
Son amour me transporte.

Sa douceur me caresse,
Sa grâce me guérit,
Sa force m'affermit,
Sa charité me presse.

Dieu seul est ma tendresse,
Dieu seul est mon soutien ;
Dieu seul est tout mon bien,
Ma vie et ma richesse.

AUTRE REFRAIN.

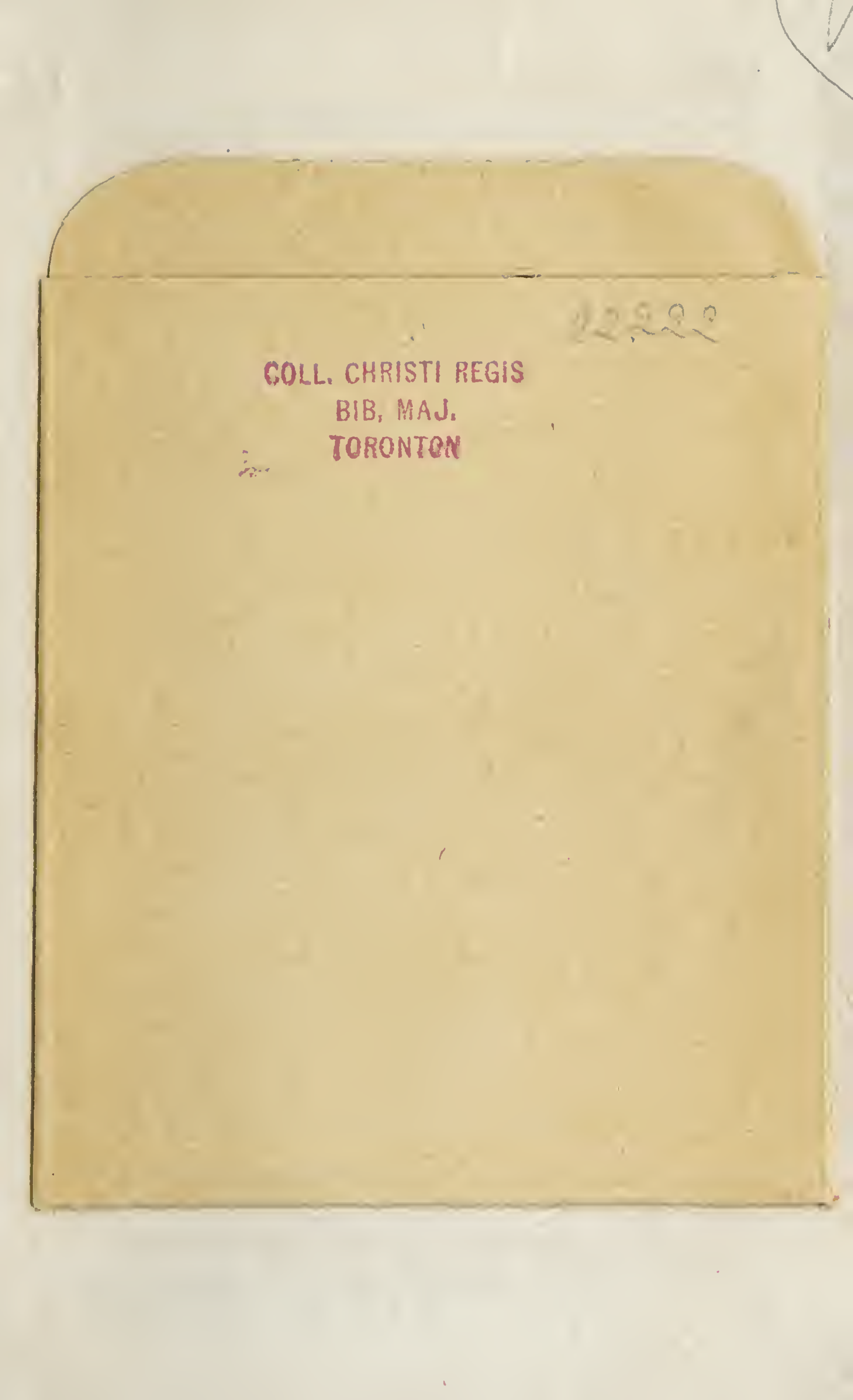
Une voix. Bénissons à jamais.
Le Chœur. Bénissons à jamais.
Une V. Bénissons, bénissons à jamais.
Le Ch. Le Seigneur.
Une V. Bénissons à jamais.
Le Ch. Le Seigneur.
Une V. Bénissons à jamais.

Tous ensemble.

Le Seigneur dans ses bienfaits. (2 *f.*)
Une Voix. Bénissez-le, saints anges, etc.



De l'Imprimerie de P. Gendron, Montréal.



COLL. CHRISTI REGIS
BIB. MAJ.
TORONTON

